LE DEVOIR

VOL. LVII — NO 224

FAIS CE QUE DOIS

MONTRÉAL, LUNDI, 26 SEPTEMBRE 1966

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé et frais
Maximum : 55
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
SS. MARTYRS CANADIENS
F. PILON INC.
Fournitures de bureau

Au lendemain du rapport Spence

I.-P.-E.: appui un peu vague à Dief

Chambers ne se joint pas à Camp.

CHARLOTTETOWN — L'association conservatrice de l'Ile-du-Prince-Edouard a accordé sa confiance hier à M. John Diefenbaker et a demandé que la question du leadership du parti soit considérée sous l'angle de l'intérêt du parti et du pays. Cette résolution, au caractère pour le moins vague, reflète assez bien dans le pays l'hésitation des partisans conservateurs à s'engager dans la voie proposée par le président national, M. Dalton Camp, hésitation qui frise la confusion depuis la publication du rapport Spence sur l'affaire Munsinger dans lequel des reproches sont formulés envers M. Diefenbaker.

Les observateurs considéraient la réunion de Charlottetown en fin de semaine comme devant indiquer la température du parti à l'égard du leader conservateur. M. Camp, qui poursuit depuis le début de la semaine dernière sa campagne en faveur de la mise aux voix du poste de chef conservateur aux prochaines assises du parti le mois prochain à Ottawa, a été accueilli avec bienveillance par les partisans de la plus petite province canadienne. Il a été présenté à l'auditoire par M. Walter Shaw, ancien premier ministre de cette province, qui s'est abstenu de toucher aux plaies du parti.

La position prise par les conservateurs de l'Ile-du-Prince-Edouard se situe au centre des tendances extrêmes qui tiraillent le parti: le remplacement de Dief, le statu quo à tout prix. Et il ne fait pas de doute que la publication du rapport Spence puisse modifier les rapports de force.

Pour sa part, M. Egan Chambers, ancien président du parti conservateur qui avait quitté son poste à cause de divergences d'opinion avec M. Diefenbaker, a déclaré dans une entrevue à Montréal en fin de semaine que l'injustice faite au chef tory par le rapport

Voir page 8 : Chambers

LBJ RÉAGIT MODÉRÉMENT AUX AUGMENTATIONS DANS L'AUTO

La hausse du coût de la vie va continuer aux EU

WASHINGTON. — L'augmentation du coût de la vie aux Etats-Unis ne semble pas devoir se ralentir dans les prochains mois, estime-t-on dans les milieux économiques américains, alors que le département du travail vient d'annoncer que l'indice de ce coût a progressé de 0.4 pour cent en août pour atteindre 113.8 selon la base de 100 en 1957-59.

On observe dans ces milieux que la réaction du président Johnson à la hausse des prix annoncée par le second constructeur automobile américain, Ford, hausse suivie depuis par le premier, General Motors, et par le troisième grand, Chrysler, a été particulièrement modérée.

Au cours de sa conférence de presse de mercredi, le chef de l'exécutif a certes regretté le relèvement des prix, mais il a aussi concédé que, dans une économie libre comme l'économie américaine, les chefs d'entreprises ont la liberté de fixer leurs prix.

M. Johnson a également indiqué qu'il a demandé à ses conseillers économiques de lui présenter un rapport sur la hausse. On se demande toutefois dans les milieux économiques si ce rapport sera prêt rapidement.

Un représentant du département du travail a en effet déclaré mardi que ce département effectue une enquête pour déterminer si la hausse des prix représente vraiment la valeur des nouveaux équipements de sécurité que les constructeurs ont ajoutés à leurs modèles 1967. Mais il a précisé que les résultats de cette enquête ne seront pas connus avant novembre.

Il est difficile de calculer l'impact que la hausse aura par elle-même sur le consommateur, estime-t-on dans ces milieux. En fait, de nombreux acheteurs commandaient leur voiture avec les accessoires qui sont devenus standard cette année. Dans la mesure où la hausse reflète le coût de ces accessoires supplémentaires, ils ne paieront pas leur voiture plus cher, malgré l'augmentation du prix de base.

Par contre, il est certain que la hausse se répercutera sur l'indice des prix au détail. Celui-ci a progressé à un rythme annuel de 3.75 pour cent depuis le début de l'année, soit le taux le plus fort depuis 1957. Cette évolution ne peut qu'accroître l'intensité des revendications salariales.

M. Drapeau inaugure la campagne électorale à Montréal

Le PCM accorde priorité à la rénovation urbaine



Le maire Jean Drapeau, chef du Parti civique de Montréal, s'adresse à la foule de ses partisans, au Centre sportif Paul-Sauvé. Il est entouré de ses 48 candidats. (Photo "Le Devoir")

Objectif: 48 conseillers sur 48

par Gilles LESAGE

La présentation d'un programme d'action qui met la priorité sur la rénovation urbaine et une vibrante apologie du régime municipal de Montréal depuis l'avènement du Parti civique de Montréal (PCM), en 1960, ont marqué hier la célébration du sixième anniversaire de fondation du parti de MM. Drapeau et Saulnier, en même temps qu'elle donnaient le départ d'une campagne électorale qui s'annonce fort terne, faute de combattants, et au terme de laquelle 380,000 Montréalais éliront, le 23 octobre, les administrateurs municipaux des quatre prochaines années.

Environ 5,000 personnes (on en attendait 6,000) garnissaient le parterre et les gradins du centre Paul-Sauvé, où les dirigeants du parti les avaient eux-mêmes accueillis, en compagnie de leurs femmes. L'immense estrade sur laquelle prirent place, autour de leur chef, M. Jean Drapeau, les 48 candidats au poste de conseillers municipaux, était surmontée de trois écrans sur lesquels furent projetées des diapositives illustrant les progrès de la métropole, au premier rang desquelles, et avec raison, le PCM place la construction du métro et la tenue prochaine de l'Exposition universelle. Sous les écrans, derrière l'estrade, une tête de bélier, symbole du parti.

Présentant ses candidats sur projections lumineuses (dont dix figures nouvelles), le maire Drapeau a dit que tous étaient capables de faire valoir leurs idées, mais capables aussi de voir à ce que "l'unité, la solidarité, l'homogénéité et la discrétion" règnent à l'hôtel de ville. Ce devait être là le principal thème de son discours d'une heure et demie.

Il a dit qu'en 1960 et en 1962, les citoyens avaient voté pour mettre fin aux chicanes inutiles, aux pertes de temps et d'argent du passé, de même que pour la "réhabilitation" du rôle de l'homme public. Ces objectifs ont été atteints, dit-il, et nous sommes prêts à continuer d'administrer la ville avec intégrité, dynamisme et efficacité.

M. Drapeau souhaite l'élection de tous ses candidats. "Le peuple souverain a le droit d'élire les hommes de son choix et on ne peut établir à l'avance que des districts doivent se dispenser des meilleurs candidats sous prétexte d'amener de l'opposition à l'hôtel de ville." Des gens de bonne foi disent et écrivent que l'opposition est nécessaire au conseil, a-t-il ajouté. "Mais il est étrange de constater que les dernières six années constituent la période la plus fascinante et la plus satisfaisante de l'histoire de Montréal, et celle qui soulève le plus d'intérêt chez nos visiteurs."

"Personne ne doit nous accuser de croire à la démocratie directe, a poursuivi le fondateur du PCM, et personne ne peut reprocher au peuple de choisir ceux qu'il croit les meilleurs. S'il veut élire notre équipe au complet, personne ne devrait crier danger, parce que personne n'a eu à le crier depuis six ans."

Après avoir évoqué la construction du métro et la tenue de l'Expo comme les deux sommets du bilan "physique" de l'administration, M. Drapeau a noté que son équipe avait aussi atteint son objectif "spirituel", soit de donner à la métropole la véritable stature internationale à laquelle elle est destinée. Il ne s'agit pas là de "manie des grandeurs", mais plutôt de l'intérêt de chaque citoyen.

Voir page 8 : Le PCM

10 nouveaux candidats

La liste des 48 candidats officiels du Parti civique de Montréal à l'élection du 23 octobre comporte dix nouvelles figures, soit trois conseillers qui siégeaient jusqu'ici comme indépendants, quatre candidats qui feront la lutte à quatre autres conseillers indépendants et trois qui succèdent à des démissionnaires.

Dans le district de Sainte-Anne, MM. Yves Magnan, industriel, et Joseph J. Mell, marchand, feront la lutte respectivement à MM. Gérard Loiselle et Frank Hanley, deux indépendants.

Dans le district de Saint-Henri, le PCM présente trois nouveaux candidats, MM. Yvon Lamarre, homme d'affaires, Angelo Anfossi, courtier d'assurances, et Guy Lacoste, notaire. Le premier succède à M. Camille Martellani, conseiller du PCM, qui a été élu député de l'Union nationale en juin dernier. Les deux autres feront la lutte à MM. H. Pit Lessard et Bruno Lépine, deux indépendants.

Voir page 8 : Nouveaux

Drapeau appuie fortement la création d'une communauté des peuples de langue française

C'est une des conditions de la survie rayonnante du Canada français, dit-il devant le président Senghor

Lors d'un dîner que la ville de Montréal offrait hier soir au chalet du Mont-Royal en l'honneur du président du Sénégal, M. Léopold Sedar Senghor, le maire de Montréal a donné un appui enthousiaste et fervent au projet visant à créer une communauté internationale des peuples de langue française. Saluant en M. Senghor "l'auteur d'un grand dessein qui nous est particulièrement cher", Me Jean Drapeau a laissé clairement entendre que la création d'une telle communauté est l'une des deux grandes conditions à la survivance rayonnante du Canada français. L'heure venue, a-t-il ajouté, le Québec, dans les domaines de sa compétence, participera directement, sans intermédiaire, à cette communauté.

"Il y a deux grandes conditions à la survivance rayonnante de la communauté franco-canadienne, a dit M. Drapeau : d'abord un témoignage original et une exigence de qualité; ensuite, l'établissement de liens étroits et de relations très nourries avec le reste du monde francophone, quand ce ne serait que pour faire équilibre aux pressions énormes et inévitables de l'ensemble anglo-américain.

"La première condition tient à la mesure dans laquelle nous pourrons mener une vie autonome, culturellement, économiquement et politiquement et, à cet égard, les événements des dernières années autorisent l'optimisme. L'évolution en cours permet de penser que le Canada français est en voie de reconquérir la maîtrise de son destin, grâce notamment à l'affermissement de son Etat national, le Québec.

"La deuxième condition tient à la mesure dans laquelle, par la voie d'accords multiples et par de nouvelles institutions, le Canada français engagera avec tout le monde francophone, un nécessaire et vivifiant dialogue, d'où l'intérêt qui chez nous s'attache à l'idée de la constitution d'une communauté des peuples de langue française.

Nécessité évidente

M. Drapeau a souligné que les propos que le président Senghor a tenus à ce sujet ces jours derniers, à l'université Laval, ont consacré "l'espoir persistant qui, depuis deux siècles, est nôtre. Pressés par de multiples drames, aux prises avec les conditions difficiles que vous devinez, a-t-il ajouté, nous n'avons point toujours gardé intacte notre langue commune mais la volonté de la préserver, elle, est demeurée entière. Et voici que l'Afrique nous apporte aujourd'hui, par vous, une caution éclatante et la justification d'un espoir qui n'a jamais abdiqué."

Le maire Drapeau a également indiqué que "l'édification d'une communauté organique des pays de langue française ne fait pas qu'obéir à une tendance naturelle mais qu'elle répond à une nécessité chaque jour plus évidente."

La diversité des peuples francophones, les civilisations prestigieuses qu'ils représentent, leur appartenance à une culture et une langue communes, et cela dans une ère où tout commande une étroite coopération entre les peuples, tout cela appelle "une forme de coopération privilégiée" entre les pays de langue française, coopération non seulement dans l'ordre culturel, mais également dans les domaines économiques et techniques comme en matière de recherche scientifique.

"La nation canadienne-française, en raison même de la situation où elle se trouve, ressent avec une particulière acuité le besoin d'avoir avec l'ensemble des pays francophones, des liens toujours plus étroits et mesure les bénéfices d'ordre spirituel et matériel qu'une communauté francophone mondiale apporterait à tous ses membres. L'Etat du Québec, qui serait en cette occurrence l'expression du Canada français, entend apporter sa contribution à l'édification de la francophonie."

Participation directe

M. Drapeau a alors rappelé que, "de par la constitution actuelle du Canada, les 'provinces' sont en réalité des Etats, incomplets assurément, mais des Etats en ce sens qu'ils disposent de la souveraineté totale dans les domaines de leur compétence, comme l'éducation, la culture, les ressources naturelles, le travail, la sécurité sociale, la santé, les collectivités territoriales. Ils sont à cet égard pleinement maîtres de leur politique. Cela est particulièrement important pour le Québec qui entend exercer pleinement sa juridiction et la prolonger dans les relations internationales. Cela explique l'amorce depuis quelques années d'une action internationale du Québec."

Le Nord-Vietnam rejette les propositions des E.-U. mais n'exige plus le retrait des troupes américaines

SAIGON — Le premier ministre du Nord-Vietnam, M. Pham Van Dong, a officiellement rejeté samedi soir, les propositions de paix au Vietnam faites à l'ONU par le représentant américain. Pour la première fois cependant, le retrait des troupes américaines ne figure plus sur la liste des conditions préalables nord-vietnamiennes, pour le règlement pacifique du conflit.

Pour M. Pham Van Dong, les actes par lesquels les Etats-Unis pourraient prouver leur bonne volonté se réduisent à deux mesures: l'une, de nature militaire, est la cessation définitive et inconditionnelle des actions militaires contre la République démocratique du Nord-Vietnam" : et l'autre, de caractère politique, est "la reconnaissance du Front National de Libération (FNL) comme interlocuteur en vue de résoudre toutes les actions au Sud-Vietnam".

Le premier ministre nord-vietnamien a dénié tout droit à l'ONU d'intervenir dans le problème vietnamien, ajoutant que les pourparlers éventuels devaient être engagés sur la base des accords de Genève.

D'autre part, aux Etats-Unis, Le New York Times regrette, dimanche dans un éditorial le rejet "sommaire" par Moscou, Pékin et Hanoi, des dernières propositions américaines sur le Vietnam exprimées par M. Arthur Goldberg aux Nations unies, propositions "qui constituent la fondation la plus constructive qui ait été mise en avant par une puissance mondiale pour une solution négociée du conflit au Vietnam."

L'éditorialiste reconnaît cependant que le problème de la "crédibilité" des intentions américaines est un élément important qui intervient dans les réactions des Nord-Vietnamiens, des Chinois et des Soviétiques. A ce sujet il estime "regrettable que le secrétaire à la défense M. Robert McNamara, ait choisi le jour même ou M. Goldberg lançait son appel à la paix pour annoncer une augmentation de 30 pour cent dans la production des avions militaires pour l'année fiscale commençant le 1er juillet prochain. Et le lendemain même, ajoute l'éditorial, M. McNamara déclarait aux dirigeants de l'OTAN à Rome que les Etats-Unis avaient doublé le nombre de leurs ogives nucléaires en Europe occidentale au cours des cinq dernières années, déclaration qui peut difficilement rassurer le Kremlin."

"Si l'on veut vraiment vérifier la réceptivité d'Hanoi à des offres de réduction des activités militaires et de recherche d'un accord négocié, Washington devra mettre fin à toute déclaration belliqueuse" poursuit le New York Times qui estime que la meilleure façon de donner du poids aux propositions de M. Goldberg serait "d'arrêter toute nouvelle escalade dans le conflit au Vietnam."

Par contre, la position des observateurs nord-vietnamiens se résume à ceci : les Etats-Unis ne veulent pas céder alors qu'ils pourraient le faire. D'autre part, les Nord-Vietnamiens et le Front national de libération ne peuvent pas s'y risquer, quelle que puisse être parfois leur tentation. En d'autres termes, ces mêmes observateurs estiment que ni l'un ni l'autre des adversaires ne semble actuellement prêt à faire des ouvertures sérieuses ou à les prendre en considération parce que, ni pour l'un ni pour l'autre, l'abandon d'une solution militaire au profit d'une solution politique ne s'impose encore.

"Renaissance" à l'ICAP

De notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

MONT-GABRIEL — La treizième conférence de l'Institut canadien des affaires publiques, qui s'est déroulée de jeudi à dimanche dans les Laurentides, a été l'occasion d'une "renaissance" pour cet organisme.

Tandis que la présidente de l'ICAP, Mme Jeanne Sauvé, se réjouit d'un renouveau dans le public qui à son avis a produit une des plus intéressantes conférences de l'histoire de l'Institut, certains fidèles sont désorientés par l'orientation de cette conférence, et le "virage" crée des problèmes difficiles pour les conférenciers qui ne savent plus très bien à qui ils s'adressent.

L'ICAP lui-même s'attachera d'ici la quatorzième conférence à définir tous les aspects de la nouvelle situation, et certains proposent qu'il confie aux spécialistes en animation sociale de l'Institut Desjardins à Lévis le soin de mener une enquête à ce sujet.

Certes la treizième conférence préservait certaines caractéristiques des précédentes; elle a de nouveau été une sorte de "forum" pour la discussion des problèmes brûlants d'actualité, (pas seulement le thème de la conférence), un lieu de rencontre pour-gens-occupés-qui-ne-se-voient jamais et qui reprenaient des échanges interrompus. Même les bars de l'hôtel contribuent à créer ce climat, n'en déplaise aux puritains.

Voir page 8 : ICAP

En ressortant l'affaire Norman, les conservateurs risquent de relancer la chasse aux sorcières

OTTAWA — Le leader de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, celui qui a eu le plus à souffrir du rapport Spence (le nom de M. Pierre Sévigny étant déjà discrédité par l'enquête sur l'affaire Munsinger), rentrera à son bureau ce matin. Il trouvera sur son bureau de travail une copie du rapport du juge Spence sur l'affaire Munsinger.

La copie du rapport Spence envoyée au leader conservateur n'a pas été ouverte durant la fin de semaine mais M. Diefenbaker "est certainement au courant des conclusions du rapport, du moins de ce qu'en ont raconté les journaux", selon les paroles d'un de ses aides.

Le vieux chef tory n'aura pas non plus besoin de lire le rapport en totalité pour décider de la conduite à suivre. Celle-ci est déjà arrêtée, s'il faut en croire le communiqué de presse de 1,200 mots qui a constitué jusqu'à présent le seul commentaire de M. Diefenbaker à la suite de la publication du rapport Spence.

M. Diefenbaker, et les dirigeants conservateurs à sa suite, rétorqueront à la principale accusation portée par le juge Spence contre l'ancien premier ministre ("Le doute doit toujours être tranché en faveur de la sécurité de l'Etat"; règle que M. Diefenbaker a outrepassée au bénéfice de M. Sévigny) en relançant l'affaire "Norman" qui rappelle l'affaire Munsinger.

Le communiqué de M. Diefenbaker posait en effet la question : "L'actuel premier ministre (M. Pearson) a accordé le bénéfice du doute à l'ancien ambassadeur canadien au Caire, lorsqu'une situation identique est survenue, entre 1951 et 1957. Avait-il tort ?"

Voir page 8 : Norman

Québec reconnaît l'Association des policiers provinciaux

Les syndiqués s'élisent un nouveau président et écartent Vachon

par Jean FRANCOEUR

Le gouvernement du Québec reconnaît le caractère représentatif de l'Association des policiers provinciaux et consent à ce que soit déduit à la source le montant de la cotisation syndicale de ses membres.

En outre, il suggère que toute la question du régime syndical de l'association soit soumise à l'arbitrage d'un juge, tandis que s'engageront des négociations entre les deux parties, par le moyen d'un comité paritaire chargé d'étudier la question des heures de travail, salaires et autres conditions monétaires.

En cas d'impasse, ces questions seront également soumises à l'arbitrage d'un juge qui soumettra des recommandations.

Tels sont les nouveaux développements, rendus publics en fin de semaine dans un communiqué émanant du cabinet du premier ministre Johnson, au sujet de l'affaire des policiers provinciaux.

"Un pas de géant vient d'être accompli", a déclaré hier le nouveau président de l'Association des policiers, M. Gilbert Rochon, en commentant la déclaration de M. Johnson.

En l'absence du ministre de la justice, M. Jean-Jacques Bertrand, c'est le premier ministre lui-même qui a reçu, vendredi, le rapport des négociateurs gouvernementaux.

M. Johnson s'est dit très heureux du progrès accompli et a affirmé que son gouvernement ne met pas en doute le caractère représentatif de l'Association des policiers.

De plus, le chef du gouvernement du Québec a annoncé que la retenue à la source des cotisations des membres de ce syndicat serait, dès maintenant, autorisée sur une base volontaire et révocable.

M. Johnson a également révélé que les négociateurs patronaux sont autorisés à suggérer, dès la reprise des négociations, cette semaine :

- **que tout le problème du régime syndical des membres de la Sûreté provinciale soit soumis à un juge pour faire enquête et rapport au gouvernement;**



M. Arthur Vachon, premier président de l'Association des policiers provinciaux.

- **que l'Association soit reconnue comme le porte-parole de ses membres pour soumettre au juge-enquêteur les représentations qu'elle jugera à propos concernant le régime syndical;**
- **qu'en attendant le rapport du juge, l'Association des policiers puisse désigner ses représentants au sein d'un comité conjoint et paritaire chargé d'entendre les représentations sur les heures de travail, les congés, les vacances, les salaires et les autres conditions monétaires de travail.**

Sur ce dernier point, le communiqué du premier ministre précise qu'à défaut d'accord entre les membres du comité, les questions seraient déférées à un juge, désigné par le gouvernement, et qui fera des recommandations au lieutenant-gouverneur en conseil ou au ministre de la justice selon le cas.

VACHON EST ECARTE

L'assemblée des délégués, un des organismes directeurs de l'Association des policiers provinciaux, réunie hier après-midi à l'école John F. Kennedy, de Ville Saint-Michel, pour l'élection des membres de l'exécutif, a écarté la candidature du premier président de ce syndicat, l'agent Arthur Vachon.

Les membres de cette assemblée, au nombre d'environ 70, venus de tous les coins de la province, dont les délibérations se sont tenues à huis clos, ont entériné sur ce point une recommandation unanime de leur exécutif.

La mise en candidature de l'agent Vachon a été écartée, selon la version officielle qui a été communiquée aux journalistes, parce qu'elle dérogeait aux normes prescrites dans les artciles 14 et 6 de la constitution.

L'article 14 stipule en effet que pour être éligible à l'exécutif il faut être membre en règle de l'association; tandis que l'article 6 de la même constitution précise que, pour être admis membre, il faut

Voir page 8 : Québec

Le rapport Spence et le comportement de Diefenbaker, Hees et Fulton

OTTAWA ("Le Devoir") — Sans formuler d'accusations formelles à l'endroit du chef de l'opposition M. Diefenbaker, le juge Spence de la Cour suprême lui reproche de n'avoir rien fait pour sauvegarder la sécurité de l'Etat sinon que d'interdire à son ministre coupable de poursuivre sa liaison compromettante avec l'espionne Gerda Munsinger.

M. Spence affirme que s'il n'y a pas eu atteinte à la sûreté de l'Etat, les rapports intimes de M. Sévigny faisaient peser sur la sécurité du pays une menace constante dont M. Diefenbaker ne semble pas avoir mesuré la gravité puisqu'il a négligé d'ordonner à la Gendarmerie royale de pousser plus loin son enquête sur toute l'affaire et sur le rôle particulier que M. Sévigny y jouait.

M. Diefenbaker a poussé la négligence jusqu'à omettre d'informer son ministre de la défense M. Harkness de l'aberrante conduite de celui qui était associé à ce portefeuille stratégique.

Enfin M. Diefenbaker a négligé de consulter les membres de son cabinet. "Sûrement, il n'aurait été que juste et équitable, et sage aussi, de leur demander si à leur avis le ministre pouvait demeurer membre du cabinet sans qu'il y ait danger pour la sécurité nationale", dit-il.

"Il n'est guère possible, dit-il, d'imaginer un portefeuille plus dangereux que celui de la défense nationale du point de vue de l'espionnage par des agents ennemis et de la recherche de renseignements par des "gangsters" avides."

"Il est difficile de comprendre comment on aurait pu maintenir qui que ce soit en n'importe quel poste du cabinet lorsque le moindre doute subsistait quant à la confiance qu'il méritait du point de vue de la sécurité nationale, car tous les ministres doivent avoir accès à une foule de renseignements confidentiels, mais lui laisser son poste de ministre associé de la défense dans les circonstances semblerait avoir été tout à fait imprudent", ajoute le commissaire enquêteur qui d'autre part ne porte pas un seul acte de son jugement au crédit de M. Diefenbaker qui présidait alors aux destinées du pays.

Si M. Diefenbaker avait exigé une enquête plus approfondie sur le mémoire qui lui fut soumis par la Gendarmerie via son ministre de la justice, M. Fulton, "une telle enquête aurait nécessairement comporté l'examen de la conduite de M. Sévigny tandis que l'enquête menée jusque là par la RCMP s'était restreinte presque exclusivement aux agissements de Mme Munsinger," rappelle M. Spence.

Or, M. Sévigny, loin de dire toute la vérité à son chef, a minimisé l'intimité et la fréquence de ses relations avec l'espionne de sorte qu'au lieu de réclamer sa démission sur-le-champ, le premier ministre s'est contenté de lui interdire désormais de revoir cette femme.

La décision de M. Diefenbaker de s'assurer tout bonnement qu'il n'y avait eu aucune atteinte à la sûreté de l'Etat — la RCMP ne possédait pas cette preuve et l'on n'avait pas requis de la police fédérale qu'elle poursuive son enquête — de même que la décision d'interdire toute relation entre le ministre associé et l'espionne, étaient soutenues par la perspective du départ prochain de Mme Munsinger du Canada. M. Fulton s'en disait assuré. M. Sévigny avait lui aussi rassuré son chef, et M. Diefenbaker en conclut que ces deux mesures etaient suffisantes.

D'ailleurs, le départ de Mme Munsinger ne diminuait en rien les risques d'atteinte à la sûreté de l'Etat, selon la Gendarmerie. Ce danger persistant découlait de deux possibilités: des agents ennemis qui auraient pu succéder à Munsinger si elle avait elle-même été une espionne, ou qui auraient pu utiliser les événements auxquels Mme Munsinger était mêlée comme "prise" pour influencer le ministre; ou encore le danger que des membres de la pègre se servent de la situation pour faire chanter M. Sévigny.

"Même si aucun danger pour la sécurité n'est survenu par la suite, en raison de la décision de M. Diefenbaker, sûrement cela ne constitue pas une justification," ajoute-t-il en rappelant que le bénéfice du doute ne devait pas être accordé à M. Sévigny, mais à la sûreté de l'Etat. Le premier ministre, se fondant sur son appréciation personnelle du ministre en cause, a jugé qu'il pouvait résoudre ce doute en faveur du maintien de M. Sévigny.

De l'importance de la décision personnelle qu'il a prise et qui rappelle, bien qu'il se soit agi là d'une décision considérablement plus grave, les reproches formulés par le juge Frédéric Dorion sur l'ex-ministre de la justice Guy Favreau dans l'affaire Rivard qui, elle, ne mettait même pas en cause la sécurité des citoyens canadiens.

"M. Diefenbaker s'est même abstenu de faire part au ministre responsable de ce portefeuille, M. Douglas Harkness, du danger pour la sécurité, car c'est bien à mon avis ce que représentait cette situation. Même s'il n'était pas nécessaire de consulter ni d'informer les autres membres du cabinet, il est tout à fait étonnant, dans mon opinion, que le membre du cabinet, le premier responsable du ministère de la défense n'ait pas été mis au courant de l'affaire".

De même M. Diefenbaker a-t-il couru le risque de compromettre son collègue M. Hees en négligeant de l'informer, lui qui la fréquentait aussi, des découvertes de la RCMP sur Munsinger.

"La prudence la plus élémentaire aurait exigé que M. Hees soit prévenu de la situation désobligeante dans laquelle ses rapports antérieurs avec Mme Munsinger, si superficiels qu'ils aient pu être, pouvaient le placer, sans parler des conséquences graves que pourraient avoir le maintien ou la reprise de ces rapports," dit M. Spence.

"Je fais cette déclaration même si, d'après toute la preuve présentée à cette commission, il semble que les relations entre M. George Hees et Mme Munsinger aient été très superficielles et n'aient rien eu d'inconvenant", signale le juge qui ne formule à son endroit d'un reproche contenu pour "son indiscrétion légère (dans ses rapports avec Mme Munsinger) mais regrettable".

"Il est regrettable aussi, il va sans dire, ajoute M. Spence en guise de conclusion du jugement qu'il porte sur le chef de l'opposition, que M. Diefenbaker n'ait pas jugé à propos de comparaître devant la présente commission pour y témoigner sur cette question, et sur un bon nombre d'autres".

Les reproches formulés par le juge à l'endroit de celui qui était alors ministre de la justice dans le cabinet Diefenbaker, M. E. Davie Fulton, sont beaucoup plus ambigus.

Dans son témoignage devant le commissaire enquêteur, M. Fulton a déclaré qu'ayant été saisi du dossier de la RCMP sur Gerda Munsinger il accepta la "véracité des faits" et ne posa à la police qu'une question: "La RCMP est-elle convaincue de l'exactitude des allégations qu'elle a formulées?"

M. Spence, dans son rapport, écrit: "Il me semble qu'il suffisait au ministre de la justice d'accepter le rapport de la RCMP sans en examiner les conclusions, aux fins de faire rapport à son premier ministre, M. Diefenbaker. Il est louable que M. Fulton ait fait rapport avec une telle promptitude."

Cependant, M. Spence ajoute que le ministre aurait peut-être dû examiner minutieusement les rapports de la RCMP sur lesquels reposait leur exposé, ou les transmettre aux conseillers juridiques expérimentés de l'Etat.

En somme, M. Fulton n'aurait pas dû se satisfaire de l'assurance qu'il n'y avait eu aucune atteinte à la sécurité de l'Etat. Si la tâche de la police fédérale consiste à rechercher les faits — la RCMP, dit M. Spence, s'est bien acquittée de sa tâche — "il appartient à un conseiller juridique compétent d'interpréter ces faits au point de vue juridique. J'estime que M. Fulton n'aurait pas dû se contenter de laisser la question de la sécurité se déterminer uniquement d'après les seules conclusions énoncées dans le mémoire de la Gendarmerie. Je crois fermement que les conseillers juridiques de l'Etat n'auraient pas accepté une enquête incomplète, et n'auraient pas convenu qu'il n'y avait eu aucune atteinte à la sécurité," dit-il.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 25 la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 25.

La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à:
844-3361 poste 34

ou écrivez à:
LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame
Montréal

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

a des emplois vacants pour célibataires de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.

UNE AGENCE DE PUBLICITÉ RECHERCHE

une secrétaire parfaitement bilingue, intelligente et consciencieuse. Emploi intéressant qui comporte des fonctions variées. Dactylographie et sténographie essentielles.

Etes-vous intéressée? Si oui, appelez:
Mlle Ross, à 849-3728

DESSINATEUR

ayant expérience en dessin architectural et en lotissement

Ecrire à: Case 425, Le Devoir, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LANAUDIÈRE

désire engager

UN PROFESSEUR MASCULIN

pour l'enseignement de la religion dans les classes de 10e et 11e.

Les demandes d'emploi seront adressées au:

333, rue Tellier, Joliette

HÔPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTE

TECHNOLOGISTE MEDICAL

Technicien enregistré ou technicien gradué en chimie d'un Institut de Technologie, pour travail en biochimie. Trente-cinq (35) heures par semaine, assurance-maladie, trois (3) semaines de vacances payées après un (1) an de service, journées de maladie cumulatives, etc.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

Directeur du Personnel
Hôpital St-Charles de Joliette
1000, boulevard Sainte-Anne, Joliette
Tél. 756-1681

A·E·L

Carrières intéressantes

GENIE

Notre compagnie, un pionnier dans les contrôles fluides, systèmes de navigation terrestre, contrôles de fusées, instrumentations optiques, indicateurs-détecteurs par ondes sonores et aussi dans les instruments de précision, etc., demande des INGENIEURS expérimentés et à l'esprit créateur en:

MÉCANIQUE
ÉLECTRO-MÉCANIQUE
ÉLECTRONIQUE
CONTRÔLE DES SYSTÈMES
LIAISON OU PRODUIT
MÉTALLURGIE

possédant 3 ans d'expérience ou plus. Travail intéressant, très bonnes possibilités d'avancement dans un milieu professionnel. Les candidats recherchés tout en travaillant en groupe de nombre limité seront appelés à endosser des responsabilités individuelles très importantes.
Notre compagnie établie dans la région de Montréal depuis 35 ans, offre des conditions excellentes pour un travail stable dans un milieu professionnel et un salaire intéressant.

Ecrire confidentiellement au:
Directeur du personnel
AVIATION ELECTRIC LIMITED
Boîte Postale 2140
Montréal 9, Québec

REDACTEUR — REDACTRICE

Une maison canadienne-française d'édition offre un poste à la rédaction de deux publications spécialisées dans les domaines respectifs de l'alimentation et de l'élevage.

Une bonne connaissance de l'anglais est essentielle. Bénéfices marginaux usuels.

Veuillez communiquer un dossier complet à:

CASE 433, LE DEVOIR, MTL.

CARRIERE DE REPRESENTANT MEDICAL

Un des plus importants fabricants de produits pharmaceutiques est à la recherche d'un représentant expérimenté pour visiter les principaux hôpitaux d'expression française de la ville de Montréal.

Le candidat que nous recherchons doit être de calibre supérieur à la moyenne et posséder beaucoup de dynamisme et d'initiative. Nous exigeons un minimum de 2 années d'études universitaires et quelques années d'expérience avec succès dans la vente des produits pharmaceutiques.

Au candidat sérieux nous offrons un salaire de $8,500 ou plus selon les qualifications. Seuls ceux qui sont stimulés par le défit que représente la vente à un niveau professionnel sont invités à faire leur demande en adressant leur "curriculum vitae" à:

Case 404, Le Devoir, Mtl.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue.

REPRESENTANT DES VENTES

Manufacturier de matériaux de construction de renommée mondiale recherche pour Montréal et les environs, représentant âgé entre 25 et 30 ans, marié et possédant éducation supérieure, expérimenté dans la vente et/ou promotion au niveau des constructeurs de maisons.

Salaire, boni, automobile et toutes dépenses. S.V.P., répondre par écrit seulement.

Pierre-R. Chabot
Directeur régional des ventes

Hunter Douglas Limited

2501, route Transcanadienne, Pointe-Claire, Qué.

BP

B.P. Canada Ltée est à la recherche de personnel en génie

Afin de faire face à une expansion continuelle, la compagnie offre des postes vacants qui présentent un véritable défi dans la commercialisation à notre bureau chef de Montréal. Les candidats seront assurés d'excellentes chances d'avancement dans les dernières techniques du génie. Les postulants seront appelés à s'absenter de Montréal occasionnellement. Un entraînement complet sera fourni.

INGENIEUR DE PROJETS SPECIAUX

On demande un ingénieur mécanicien diplômé possédant de 5 à 10 ans d'expérience dans la distribution du pétrole afin d'évaluer et de concevoir de nouvelles idées sur l'équipement technique et le matériel et développer et administrer des projets de recherches.

INGENIEUR MECANICIEN JUNIOR

Ingénieur diplômé ayant de 1 à 2 ans d'expérience pour être initié au bureau pour visiter les détaillants, ou les postes de service, usines et des projets spéciaux.

STAGIAIRE A LA DISTRIBUTION

Récent diplômé en Science et en génie qui sera assigné à des travaux se rapportant aux domaines suivants: recherches, analyses économiques, études du transport et de la distribution. Poste offrant un véritable défi.

DESSINATEUR

Possédant de 5 à 10 ans d'expérience dans la tuyauterie, la mécanique et les travaux de structure. De l'expérience générale dans l'installation d'équipement électrique (jusqu'au 550-V, 3p.h.) serait très avantageux. De l'expérience dans le pétrole serait préférable.

DESSINATEUR

Possédant de 5 à 10 ans d'expérience dans la conception et le dessin de la construction et domaines relatifs. Une connaissance générale de l'installation électrique 100-220V serait préférable. Une connaissance en architecture est insuffisante.

Les candidats choisis participeront à un excellent programme de bénéfices pour les employés. Traitement pour ces postes suivant les qualifications et l'expérience.

Veuillez adresser vos demandes en mentionnant âge, qualifications, expérience antérieure et salaire actuel à:

B.P. CANADA LIMITÉE,
Service des Relations industrielles et des employés
1245 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.

Toutes demandes seront gardées confidentiellement

AGENT DE RECRUTEMENT

Notre client est un important manufacturier de Montréal. On demande un intervieweur qui sera responsable du recrutement, interview, évaluation du personnel technique, professionnel et de cadre. De plus, ses fonctions comprendront le recrutement dans les universités, la publicité, il devra conseiller le personnel de direction sur la disponibilité des spécialistes et assister au recrutement outre-mer. Une bonne connaissance de l'anglais et un français parfait seront nécessaires.

Ce poste intéressera un diplômé universitaire gagnant présentement de $8,000 à $9,000.

Dossier 118M.

Discrétion et réponse assurées.
LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
Edifice du Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2807
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

REGISSEUR DE CENTRE SPORTIF

Fonctions: responsable de la gestion, de l'organisation, de la surveillance et de l'entretien de l'aréna et des terrains de tennis et football de l'Université de Montréal. Préposé à la coordination des services de cantine et restaurant, de la boutique d'articles de sport ainsi qu'au contrôle du budget, des opérations courantes et à la promotion de la location de salles, de terrains, d'équipement, etc.

Qualifications: Le candidat devra posséder une expérience spécifique ou connexe dans ce secteur d'activités, être habitué à diriger du personnel subalterne et posséder un intérêt pour les activités sportives.

ANALYSTE DES TACHES

Fonctions: analyse des tâches en vue de la préparation des descriptions des postes, de l'établissement de leur évaluation et de leur rémunération. Rédaction des descriptions des postes avec leurs exigences et qualifications à l'aide de techniques appropriées.

Qualifications: diplôme universitaire (sciences administratives, sciences sociales) et deux (2) ans d'expérience ou toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée satisfaisante.

Programme complet de bénéfices marginaux. Exonération des droits de scolarité. Salaire à déterminer.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au:

Service du personnel,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
Case Postale 6128,
733-9951, poste 531.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTREAL

INGÉNIEUR CIVIL

Un minimum de six années d'expérience pratique dans la construction de projets en béton armé et de charpentes métalliques est requis. Le candidat doit pouvoir assumer la responsabilité de ces projets, les diriger et répartir le travail entre les ingénieurs débutants et les dessinateurs.

INGÉNIEURS CIVILS

Un minimum de six années d'expérience dans l'étude et la réalisation de divers projets de construction est requis. Les candidats doivent pouvoir diriger et surveiller l'accomplissement de certains travaux de construction tels que: bâtiments, conduits d'eau, canaux d'égouts, chemin de fer, routes et travaux de drainage. Les candidats doivent posséder également une certaine expérience dans la préparation de plans et devis, dans l'évaluation du coût des travaux et dans la rédaction de rapports.

INGÉNIEUR CIVIL

Un minimum de deux années d'expérience pratique dans la construction de projets en béton armé et de charpentes métalliques est requis. Le candidat doit pouvoir effectuer l'étude de projets relativement simples, aider dans la préparation des cahiers de charges, calculer le coût des matériaux requis et, à l'occasion, remplir la fonction de dessinateur.

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

Le candidat doit posséder un minimum de dix années d'expérience pratique dans la préparation et la surveillance de divers projets relatifs à l'installation d'ateliers, au génie maritime, à l'installation de système de chauffage et réfrigération et dans le fonctionnement des locomotives diesel, des grues et de l'équipement nécessaire à la manutention. Il doit pouvoir assumer les fonctions et les responsabilités d'un surintendant général comprenant: la direction, la surveillance et l'administration de la division ayant charge de l'entretien des unités de la flotte, du matériel roulant des chemins de fer, des ateliers, etc., ainsi que du fonctionnement et de l'entretien des grues, camions et diverses pièces d'équipement.

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

Un minimum de six années d'expérience en génie électrique et dans la réalisation de divers projets électriques est requis. Le candidat doit posséder une connaissance approfondie dans l'élaboration des sous-stations et des lignes de distribution.

LES ÉCHELLES DE SALAIRE VARIENT DE $7,274 À $12,154 SELON LES QUALIFICATIONS ET L'EXPÉRIENCE DES CANDIDATS.

DESSINATEUR DIPLÔMÉ

Echelle de salaire de $5,770 à $6,388.
Le candidat doit posséder un diplôme d'école secondaire ou l'équivalent et un minimum de deux années d'expérience. Il doit pouvoir tracer des plans d'après les notes et les données des arpenteurs ou les croquis des ingénieurs. Il devra surtout dessiner des projets d'ordre architectural.

CES EMPLOIS SONT DE NATURE PERMANENTE ET D'EXCELLENTS AVANTAGES MARGINAUX Y SONT ATTACHÉS INCLUANT LE PRIVILÈGE DE STATIONNEMENT GRATUIT SUR LA PROPRIÉTÉ DU CONSEIL. LES DEMANDES D'EMPLOI DOIVENT ÊTRE FAITES PAR ÉCRIT ET ADRESSÉES AU:

CHEF DU PERSONNEL
CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
357, RUE DE LA COMMUNE
MONTRÉAL 1, QUÉ.

VENTE IMPORTANTE, URGENTE PAR ENCAN PUBLIC MARCHANDISE SAISIE

6 DERNIERS BALLOTS MARQUES 66/887

Pièces uniques et rares

TAPIS DE PERSE

et

SUPERBES TAPIS DE TURQUIE, AFGHANISTAN, BELOUTCHISTAN ET PLUSIEURS AUTRES MODELES D'ORIGINE ORIENTALE FABRIQUES A LA MAIN

originairement commandés pour fournir une firme très bien reconnue et spécialisée dans les tapis de Perse, qui cessera désormais toutes activités commerciales. La marchandise est consignée au:

MAGASIN D'ENTREPOSAGE DE L'AEROPORT

MORGAN STORAGE & MOVINGS LTD.

560, avenue Orly, Dorval
(près de l'aéroport de Dorval)
pour être vendus à l'enchère
SUR EMPLACEMENT
CE LUNDI, 26 SEPTEMBRE 1966
A 3 H. 30 P.M.

Peuvent être vus lundi ce 26 septembre 1966 à partir de 10 hres a.m. lorsque les ballots seront ouverts et étiquetés en préparation de l'encan.
Ces tapis de qualité sont quelques-uns des plus beaux modèles provenant du:

SAROUK, SONGOUR, ABEDEH, KIRMAN, AFSHAR, FERDOZ, ISPAHAN, SAROUK-MIR, QUOOM, HERIZ, BESHIR, INULDJE, DASGIR, SEREBEND, LUR
dans toutes les grandeurs

BOURGAULT EN FAVEUR DE CERTAINES BARRIÈRES TARIFAIRES

Un Québec indépendant ne pourrait se payer le luxe immédiat du libre-échangisme

par Réal PELLETIER

M. Pierre Bourgault a réclamé hier dans une entrevue certaines barrières tarifaires pour le Québec, dans le cadre éventuel d'un Québec indépendant, précisant que ce geste irait peut-être à l'encontre d'une certaine panacée de l'internationalisme économique, du libre-échangisme, mais certainement pas à l'encontre des pures réalités économiques qui font notamment que les pays n'accèdent au libre-échange que le jour où ils peuvent affronter la concurrence internationale.

Le chef du RIN, qui précisait des déclarations faites la veille devant un groupe de partisans du comté de Gouin, a dit que le Québec devrait par exemple protéger ses marchés de l'acier, des produits maraîchers, jusqu'à ce qu'il puisse affronter la concurrence dans le premier cas avec les aciéries canadiennes, dans le deuxième cas avec les producteurs maraîchers des Etats-Unis.

On crie au libre-échangisme, dit-il, on lance comme ca qu'il faut entrer dans le mouvement de l'internationalisme économique. Les pays qui, comme ceux du Marché commun, lèvent leurs barrières douanières, acceptent des sacrifices, bien sûr, mais en retirent des avantages encore supérieurs, parce qu'ils sont certains de pouvoir affronter la concurrence.

Or, selon M. Bourgault, demander au Québec, collé à la puissance américaine, d'accéder angeliquement au libre-échangisme, ne peut que le conduire à sa perte.

Le chef du RIN cite le cas de Sidbec : il y a ici, dit-il, un marché de 600,000 à 800,000 tonnes d'acier par année. Sidbec n'a pu démarrer, dit-il, parce qu'elle aurait dû dès le départ affronter des entreprises bien établies, ailleurs au Canada. Si le Québec protégeait son marché, Sidbec pourrait naître et éventuellement, les barrières de l'acier pourraient disparaître.

Même chose, dit-il, pour les maraîchers du Québec. On ne peut compter, dans les circonstances actuelles, qu'ils s'organisent efficacement comme producteurs, puisqu'ils arrivent avec peine à écouler leurs produits sur le marché québécois même, qui est envahi par la production américaine. Si on assurait les producteurs du Québec du marché québécois comme point de départ, ce geste leur donnerait une assise qui leur permettrait éventuellement d'organiser leur production pour en arriver à affronter la concurrence nord-américaine.

"Ceux qui parlent de libre-échangisme, d'internationalisme économique, dit-il, me font rire." M. Bourgault note qu'à l'intérieur même du Canada existent certaines formes de barrières: il en coûte plus cher par exemple, dit-il, d'expédier certains produits de Montréal à Winnipeg que dans le sens inverse, à cause des lois. — comme par hasard fédérales — du chemin de fer.

Le Marché commun, poursuit M. Bourgault, c'est du véritable internationalisme économique, mais pas une série 'd'envahissements unilatéraux'. Le véritable internationalisme se fait dans le respect des intérêts de chacun: celui que l'on prêche parfois au Québec est plutôt une forme de masochisme économique.

Selon M. Bourgault, le gouvernement du Québec devrait d'ores et déjà mettre l'accent sur l'équipement industriel plutôt que sur la consommation. Le premier ministre Johnson, a-t-il dit, semble avoir en partie compris le problème, mais il ne fera rien pour le résoudre.

Le chef du RIN se refuse de croire que les masses ne peuvent pas être convaincues à cette idée. D'abord, dit-il, il ne s'agit pas de diminuer la consommation des masses, mais de la stabiliser. Et ce n'est pas la masse des travailleurs qui doit porter ce fardeau de l'équipement industriel, mais le profit, qui doit être limité.

"Que les hommes politiques — et les chefs syndicaux — expliquent ces choses aux masses, dit-il, et elles vont comprendre." Le chef du RIN cite le cas des politiques économiques du premier ministre Wilson en Angleterre.

Mais, ajoute-t-il, nous sommes encore loin de ce comportement de la part de nos chefs. Cette semaine, note M. Bourgault, j'entendais trois ouvriers dans un restaurant de quartier protester contre les nouvelles augmentations de salaires demandées par les postiers. C'est ici, dit-il, qu'on met le doigt sur ce que j'ai appelé le manque de "politisation" des travailleurs, terme que M. Marcel Pepin, président de la CSN, a "bêtement" voulu comprendre comme l'affiliation du mouvement syndical à un parti politique. Tout ce qu'il s'agit de faire, dit-il, c'est de rejoindre les gens et de leur parler: ils ne sont pas si bêtes que certains le croient.

Selon M. Bourgault, les chefs syndicaux sous-estiment aussi les problèmes réels des travailleurs reliés à la langue de travail. J'ai été à même de me rendre compte de ce phénomène, dit-il, lors de mes tournées à travers le Québec, mais les leaders syndicaux raisonnent sur les problèmes ouvriers à partir de modèles trop souvent empruntés où les solutions qui répondraient à des problèmes particuliers de la réalité québécoise n'apparaissent pas.

SUR LE CLOU

Les conclusions de l'enquête-participation, menée dans 39 municipalités du **secteur-nord du Saguenay-Lac Saint-Jean,** seront rendues publiques, au début du mois d'octobre, au cours d'une rencontre organisée par le **Conseil économique régional.** Les quatre spécialistes dont les services avaient été retenus pour cette enquête (**MM. Paul-Arthur Fortin, Georges-Henri Poirier, Charles-Henri Desbiens et Gilles Picard**) ont déjà remis leur rapport à **M. Marcel Bélanger,** géographe, à qui revient la tâche d'en faire la synthèse. Le gouvernement du Québec a accordé une somme de $35,000 pour la bonne marche de cette enquête qui a débuté en septembre 1965.

* * *

La Fédération canadienne des maires et municipalités quittera ses bureaux de Montréal pour s'installer à Ottawa, au début de l'année 1967. En annonçant cette nouvelle, le président de cet organisme, M. W. G. Rathie, maire de Vancouver, a précisé qu'Ottawa était le choix logique pour le nouveau siège de la fédération, cette dernière jouant un rôle important dans les relations intergouvernementales. Il sera ainsi plus facile au personnel de l'organisme de maintenir une étroite liaison avec les ministères et les agences du gouvernement fédéral.

* * *

L'économie du Canada et du Québec sera le thème du congrès que tiendra, à Beauport, les 30 septembre, 1er et 2 octobre, **l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec.** Le député de Saint-Jean-Napierville - Iberville, **M. Paul Beaulieu,** y prononcera une conférence, tandis que divers économistes du Québec ont été invités à préparer des exposés au profit des délégués de l'association. D'autre part, un troisième candidat, dont le nom n'est pas encore connu, briguerait les suffrages au poste du président de l'Association provinciale du parti progressiste-conservateur. Un communiqué de l'association, qui fait état de cette rumeur, rappelle que le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, et M. Rodrigue Bourdage, organisateur du parti aux dernières élections fédérales, étaient également intéressés à succéder au président actuel, M. Jacques Bouchard, d'Amos.

* * *

• La régionalisation municipale sera à l'ordre du jour des assises de l'**Union des conseils de comté de la province de Québec,** qui se tiendra au Château Frontenac, à Québec les 13, 14 et 15 octobre prochain.

* * *

• Le comité du Québec pour l'amnistie des prisonniers politiques au Portugal tiendra une réunion, mercredi 28 septembre, à l'occasion du passage à Montréal, de **M. Silas C. Cerqueiras,** envoyé spécial du Front national de libération portugaise et assistant de recherche de la Fondation nationale en sciences politiques de l'université de Paris. Cette réunion, qui se tiendra au Club portugais de Montréal, 3810, boul. Saint-Laurent, a pour but de faire connaitre la condition des prisonniers politiques au Portugal et lancer un appel pour leur libération. Sera également présent le **révérend G.V. Kimball,** président de la Conférence canadienne pour l'amnistie au Portugal qui aura lieu à Toronto, le 28, 29 et 30 octobre.

Pour le métro, le même billet et le même prix

La Commission de transport de Montréal met en vente dès ce matin les nouveaux billets utilisables à la fois pour les autobus et pour le métro.

Les billets sont au même prix qu'actuellement, et pour les adultes et pour les écoliers. L'avantage des nouveaux billets, c'est qu'ils permettront à leurs détenteurs d'avoir rapidement accès au métro, tandis que les détenteurs des billets actuels devront passer par l'échangeur avant d'accéder au métro.

Depuis le début de la semaine, les lignes de métro allant de la Place d'Armes au boulevard Henri-Bourassa, et de Atwater à Papineau, fonctionnent à pleine capacité, en vue de terminer l'entraînement du personnel, a révélé hier M. L'Allier. Ces lignes seront officiellement ouvertes au public le 17 octobre.

Plus de 12,600 adultes s'inscrivent aux cours du soir de la C.E.C.M.

La CECM conclura avec la Commission d'apprentissage de l'industrie de la chaussure une entente en vertu de laquelle le centre d'apprentissage de cette industrie recevra chaque année un certain nombre d'élèves que la CECM aura choisis et préparés en tenant compte des exigences de cet apprentissage, annonce le Bulletin d'information de la CECM.

Cette entente est la deuxième du genre qu'autorise la CECM ; la première avait trait aux métiers de la construction.

On prévoit qu'environ 70 élèves pourront, dès le mois d'octobre, fréquenter le nouveau centre de l'industrie de la chaussure, situé au 5350 rue Lafond.

Comme dans l'entente précédente, la Commission s'engage à ne diriger vers le centre que des élèves dont la formation répond aux exigences des programmes de métier et à "réinscrire dans ses écoles les élèves chez qui un manque d'aptitude aurait été décelé après une période de probation". De son côté, la Commission d'apprentissage assume "l'entière responsabilité du placement des élèves qui auront complété, avec succès, les cours réguliers d'apprentissage".

Laporte a toujours foi dans le regroupement municipal

BOUCHERVILLE (LeD) — Le maire Clovis Langlois, de Boucherville, a reçu samedi après-midi des mains de M. Adrien Létourneau, président de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal, la médaille d'or que cet organisme remet annuellement à la banlieue de l'année. Pour la troisième année consécutive, cet honneur échoit à une municipalité de la rive sud, Candiac et Beloeil ayant précédé Boucherville.

Le député du comté de Chambly et ancien ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a souligné, au cours d'une réception civique, que Boucherville, à l'instar de nombreuses villes de la banlieue, se développait rapidement, mais surtout de façon harmonieuse, ce qui est encore plus important. Il a particulièrement fait état de la construction du magnifique hôtel de ville et du centre civique fonctionnel, de la fusion des municipalités de la campagne et du village et du plan d'urbanisme et de développement industriel. "Quoi qu'on ait dit depuis quelques mois, c'est là, dans la fusion et la mise en commun des forces vives et des citoyens que réside l'avenir des municipalités du Québec."

L'ancien ministre a souhaité que les études entreprises en vue de la rénovation urbaine d'une vingtaine de municipalités se poursuivent, et que la Société générale de l'habitation, créée par le gouvernement libéral, comble tous les espoirs que l'on fonde sur elle.

MM. Jean-Pierre Côté, député du comté à Ottawa et ministre des postes, et Paul-Emile Sauvageau, député de Bourget et représentant du ministre des affaires municipales, se sont aussi réjouis de l'honneur qui échoyait à une ville au cachet historique indéniable et qui célébrera l'an prochain son tricentenaire.

Le président du jury, M. Robert Henry, a souligné que 90 pour cent des 3,000 familles de Boucherville (qui compte 15,000 âmes) sont propriétaires, et que l'équipement collectif mis au point vise à satisfaire non pas seulement les besoins immédiats, mais aussi ceux d'une ville plus populeuse. On prévoit en effet que la "ville-type du Canada français" comptera 70,000 habitants en 1980. Résumant son opinion et celle de ses collègues du jury, MM. Isaac Miron et Roger Bédard, M. Henry a dit qu'à n'en pas douter la coquette ville de la rive sud possédait tous les attributs qui lui permettent de rendre ses citoyens heureux.

Indemnité aux journalistes du défunt Métro-Express

Une entente est intervenue entre le syndicat des journalistes de **Métro-Express** et la société de gestion Communica, à la suite de la fermeture du journal le 14 septembre. Elle prévoit que les membres de la rédaction reçoivent une semaine de salaire, correspondant au préavis de mise à pied, plus une indemnité égale pour tous de $100, à laquelle s'ajoute l'indemnité proportionnelle suivante: 1) pour les journalistes qui étaient à l'emploi de **Métro-Express** depuis moins d'un an, 2 pour cent du salaire gagné. 2) Pour ceux qui étaient à l'emploi du journal depuis plus d'un an, deux pour cent du salaire pour la dernière année et 4% pour l'avant-dernière année.

La plupart des membres du personnel de la rédaction étaient à l'emploi de **Métro-Express** depuis moins d'un an, l'équipe ayant été renouvelée pratiquement au complet en septembre dernier à l'occasion du départ du rédacteur en chef et du directeur de l'information, MM. Yvon Turcot et Roger Nantel, qui avait entraîné la démission de la plupart des journalistes. **Métro - Express** avait été fondé à l'été 1964, pendant la grève de **La Presse.** La fermeture a été annoncée aux journalistes le mercredi après-midi 14 septembre. Trois d'entre eux avaient été embauchés le lundi précédent. L'entente a été ratifiée par le syndicat des journalistes de **Métro-Express** lors d'une assemblée la semaine dernière.

La CECM achète des manuels scolaires pour $1,400,000

La Commission des écoles catholiques de Montréal a commandé des manuels scolaires pour la somme de $1,372,185. L'an dernier, le total de ses commandes s'est élevé à $1,250,000 ($885,000 en août et le reste au cours de l'année).

"Comme d'habitude, précise la CECM, la Commission a procédé par demandes de soumissions et elle a accordé les commandes aux éditeurs ou libraires dont les offres étaient les moins élevées", sauf dans le cas du Centre de psychologie et de pédagogie qui se réserve la distribution exclusive des manuels qu'il édite, ce qui en fait un cas particulier. Les manuels commandés au C.P.P. ont coûté $123,447.30. Les demandes de soumissions étaient divisées en sept groupes.

Le partage des commandes pour les manuels des quatre premiers groupes s'est fait comme suit : Editions Fides, $395,220.16; Centre éducatif et culturel, $248,842.31; Palm Publishers Press Service, $176,738.70; Librairie des Ecoles, $5,562.64.

Dans le 5e groupe, 11 éditeurs ou librairies se sont partagés des commandes totalisant $106,228.50. Dans le 6e groupe, 10 éditeurs ou librairies ont rempli les commandes qui s'élevaient à $211,097. Deux librairies se sont partagées les commandes du 7e groupe : Leméac ($74,203.40) et Dussault ($30,845.03).

Outre le remplacement d'un plus grand nombre de manuels devenus inutilisables, les causes de l'augmentation du coût global des manuels sont : un nombre plus élevé de nouveaux manuels, la hausse normale des inscriptions et le prix plus élevé de plusieurs manuels.

Les syndiqués de l'Hydro voteront vendredi

M. Jean-Robert Gauthier, directeur professionnel de la Fédération canadienne des employés des services publics, (CSN), est disposé à participer à une assemblée contradictoire avec les représentants du Syndicat canadien de la fonction publique, (FTQ-CTC), devant les employés de bureau et de métiers de l'Hydro-Québec. Les deux groupes syndicaux rivaux sont engagés depuis un mois dans une campagne de recrutement intense auprès des employés de l'Hydro, qui décideront vendredi par scrutin secret à qui ira leur allégeance.

M. Gauthier a adressé vendredi un télégramme au directeur du Syndicat canadien de la fonction publique au Québec, M. André Thibodeau, dans lequel il déclare avoir appris que le SCEP s'apprêtait à convoquer une assemblée contradictoire pour mardi soir, et qu'il était disposé à y participer même s'il considère qu'une telle assemblée n'est qu'un "geste publicitaire" "qui ne vise qu'à jeter de la poudre aux yeux". Il précise aussi qu'il est prêt à rencontrer M. Thibodeau pour arrêter les modalités de l'assemblée.

Au congrès de la CSN, M. Marcel Pepin définira la place du travailleur dans l'industrie et l'économie

Le prochain congrès biennal de la Confédération des syndicats nationaux se tiendra à Montréal, du 9 au 15 octobre prochains. On y attend près de 1,100 délégués.

"Ce congrès se situe à un moment important de l'histoire de la CSN, mande un communiqué. Celle-ci a pris, en effet, depuis deux ans, une expansion extraordinaire : à son congrès de 1964, la CSN comptait 141,000 membres ; elle en compte maintenant un peu plus de 204,000. La CSN peut se dire qu'elle a été à l'avant-garde dans sa façon de traiter des problèmes syndicaux, sociaux et économiques, et à bien des points de vue, elle est devenue le point de ralliement de la population salariée, qu'elle soit syndiquée ou non."

Dans son rapport moral au congrès, le président général, M. Marcel Pepin, traitera de "la société qui doit être bâtie par et pour les hommes." Il y parle de la place que le travailleur doit avoir dans l'industrie et la société. M. Pepin élabore dans son rapport certaines idées sur le rôle du syndicalisme dans l'entreprise et dans l'économie, à un moment où le syndicalisme est remis en question sur la place publique.



Le rapport de M. Pepin, qui sera livré au congrès dès la première journée, fera l'objet d'une étude en commissions. Il servira notamment à établir les positions de la CSN au sujet de certains problèmes bien précis auxquels font face les travailleurs et à délimiter dans quel sens l'action de la centrale syndicale s'orientera au cours des prochaines années.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, le ministre fédéral de l'immigration, M. Jean Marchand, le ministre du travail du Québec, M. Maurice Bellemare, le ministre fédéral du travail, M. John Nicholson, le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, le très révérend Kenneth McGuire, évêque anglican de Montréal, et M. Lionel Sorel, président de l'Union catholique des cultivateurs, seront invités à prendre la parole lors de l'ouverture, dimanche après-midi, le 9 octobre.

Plusieurs autres invités de marque seront aussi présents à l'ouverture du congrès : Mme Réjeanne-L. Colas, présidente de la Fédération des femmes du Québec, M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Georges Levard, président de la Confédération française démocratique du travail, M. A. Vanistendael, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, M. John J. Deutsch, président du conseil économique du Canada, M. René Paré, président du conseil d'orientation économique du Québec, et M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des forêts.

"Le F.L.Q. continue"

Les terroristes dénoncent le RIN, "parti bourgeois, aphone et inutile"

"Le FLQ n'est pas mort et ne saura jamais mourir", affirme un communiqué de la section montréalaise du Front de libération du Québec. Malgré "notre manque d'expérience révolutionnaire, la fragilité de nos cadres, le peu de moyens mis à notre disposition, la perte précieuse de plusieurs de nos membres, écroués dans les geôles infâmes du colonialisme et de la réaction, affirme le communiqué, le FLQ continue."

Notant qu' "il est plus facile d'interner des hommes que des idées", le communiqué expédié par la poste, s'en prend au Rassemblement pour l'indépendance nationale et invite tous les indépendantistes à faire le choix qui s'impose, à savoir : "être membre d'un parti bourgeois, aphone et inutile ou s'intégrer au sein d'un mouvement révolutionnaire".

Il ajoute à l'intention des indépendantistes qu' "un travail positif au sein du FLQ accélérera l'avènement d'un Québec libre bien davantage que dix ans de faux labeurs et d'énergies perdues au sein du RIN".

Le communiqué déclare également : "Le FLQ continue donc. N'en déplaise aux moralistes, aux politicailleurs, aux réactionnaires. N'en déplaise à Pierre Bourgault auquel nous formulons l'avertissement suivant : si le RIN doit miner notre action patriotique et révolutionnaire, alors qu'il s'efface de la scène politique. Ce n'est pas dans un salon, en sirotant un "drink", ni en se mirant dans une glace, que l'avènement de l'indépendance sera chose réalisable. Les palabres, les discours à l'emporte-pièce, les ralliements inoffensifs, n'ont jamais rien apporté de concret jusqu'à maintenant."

Message à la famille Corbo

Par contre, dans sa dernière livraison, en date du 16 septembre, l'organe du FLQ, "la Cognée" (édition nationale), adresse un message à la famille Corbo, dont le fils de 16 ans, Jean, a péri cet été lors de l'explosion d'une bombe qu'il transportait.

Notant que Jean Corbo a "cru trop fort aux notions de liberté et de décence", l'organe déclare : "Ce ne sont pas des pontifes du séparatisme qui l'ont tué, mais les parasites du monde ouvrier et les responsables de notre déchéance.

"Nous habitons un pays qui ne nous appartient pas, en locataires indésirables. Où l'entêtement de vivre dans sa langue est un crime. Où il faut à son tour exploiter le plus petit que soi pour réussir. Et où nous sommes condamnés au recul, à l'abandon, à la prostitution de notre volonté.

"C'est pour ces motifs que Jean, sans doute, s'est fâché avec toute l'ardeur et la générosité dont sa jeunesse était seule capable. Et qu'il a agi. Votre fils est mort au combat en quelque sorte, à seize ans; soit à l'âge où d'autres rêvent d'aventures et d'une vie qui embrase tout entier.

"Pourtant, nous y sommes pour rien. Nous ne le connaissions même pas. Il n'entre pas dans nos méthodes de mobiliser des adolescents, du moins pas au stade où nous en sommes rendus dans ce pays qui est devenu le vôtre."

C'est en offrant "notre sympathie la plus humble et la plus sincère" que la direction de "La cognée" conclut son "Message à la famille Corbo".

LES
SERVICES CULTURELS
DU
COLLEGE SAINTE-MARIE

offrent aux personnes intéressées aux **Beaux-Arts** et à la **Littérature,** onze séries de cours:

— Le rôle de l'art dans la vie actuelle
— Connaissance de la musique
— Oeuvre d'art dramatique
— L'expérience artistique
— Littérature canadienne-française
— Evolution du théâtre comique français de "Maître Pathelin" à Marcel Aymé
— Les trésors de la poésie lyrique en France
— Le roman contemporain
— La poésie dernière vague: les chansonniers
— La conscience humaine dans la littérature européenne
— Civilisation grecque et latine

Les cours se donnent le soir, à partir du 3 octobre

Demander le prospectus

COLLEGE SAINTE-MARIE
SERVICES CULTURELS
1180, rue Bleury, Montréal 2 — 866-3611

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
"PRIMEAU"
GALVANISE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
• MONTREAL — 322-4160
• QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

POUR LES JEUNES!
Assurez-vous un revenu régulier en livrant à domicile, tous les matins, le journal
LE DEVOIR
Nous avons présentement besoin de porteurs dans les districts suivants :
VERDUN - LACHINE - LASALLE
Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mt-Royal, Villeray, Rosemont, Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Carillerville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreaultville, Charlemagne, Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, etc.
Appeler à :
844-3364 SERVICE DU TIRAGE



ST LEGER
Importé d'Ecosse spécialement pour ceux qui préfèrent leur SCOTCH doux et très léger.
Distributeurs: Importations Durand — 842-5471


Aussi goûtée que Célestins
"Là où l'on mange bien, on boit l'EAU DE VICHY CÉLESTINS". Légèrement thérapeutique, l'eau minérale alcaline naturelle VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.
Méfiez-vous des imitations, exigez toujours
VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!
32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢


PRENEZ CONGE
LE JOUR DU LAVAGE
Nous sommes experts pour le lavage des vêtements de toute la famille. Confiez-nous votre lessive. —
Appelez aujourd'hui.
Jolicoeur
Depuis 1907
LA. 1-2161
Succursale au centre d'achats Rockland
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

EDITORIAL

Une communauté à faire

Il est naturel — et il est heureux — que la visite officielle du président du Sénégal permette de faire avancer le projet de communauté internationale des pays de langue française et d'approfondir la réflexion à ce sujet. L'adhésion fervente du Québec à ce grand dessein n'a rien d'étonnant : peu de peuples ont autant de raisons que le nôtre de souhaiter l'avènement de pareille communauté et sont mieux placés pour en mesurer l'intérêt. Ce serait pourtant entretenir de grandes illusions que de croire à la naissance imminente d'une communauté organisée et de considérer comme allant de soi la participation directe du Québec à un tel ensemble.

•

Depuis la conférence au sommet de l'Organisation commune africaine et malgache à Tananarive, en juin dernier, la plupart des Etats francophones d'Afrique noire ont fait leur le projet d'une telle communauté, dont le président Senghor fut le premier chef d'Etat à suggérer publiquement la création et dont le président Bourguiba est devenu à son tour, depuis un an, un fervent apôtre. A elle seule, la rencontre de l'Afrique blanche et de l'Afrique noire autour de cette grande idée a plus que valeur de symbole, si élevé soit-il : elle illustre très concrètement ce que seraient, sur le plan de la coopération internationale, le contenu et les moyens d'une communauté des pays de langue française.

Rien ne serait plus néfaste et plus vain que d'envisager pareil regroupement à partir de motifs d'ordre sentimental : une longue histoire commune ou un même attachement à la langue française. Ces facteurs peuvent faciliter la constitution et le fonctionnement de l'éventuelle communauté mais ils sont en l'occurrence secondaires. C'est à partir de motifs plus pressants, plus immédiatement sentis par les pays concernés, c'est en fonction de besoins et d'intérêts communs, c'est en vue de résultats concrets, mesurables, que doit être conçue une communauté francophone. La coopération est, et sera de plus en plus, une donnée fondamentale, voire la règle dominante, dans les rapports entre les peuples (coopération entendue dans son sens plein et non pas ramenée à la seule et discutable notion "d'assistance"). Or, l'ampleur et l'efficacité de la coopération dépendent de la communication, de la compréhension, d'une certaine communauté de conceptions et de réactions, d'un langage commun.

C'est pourquoi la communauté de langue peut, mieux et plus que tout autre élément, fonder à long terme une coopération exemplaire ou, si l'on préfère, une coopération privilégiée, à la condition certes que cette langue soit le bien égal de tous et que la communauté ne s'identifie à aucune idéologie et à aucun "bloc".

Au cours des dernières années, la naissance de nombreuses associations et institutions à l'enseigne de la francophonie a démontré que les regroupements sur la base de la langue commune répondent à un besoin de plus en plus vif et favorisent les entreprises communes, qu'ils permettent d'aller en matière d'actions concertées et de coopération plus loin et plus profondément que les institutions édifiées sur d'autres bases. Il s'agit d'ailleurs de regroupements "ouverts", puisque la plupart de leurs membres participent en même temps à d'autres organismes de même nature, recouvrant un champ plus vaste ou différent. Pas plus que l'appartenance des pays africains à l'O.U.A., des pays sud-américains à l'O.E.A. ou des pays arabes à la Ligue arabe n'est exclusive de leur adhésion à l'O.N.U. et à une foule d'autres organisations internationales, l'appartenance à une communauté francophone n'affaiblirait chez ses membres leur participation à d'autres institutions. On peut même estimer — et cela a été vérifié en certains cas — que les organisations internationales d'ordre culturel et régional développent, chez leurs membres, une conscience plus aiguë de la coopération à l'échelle mondiale.

Un ancien ministre dahoméen a pu décrire le rôle contemporain de la langue française comme celui d'un facteur de rapprochement des peuples et de communion des civilisations. Rien ne l'illustre mieux que l'action et la pensée d'hommes comme Senghor, Bourguiba, Sihanouk et Tsiranana, pour ne pas parler des Occidentaux. La communauté serait oeuvre de communion et de coopération, grâce à la langue française.

A cette coopération, un immense domaine d'action serait ouvert sur les plans culturel, économique et social. La mise en commun des ressources intellectuelles et matérielles, des moyens modernes de diffusion et de communication, permettraient d'engager une longue série de vastes actions concertées pour les fins du développement, du mouvement des personnes et de la circulation des documents, de la rencontre des civilisations. Ce pourrait être une sorte "d'Unesco" des pays de langue française.

•

Les réactions enregistrées depuis quelques mois indiquent que, si la communauté doit naître, ce sera par étapes, selon des formules souples et une démarche pragmatique. Soucieuse au plus haut point de ne pas prêter flanc à des accusations de néo-impérialisme, la France a jusqu'à présent manifesté la plus grande réserve : s'il est nécessaire d'exorciser le soupçon, désormais fallacieux, de néo-impérialisme, il serait navrant que cette crainte paralysât l'essor du projet. L'abstention ou l'opposition de certains pays nord-africains et les hésitations même de quelques pays d'Afrique noire indiquent la nécessité d'une action de départ discrète, visant d'abord l'échange d'informations puis la coordination des moyens en vue de quelques actions précises et utiles. Tôt ou tard, cependant, il faudra bien organiser cette communauté, la doter d'un minimum de structures et de ressources. Enfin, la grande diversité de situation des pays et groupes francophones dans le monde sur les plans politique et constitutionnel soulève un autre problème. Il n'y a évidemment aucune difficulté, théoriquement au moins, dans le cas des Etats souverains; il risque d'y en avoir de singulières pour les autres. Certes, comme l'a rappelé le président Senghor, il n'est pas indispensable d'avoir tout le monde au départ : l'adhésion, par exemple, de la moitié des quelque trente Etats "admissibles" — celle de la France étant essentielle — pourrait être suffisante.

C'est peut-être le Canada français qui posera le problème le plus complexe. A ce propos, on aura remarqué la significative identité de vues entre le gouvernement actuel et des représentants du précédent : ils se rejoignent pour affirmer la nécessité d'une adhésion directe, d'une participation sans intermédiaire du Québec. Il est évident que nous ne saurions concevoir d'être absents d'une communauté internationale de langue française et que la majorité des nôtres n'estimerait ni suffisante, ni normale la seule participation du gouvernement central même si celui-ci se juge "partiellement francophone". Et cela d'autant plus que la future communauté se préoccupera, au premier chef, des questions relatives à l'enseignement, à la politique culturelle, à la jeunesse, à la formation technique, à la recherche scientifique, tous domaines qui chez nous sont exclusivement ou en priorité de la juridiction des Etats provinciaux.

•

On peut estimer qu'il existe déjà implicitement une certaine communauté entre les pays de langue française. Mais au-delà des accords très étroits qui associent la France à de nombreux pays africains et la Belgique à quelques autres, les relations sont loin d'avoir l'ampleur et l'efficacité qu'elles pourraient revêtir et elles restent essentiellement de nature bilatérale. Il importe, dans notre commun intérêt, d'organiser, de planifier, de multilatéraliser ces échanges et ces relations.

Pour y parvenir, la voie la meilleure à tous égards serait celle de la communauté. En s'employant à le faire comprendre, le président Senghor a droit à la gratitude de tous les francophones, de tous ceux du moins qui croient à la coopération fraternelle entre égaux.

Jean-Marc LEGER

La chronique de M. Jacques Poisson "A la recherche du français" paraîtra deux fois par mois d'ici la fin de l'année et ultérieurement, une fois par semaine.

Lettre au Devoir

L'inflation c'est quoi ?

Depuis quelques jours, nous entendons parler d'inflation au Canada. Bien des gens et surtout des travailleurs se demandent ce que ce mot veut dire.

Par l'entremise de ce journal, je voudrais répondre à cette question. Inflation vient du mot latin: "inflatio" ou "inflare". Le mot qualifie une économie politique déséquilibrée. Une inflation économique se caractérise par une hausse générale des prix que les économistes attribuent, soit à la mauvaise circulation monétaire, soit au déficit budgétaire ou à un mauvais ajustement de l'offre et de la demande.

Les économistes modernes offrent une explication différente du phénomène. Ils s'intéressent moins à l'inflation monétaire et plus à l'inflation économique, considérée comme plus grave.

Selon certains techniciens, l'inflation caractérise une économie où la demande totale de biens et de services est excessive par rapport aux ressources existantes. Il semble toutefois que cette dernière définition doive être précisée pour rendre compte du phénomène économique qu'est l'inflation.

On dit qu'il y a tension inflationiste lorsque, à une époque déterminée et à un niveau de prix donné, le volume de la demande excède le volume des biens et des services offerts; autrement dit, il y a menace d'inflation dès que le marché se caractérise par un excès de la masse des réserves ou revenus que les particuliers, les entreprises et l'Etat sont disposés à utiliser pour l'achat des biens et des services mis à leur disposition. L'excès de la demande par rapport à l'offre peut provenir soit d'une augmentation plus forte de la demande, soit d'une réduction unilatérale de l'offre.

Il appartient aux pouvoirs publics de faire pression sur le marché en vue d'éviter tout déséquilibre, y compris celui qui proviendrait d'un excès de l'offre sur la demande.

Il est plus difficile de conjurer une crise inflationiste déclarée qu'une simple tension inflationiste, car l'inflation se nourrit elle-même.

Au Canada, nous ne sommes pas encore au stade de l'inflation telle que décrite plus haut, mais nous en sommes plus proches que jamais.

Manuel Teixeira,
4655, rue Clark
Montréal 14

A la recherche du français

par Jacques POISSON

"Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative?
Est-il à présumer qu'elle la conserve?"

Ces questions, le lecteur les aura peut-être reconnues, ont été posées vers 1784 par l'Académie de Berlin, et elles doivent aujourd'hui leur célébrité à la réponse de Rivarol.

Elles attestent le prestige dont le français jouissait à l'époque, et qui s'y attache encore presque partout dans le monde, sinon au Canada, auprès des élites. Les universités du Québec offrent, à cet égard, la plus singulière exception.

Dans les réunions, mondaines et autres, où les Canadiens français côtoient des étrangers, le manque de confiance des premiers contraste ordinairement avec la haute estime où les seconds tiennent le français.

Ce sentiment d'infériorité, — nommons-le —, m'apparaît comme un danger infiniment plus grave encore que la massive introduction d'anglicismes dans notre langue par l'enseignement, par l'information et pa la publicité, principaux fiefs de la traduction outre celui de la fonction publique. Les deux phénomènes, du reste, ne sont-ils pas étroitement liés? J'y vois pour ma part un signe d'assimilation, fait social et linguistique que le Québec aurait intérêt à étudier sous ses nombreux aspects et dans ses manifestations les plus diverses et les plus troubles.

Nous commencerons par distinguer :

L'ASSIMILATION BRUTE

Une ex-Québecoise, établie depuis une cinglaine d'années dans la péninsule ontarienne, déplore candidement que ses deux fils ne veuillent plus parler le français.

— Pourquoi ce refus? lui demande-t-on.

— Eh bien! ça se comprend : le français, c'est deux fois plus long...

Mais au fil de l'entretien nous apprenons incidemment que sa progéniture est passée par "la public school" et "le high school".

Le français est "long", certes, pour qui en a une connaissance trop courte.

L'ASSIMILATION INSIDIEUSE

Quelques jours plus tard je relève dans une traduction publicitaire qui me tombe sous la main : "Téléphone que le public pourra utiliser moyennant paiement".

Ma curiosité piquée, je remonte à l'original, — anglais, bien sûr —, et trouve, comme je m'y attendais : "Public coin telephone".

Un traducteur, à qui je fais part de l'énormité et du terme anglais correspondant, conclut en toute résignation :

— Que veux-tu? le français, c'est "long".

Or, le hasard me fait redécouvrir à peu d'intervalle le terme français qui eût convenu : taxiphone.

En voici la définition du petit Quillet : téléphone automatique ne fonctionnant qu'après introduction d'un jeton ou d'une pièce de monnaie.

LE POIDS DE L'ASSIMILATEUR INCULTE

Peu après, des circonstances fortuites m'amènent à faire la connaissance d'un courtier en valeurs, Anglais de naissance mais établi à Montréal depuis son jeune âge. Voici à peu près en quels termes il engage la conversation :

— Pleased to meet you; let us go "tout de suite" to my office; I'm sorry I can't speak French; you know French is difficult, and in French you need ten words to say "to get off" the bus.

Pourtant, descendre ne me semble, à moi, ni plus long ni plus difficile que "to get off"; quant au canadianisme "débarquer", ceux qui l'acceptent n'ont pas l'air de s'en trouver si mal!

L'ASSIMILATION AFFECTIVE

La tâche que j'ai l'honneur d'entreprendre dans le Devoir me pousse à lire ou relire quelques ouvrages sur notre langue, dont Regards sur le français actuel, de M. J. Darbelnet, agrégé de l'Université de France et professeur à l'Université Laval.

Je m'y heurte à une sorte de leitmotiv : anglais, langue elliptique, claire, concise, souple etc par opposition au français, à peu près sans qualités. Ce jugement étonne chez un homme cultivé, chez un écrivain de la valeur de M. Darbelnet.

Il faut dire que presque tous ses "regards" prennent l'anglais pour norme, pour critère, pour point de comparaison. C'est là une méthode psychologiquement périlleuse dans l'orbite des Etats-Unis, dans la zone d'influence U.S.A., nous en savons quelque chose, et qui entraîne presque fatalement ses adeptes à reprocher au français de ne pas "contenir" l'anglais, de ne pas y être réductible, voire de ne pas en être une fidèle image. Cette attitude, on la constate d'ailleurs chez le plus grand nombre de nos universitaires dans la plupart des disciplines. Pour en mesurer la fausseté en matière de langue, il suffit de renverser les rôles : en effet, ne serait-il pas futile d'exiger de l'anglo-américain qu'il remplisse toutes ces conditions par rapport au français?

Qu'on examine quelques traductions anglaises de nos grands auteurs, et on verra nettement la situation désavantageuse où se trouve la langue d'arrivée, qui ne sera pas le français en l'occurrence.

Il est vrai que M. Darbelnet a professé aux Etats-Unis, c'est-à-dire dans un pays fort dynamique où le "Comment peut-on être Persan?" de Montesquieu se transposerait : "Comment peut-on ne pas être Américain?"

Après la lecture des Regards, je me suis senti moi-même presque coupable de penser dans une langue qui ne soit pas religieusement calquée sur celle du peuple élu. Pour me remettre de ce malaise, j'ai dû relire quelques fables de La Fontaine.

LA CONTAGION IDEOLOGIQUE

Dans la Stylistique comparée du français et de l'anglais, de J.-P. Vinay et J. Darbelnet, on lit : "La fréquence du passif en anglais tient en partie à la structure de la langue... Elle s'explique aussi par une attitude de la langue vis-à-vis de la réalité. Il y a une certaine objectivité anglaise qui se plaît à constater un phénomène sans l'attribuer à une cause précise ou qui ne mentionne la cause ou l'agent qu'accessoirement."

Et à l'appui de cette affirmation, qui a fait malheureusement beaucoup de chemin depuis dans nos esprits les plus fragiles, les auteurs proposent l'exemple ci-après :

"In view of the above argument the proposal to single out the submarine for abolition is regarded as a subtle attempt at the disarmement of France."

Et il "semble" à MM. Vinay et Darbelnet qu'en notre malheureuse langue subjective on dirait de préférence :

"La France estime qu'en proposant la suppression de l'arme sous-marine à l'exclusion de toute autre, on cherche à la désarmer par des voies détournées."

Au fait, s'il s'agit bien de la France, pourquoi serait-il plus conforme à "une certaine objectivité" de ne pas la nommer? Serait-elle moins réelle que ses opinions en matière d'armement?

Si je me laissais entraîner dans cette querelle d'Allemand (pas de l'Académie) qu'on fait à notre langue maternelle, je pourrais objecter que dissocier la pensée de l'être pensant ne caractérise pas précisément l'objectivité.

Par exemple, est-ce que "MM. Darbelnet et Vinay ont écrit qu'il y a une certaine objectivité anglaise..." serait moins objectif que "Il a été écrit..."?

Aussi, malgré toute mon admiration pour la partie non idéologique de la Stylistique comparée du français et de l'anglais, j'estime (oh! pardon : il est estimé) que le mécanisme profond des voix a été plus objectivement saisi par Georges Galichet, qu'il s'agisse du français ou de l'anglais, et plus librement de toute volonté d'"illustration".

Conclusion : si nous voulons conserver le français au Québec, il nous faudra repousser les suggestions défaitistes de l'intérieur et de l'extérieur, surmonter le "complexe" de la traduction unilatérale, résister aux tentations du comparatisme partiel (presque toujours favorable à la langue dominante) et entreprendre l'analyse des formes les plus subtiles de l'assimilation. Enfin nos relations culturelles avec les Etats-Unis seront plus fructueuses et plus saines quand nous aurons mieux appris à distinguer le savoir de sa gangue idéologique.

Le rapport Spence aura-t-il été utile?

par Claude RYAN

A la lecture du rapport Spence, plusieurs journaux de langue anglaise n'ont pu s'empêcher d'écrire que l'enquête qui a donné lieu à ce rapport n'aurait jamais dû être faite.

Nous sommes plutôt tenté d'écrire que l'enquête devait malheureusement être faite, mais qu'elle n'aura guère, maintenant terminée, d'utilité...

POURQUOI IL FALLAIT UNE ENQUETE?

Il n'y a pas lieu — nous verrons tantôt pourquoi — d'attacher trop d'importance aux incursions du juge Spence dans la sphère proprement politique. Mais conclure de là qu'il n'y avait pas besoin d'enquête, c'est oublier un peu vite les faits qui motivèrent la décision du gouvernement.

Reportons-nous aux événements de mars 1966. Devant une Chambre des Communes stupéfiée, M. Lucien Cardin, ministre de la justice, vient de laisser tomber le mot fatidique "Monsignor". Traqué par les partis d'opposition et par une presse très agressive, le ministre donne des précisions. Il met directement en cause "plusieurs" anciens ministres conservateurs et M. Diefenbaker lui-même.

L'honneur d'un grand nombre de personnes est désormais en cause. Les choses ne sauraient en rester là. Si M. Cardin a dit vrai, il faut qu'il le prouve. S'il a menti, il faut qu'il parte.

L'idéal serait évidemment de confier l'enquête à un comité de la Chambre. C'est, en effet, l'intégrité d'un député qui est premièrement en jeu. Mais rappelons-nous l'atmosphère qui règne alors au Parlement. Dans ce climat survolté de partisanerie, il serait irréaliste de confier une enquête aussi explosive à un comité de la Chambre. Il ne reste qu'une solution : confier la tâche à une ou quelques personnalités de l'extérieur, de préférence à un ou des juges.

LA MISE EN TRAIN DE L'ENQUETE

Cela étant admis, on doit convenir, après coup, que le gouvernement commit une double erreur en élargissant démesurément le champ de l'enquête et en confiant celle-ci à un seul homme.

L'enquête aurait dû, nous semble-t-il, porter uniquement sur la véracité des affirmations du ministre de la justice. Ces affirmations avaient été faites par un ministre en fonction. Elles avaient semé un profond malaise dans l'opinion. Elles faisaient peser un grave doute sur l'intégrité du titulaire d'un ministère important. Il était normal et désirable qu'elles fissent l'objet d'une enquête impartiale.

Au lieu de circonscrire rigoureusement le champ de l'enquête, le gouvernement décida plutôt d'en faire une enquête beaucoup plus large sur tout un chapitre de l'action d'un gouvernement antérieur. Il décida, par-dessus le marché, de confier l'enquête à un seul homme.

Etant donné l'absence de toute accusation de caractère criminel à l'endroit de l'un ou l'autre membre du gouvernement Diefenbaker, cette décision du gouvernement Pearson créait un précédent très regrettable. En acceptant la "commission" que lui offrait le gouvernement, le juge Spence désappointait un grand nombre de membres de la magistrature et du Barreau; il assumait, en acceptant au surplus d'agir seul, une gageure qui n'a que partiellement réussi.

LA QUESTION CENTRALE

Personne ne se préoccupe plus sérieusement du cas Munsinger ou du cas Sévigny en tant que tels. Mme Munsinger est un triste personnage, victime apparemment d'un destin particulièrement tragique beaucoup plus que de sa propre malice. M. Sévigny, quant à lui, a déjà été populaire. Il n'a jamais été pris très au sérieux. Il a prouvé dans cette affaire qu'il manque gravement de stabilité et de jugement. Le plus tôt M. Sévigny sera oublié comme personnage public, le mieux ce sera pour lui et pour tout le monde.

Le cas vraiment important qu'avait à examiner M. Spence, celui que visaient M. Cardin et les libéraux qui l'applaudirent dans le temps aux Communes, c'était celui de M. Diefenbaker. On peut considérer que, dans l'affaire Sévigny, le vieux chef a manqué de fermeté et de sagesse, sans se croire obligé, pour cela, de souscrire à la manière dont le juge Spence dispose de son cas. La décision que devait prendre M. Diefenbaker était essentiellement de l'ordre de la prudence politique : elle n'était pas d'ordre administratif. Le premier devoir de M. Diefenbaker, c'était de "neutraliser" son collègue exubérant, de le rendre complètement inoffensif, de le mettre hors d'état de nuire. Or, il est permis de croire qu'il y a plusieurs moyens, pour un chef politique, de parvenir à ce résultat, et non pas un seul (le renvoi pur et simple) comme le suggère implicitement M. Spence. Il est également permis de supposer que M. Sévigny n'en était pas à sa première gaffe et qu'il était déjà "neutralisé" à toutes fins pratiques bien avant le fameux rapport de la RCMP.

Même en supposant que M. Diefenbaker ait choisi le mauvais moyen (ce qui, sur le plan politique, est notre avis dans ce cas), il s'agissait là, de sa part, d'un jugement qui devait, en définitive, être sanctionné par des moyens politiques et qui le fut implicitement, comme tous les autres actes du gouvernement Diefenbaker, par la défaite de 1963. Le vrai verdict fut rendu en 1963. Le juge Spence ajoute, somme toute, un peu d'épice à un verdict irréversible qui remonte à plus de trois ans. Il risque de passer à l'histoire comme l'homme qui perdit, en 1966, plusieurs mois d'une précieuse carrière judiciaire à remuer des faits qui firent l'objet d'un verdict définitif et irréversible dès 1963!

DE GRAVES LACUNES

Dès le début de son travail, le commissaire-enquêteur décida, par respect pour les membres du Conseil privé, qu'il n'obligerait pas ceux-ci à venir témoigner devant lui. Il courait ainsi le risque de se priver, en cours de route, d'éléments de preuve très importants. Il limitait implicitement, en prenant cette décision, la portée du jugement qu'il allait éventuellement porter.

M. Diefenbaker ayant refusé de témoigner, le commissaire aurait dû, nous semble-t-il, se borner à consigner au dossier les questions graves que laissait sans réponse l'abstention de ce témoin-clé, quitte à faire porter à celui-ci, en langage non équivoque, l'odieux de l'imprécision qui subsisterait. Au lieu de cela, le commissaire répond à certaines questions à la place du témoin absent. Il présume, par exemple, que le premier ministre du temps jugea préférable de ne pas consulter ses collègues du cabinet : M. Spence est-il absolument sûr que M. Diefenbaker ne consulta réellement aucun de ses collègues? De qui tient-il cette certitude? M. Spence suggère ailleurs que M. Diefenbaker aurait pu consulter le cabinet à propos de l'affaire Sévigny : il est permis de penser le contraire, il est même logique de penser que c'eût été là une procédure plutôt odieuse.

Ces réserves ne diminuent pas la responsabilité de M. Diefenbaker. Elles nous invitent cependant à ne pas confondre les questions qui relèvent du jugement prudentiel plus général de l'opinion commune et celles qui peuvent tomber utilement sous le jugement d'une commission d'enquête.

LES CAS HEES ET CARDIN

Plusieurs lecteurs du rapport seront également plus ou moins satisfaits du traitement que M. Spence accorde à MM. Hees et Cardin.

M. Hees, après avoir reçu deux fois Mme Munsinger à déjeuner à Ottawa, prit un jour l'initiative d'inviter celle-ci à dîner à Montréal. Venant de M. Hees, cette initiative déplacée devient une "faute vénielle," vu que c'est madame qui a pris sur elle de suggérer l'idée d'une telle rencontre. Pauvre George : pouvait-il refuser? On nous permettra de sourire devant tant d'indulgence.

Quant à M. Cardin, il a été possible d'établir hors de tout doute que son évocation de l'affaire Munsinger reposait sur autre chose que des légendes. Nous nous en réjouissons pour lui. M. Spence a cependant raté une excellente occasion de dire à M. Cardin et à ses collègues du parti libéral que la résurrection de cette histoire ne fut d'aucune utilité pour la qualité de la vie publique au Canada et qu'elle fut même, dans les circonstances où elle fut faite, un manquement assez grave à une éthique tacite qu'ont toujours observée les gouvernements régnants à l'endroit des gouvernements défaits. Au lieu de tout cela, le juge Spence se contente d'exonérer le ministre au chapitre des faits. Il passe élégamment l'éponge sur une erreur assez grossière que commit, par manque de vérification, M. Cardin en relation avec la mort présumée de Mme Munsinger. M. Cardin lui-même ne jugea pas à propos de témoigner devant la commission Spence : cette abstention permet au magistrat de disposer sans autre examen d'une couple d'autres affirmations du ministre. M. Spence écrit : **"This was not the subject of any evidence before this Commission."** La cause est entendue. Passons.

RESULTATS PROBABLES DE L'ENQUETE

Dans l'immédiat, on peut s'attendre malgré tout à certains résultats. Ceux-ci ne seront pas ceux qu'avaient prévus les auteurs de l'aventure : personne ne sort "assassiné" de l'affaire sinon ceux qui étaient déjà "finis" d'avance. Mais il est impossible d'agiter tant de boue et de poussière sans qu'il en reste quelque chose. Voici, à cet égard, nos modestes pronostics :

1) Loin d'être ébranlée, la position de M. Diefenbaker sera, dans l'immédiat, renforcée. Les partisans du vieux chef voudront, avant son départ définitif, lui donner un nouveau sursis, ne serait-ce que pour lui permettre de venger son honneur flequel, en passant, n'est aucunement mis en cause).

2) Le régime — et la procédure — des commissions d'enquête devront faire l'objet d'une revision sérieuse. Une bonne partie des difficultés qu'a rencontrées M. Spence sont attribuables à des ambiguïtés de la loi plutôt qu'au commissaire.

3) L'opinion du juge Lucien Tremblay, voulant que les juges se tiennent à l'écart des enquêtes à caractère politique, sera considérablement renforcée.

4) Le prochain lanceur de boue qui se présentera à l'horizon — qu'il veuille ressusciter l'affaire Norman ou toute autre histoire du genre — sera rudement accueilli par l'opinion impartiale.

LE NOUVEAU VISAGE DE L'ESPAGNE

1 – La prospérité et l'expansion laissent subsister des inégalités et de nombreuses zones de misère

par Louis WIZNITZER

Les prévisions du ministère du tourisme espagnol se confirment : 16 millions de touristes — soit 24% de plus qu'en 1965 — auront visité l'Espagne cette année, y auront dépensé 1.5 milliard de dollars. Le gouvernement espagnol a fait construire une autoroute de 140 kilomètres de long qui relie la France à Barcelone et va la faire prolonger de quelque 500 kilomètres jusqu'à Valence et puis, au fur et à mesure jusqu'au sud de la péninsule. L'Espagne accède lentement, et avec dix ans de retard, sur ses voisins, au "bien-être" européen. La SEAT, qui fabrique en Espagne les voitures FIAT, construisit 30,000 voitures en 1953, 93 mille en 1965 et en sortira 270,000 cette année et 400,000 l'année prochaine. De 1964 à 1965, le nombre de réfrigérateurs vendus est passé de 243 mille à 600 mille; le nombre d'appareils de télévision de 315 à 550 mille; le nombre de machines à laver, de 227 à 450 mille. L'industrie nationale n'a pu suivre le rythme grandissant de la demande que pour une minime fraction. Par contre, les importations ont atteint le chiffre de 2 milliards 778 millions de dollars en 1965 alors que le chiffre des exportations ne dépasse guère le milliard. Telle est la fièvre de consommer en Espagne que le déficit de la balance commerciale est passé de 1 milliard de dollars en 1964 à 1 milliard 700 millions en 1965 et atteindra les 2 milliards cette année. Heureusement, le tourisme dont nous parlions, vient rétablir l'équilibre. Une autre source de devises, pour l'Espagne, provient des quelque 300 millions de dollars que les ouvriers espagnols envoient à leurs familles, de France, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie où on les trouve chaque jour plus nombreux. Il y a aussi les investissements étrangers qui, en 1965, totalisèrent 134 millions de dollars et devraient cette année passer le cap des 200 millions. Il faut ajouter à cela le milliard et demi de dollars que les Etats-Unis ont au cours des douze dernières années accordé à l'Espagne aux titres les plus divers d'aide militaire, économique, humanitaire et autre. Le 28 juillet 1966 l'Espagne a cessé de faire partie du groupe des pays sous-développés : le revenu moyen per capita y dépasse en effet le seuil de 500 dollars par habitant et par an.

Quelle est la part des travailleurs?

Certains économistes espagnols, tel Lopez Rodo ou tel Lopez Bravo, ministre de l'industrie, ne cachent d'ailleurs pas leur inquiétude devant cette rapide expansion, qui pourrait dépasser les possibilités du pays, exiger de brusques coups de frein dont on ne sait comment la nouvelle bourgeoisie, avide de prospérité, les accueillerait. Non seulement les Espagnols se sont mis à consommer avec une frénésie comparable à celle des Allemands, des Français, des Italiens il y a dix ans, mais depuis trente ans on n'avait parlé et écrit aussi librement qu'on ne le fait actuellement en Espagne. Dans tout cela, quelle est la situation du peuple? Les chiffres officiels affirment que la production industrielle a augmenté de 9.2% en 1965 et que les salaires ont augmenté, la même année, de 14.6%. De leur côté, les ouvriers se plaignent — et les nombreuses grèves récentes le démontrent — que les salaires sont toujours beaucoup trop bas. En fait, d'après la loi, le salaire minimum du travailleur espagnol est de $1 dollar exactement par jour, et cela depuis quatre ans. Les syndicats officiels demandent que le salaire minimum soit fixé à $2 dollars par jour, les "comisiones obreras" — syndicats clandestins — exigent $4 dollars par jour et les économistes, pour l'instant, font la sourde oreille et parlent de "péril inflationniste".

Sans doute trouve-t-on dans les usines plus modernes, les fabriques d'automobiles de Madrid, les hauts fourneaux de Bilbao, les chantiers de constructions de Barcelone, des ouvriers qui touchent 150 et même 200 dollars par mois (la moitié à peu près du salaire des ouvriers italiens). Les fonctionnaires gagnent en moyenne 100 dollars par mois. Un professeur d'école primaire touche 85 dollars par mois et un professeur de lycée 130 dollars. Un professeur d'université arrive à gagner 200 dollars. Cependant,

(Suite à la page 8)

MONTRÉAL, LUNDI, 26 SEPTEMBRE 1966

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Marcel CARDINAL
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues : 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger : 12 mois $25.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi : 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE : 844-3361

LETTRE DE BONN

Bonn et Bucarest s'apprêteraient à nouer des relations diplomatiques

par Bruno RANDEL

On fait pour l'instant à Bonn le bilan détaillé de la récente visite que le ministre de l'économie, Schnecker, a rendue aux dirigeants communistes de Bucarest. Cette rencontre avec des communistes convaincus, sans doute les plus staliniens d'Europe avec les Albanais et les Allemands de l'Est, ne manquait pas d'un certain piquant. Et pourtant, elle a été un succès tant pour Bonn que pour Bucarest. Il est vrai que la République fédérale et la Roumanie sont toutes deux confrontées avec un problème identique : Bucarest doit faire face à un protecteur envahissant, l'Union soviétique, tandis que l'Allemagne fédérale est en lutte pour vaincre les séquelles de la guerre et de la division de l'Europe pour reprendre sa place dans les pays orientaux. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les Soviétiques et les communistes est-allemands qui jouent le rôle d'empêcheurs de danser en rond. M. Ceausescu avait tout à fait raison et a eu l'assentiment de son visiteur allemand quand il a déclaré à celui-ci, "on ne peut assurer la paix au détriment d'autres peuples", c'est-à-dire au détriment de l'unité allemande et de l'indépendance roumaine. C'est là un grand atout pour la diplomatie allemande qui dispose déjà à Bucarest d'une mission commerciale tellement importante qu'il ne lui manque pas grand-chose pour devenir du jour au lendemain une ambassade.

Manescu chez Schroeder

Les Roumains et les Allemands de l'Ouest entretiennent des rapports commerciaux de plus en plus étroits depuis près d'un an, et trois ministres roumains se sont déjà rendus à Bonn, alors qu'en l'espace de dix ans trois dirigeants allemands seulement se sont rendus dans l'ensemble du bloc de l'Est : M. Adenauer en 1955, à Moscou, M. Stoltenberg, ministre de la recherche scientifique, cette année en URSS, et M. Schmuecker à Bucarest. Le but de la visite allemande en Roumanie était, officiellement, le renforcement des échanges commerciaux et l'extension de la coopération industrielle. Mais, en réalité, le ministre fédéral de l'économie avait été chargé de sonder les reins et les coeurs des dirigeants roumains afin de déterminer dans quelle mesure ils seraient disposés à établir des relations diplomatiques normales avec la République fédérale.

Le fait que le président du parti communiste roumain Ceausescu ait reçu le ministre allemand est de la plus grande importance, car c'est lui qui détient tous les pouvoirs en Roumanie. Cela signifie donc que le gouvernement roumain est disposé à courir le risque d'une aventure diplomatique avec Bonn sans se préoccuper de l'avis des dirigeants de Moscou et de Berlin-Est. La Bulgarie et la Hongrie seraient, semble-t-il, disposées à emboiter le pas à la Roumanie.

L'établissement de relations diplomatiques avec les pays d'Europe de l'Est pose un grave problème à Bonn, car ces pays ont reconnu le régime de Berlin-Est. Bonn a jusqu'ici rompu avec tous les pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec les communistes allemands.

Volte-face à Bonn?

Mais voici que Bonn décide tout à coup de prendre l'initiative afin d'établir des rapports normaux avec les pays de l'Est "amis", extérieurement du moins, de l'Allemagne de l'Est. Bonn brûle-t-il ainsi ce qu'il adore, et adore-t-il ce qu'il a brûlé? Non, car la République fédérale ne permettra pas aux pays du tiers monde, par exemple, de jouer à la fois sur le tableau de Bonn et sur celui de Berlin-Est. Il ne s'agit pas d'une volte-face, mais d'un pragmatisme imposé par la nécessité d'occuper la place que la République croit lui revenir en Europe de l'Est. Les débuts sont, en tout cas, encourageants pour Bonn, puisque le premier ministre Maurer a exprimé le désir de rencontrer le chancelier Erhard.

Il est donc possible qu'à la longue et, le temps aidant, Bucarest ne finisse par accepter certains points de la politique de Bonn dans la question allemande en général et, en particulier à propos de Berlin. Les pays de l'Est font, en effet, valoir que Berlin-Ouest ne fait pas partie de la République fédérale, mais constitue une troisième partie. On ne conçoit pas que Bonn accepte d'établir des relations diplomatiques avec Bucarest si les Roumains ne mettent pas de l'eau dans leur vin dans cette double question. Il faudrait pourtant que Bonn fasse savoir à l'opinion mondiale et de façon précise qu'il renonce aux provinces situées à l'Est de la ligne Oder-Neisse. Le rapprochement amorcé avec Bucarest pourrait donc coincider avec une révision de la politique traditionnelle de Bonn. Il convient, dans cette perspective, de se rappeler la "note de paix" publiée en mars dernier par le gouvernement fédéral allemand et qui, selon Bonn, ne devait être qu'un début d'offensive diplomatique destinée à relancer la question allemande sur une voie autre que la voie traditionnelle.

Tête de pont allemande

La Roumanie, avec laquelle la République fédérale n'a aucun problème de frontière, semble donc être pour les dirigeants ouest - allemands un champ d'expérience. C'est pourquoi les rencontres Manescu - Schroeder et, plus tard Erhard-Maurer seront de la plus grande importance pour les deux pays. La Roumanie devra, en effet, adopter une position claire dans la question allemande, tandis que Bonn sera tenu de faire savoir clairement quelles concessions il est disposé à faire pour obtenir une solution de la question allemande et de la question berlinoise.

Du même coup, la Roumanie renforcerait considérablement sa position diplomatique, tant dans le camp occidental que dans le bloc oriental. La République fédérale ne pouvait pratiquement rien entreprendre en Europe de l'Est aussi longtemps qu'elle ne parvenait pas à y établir une tête de pont diplomatique et économique. Celle-ci est en voie d'établissement et les Roumains donnent l'impression de vouloir bousculer tous les obstacles qui se trouvent sur leur chemin. C'est précisément cela qui donne toute son importance, à longue échéance, à la réussite des entretiens germano - roumains qui viennent d'avoir lieu à Bucarest. Le ministre de l'Economie Schmuecker est apparu comme l'exécutant adroit d'une politique d'ouverture vers l'Est mise au point par le ministre des Affaires étrangères Schroeder. Reste à savoir maintenant si tous les chrétiens-démocrates courront le risque de suivre leur ministre des Affaires étrangères!

(Bureau international de presse)

LES CONFLITS INTER-ARABES

La Jordanie déclenche la riposte contre la R.A.U.

par Pierre RONDOT

Après l'ajournement du quatrième "Sommet" arabe, imposé par le président Gamal Abdel Nasser, le 22 juillet, c'est, comme on pouvait s'y attendre, l'Arabie séoudite qui a protesté le plus vigoureusement : elle a été jusqu'à menacer de se retirer des organismes interarabes mis sur pied lors des précédentes réunions plénières arabes.

Mais c'est la Jordanie qui a entrepris l'action la plus effective et indiquée, pour le camp "conservateur" défié par le RAIS, la voie d'une riposte efficace.

Pourquoi le RAIS a-t-il fait ajourner le Sommet d'Alger

Le signal de la contre-attaque est donné le 6 août par le premier ministre jordanien, M. Wasfi Tall. Homme politique jeune encore et plein d'allant, dévoué à la dynastie hachémite, M. Tall a toujours préféré, aux perspectives d'une vaste union arabe autour de l'Egypte, la notion, à ses yeux plus réaliste, d'un regroupement des Etats du Nord entre Méditerranée et golfe Persique.

Dans une retentissante conférence de presse, M. Wasfi Tall fait des révélations : si le troisième Sommet arabe avait mis au point un plan arabe unifié pour la Palestine, le quatrième devait désigner les pays chargés de passer à l'action. Il conclut : "C'est une honte pour tous les pays arabes que l'on ait cherché à esquiver cette décision capitale."

Assurant que "la classification des Arabes en révolutionnaires et réactionnaires ne pouvait pas tromper les citoyens", le premier jordanien ajoutait que même s'il y avait de graves différends, c'était précisément au Sommet que ceux-ci pouvaient être franchement abordés et réglés.

Le roi Hussein rallie le roi Hassan

Le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Akram Zouaïter, disait-il encore parcourt actuellement le Maghreb afin de "contribuer aux efforts auprès de nos amis" pour que le Sommet se réalise. M. Zouaïter est un Palestinien, ancien compagnon du Grand Mufti Hadj Amine et qui, comme beaucoup de ceux-ci, s'est depuis lors tourné vers les Hachémites plutôt que vers le Raïs.

Durant la première quinzaine d'août, M. Zouaïter a été reçu par les chefs d'Etat du Maroc, de Tunisie, de Libye et même d'Algérie. Il a su se faire écouter : dès le 15 août, le roi Hussein de Jordanie a interrompu sa villégiature sur la Côte d'Azur pour rencontrer le roi Hassan du Maroc.

A l'issue de l'entrevue des deux souverains, le communiqué commun parle du "problème de la libération de la Palestine" et "des conséquences dangereuses des divergences arabes, qui sont de nature à nuire à l'action entreprise".

Comment la Jordanie a-t-elle pu si rapidement persuader le Maroc, qui s'était aisément résigné à l'ajournement du quatrième Sommet ? Il semble que la diplomatie jordanienne ait su convaincre Rabat que l'ajournement voulu par le RAIS avait eu pour but principal de sauver l'O.L.P., "Organisation de Libération de la Palestine". Le roi Hussein se proposait «de mettre en accusation cet organisme, en démontrant que sous l'impulsion de son président, M. Ahmed Choukheiri, il menaçait la souveraineté et l'existence même de la Jordanie. Doutant de pouvoir efficacement défendre l'O.L.P. devant les autres Etats arabes, le RAIS aurait préféré saborder la Conférence plénière.

Accusés au Caire de favoriser la réaction et de pactiser avec l'impérialisme, les Etats conservateurs ont trouvé le thème de leur riposte : plus dévoués que l'Egypte à la cause palestinienne, ils défendent chaque souveraineté nationale contre les empiètements du Caire et ses clients.

Chaque capitale arabe ayant eu, plus ou moins, à se plaindre des surenchères et de l'indiscrétion de l'O.L.P., et devant en tout cas répugner à financer un organisme qui, sous prétexte de lutte palestinienne, servirait surtout à combattre l'Etat jordanien, la polémique inter-arabe pourrait, à la diligence des conservateurs, reprendre sur des bases nouvelles.

(Bureau international de presse).

Les conditions de justification de la désobéissance civile

par Douglas FISHER

"La loi, c'est la loi", rappelait Ian Sinclair, président du Pacifique canadien.

"L'ordre, à l'instar de la loi, ne peut être respecté que s'il le mérite. Le manque de respect pour un ordre qui ne le mérite pas ne doit pas être condamné comme une régression mais accueilli comme une saine régénération", déclarait J. C. McRuer, ancien juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario, dans une récente conférence devant l'Association du barreau américain.

A quel moment la désobéissance civile est-elle justifiée? Quelles circonstances justifient la violation de la loi dans une société moderne?

Pendant deux décennies, les occidentaux ont prêché aux généraux d'Hitler et aux semblables d'Eichmann qu'ils n'auraient pas dû obéir aux ordres d'Hitler. Ils auraient pu désobéir à la loi et suivre les dictées de leur conscience. Derrière cette prédication, on retrouve le concept que la loi ancienne est au-dessus de la loi nouvelle, que le droit naturel, ou les modes de vie inspirés des préceptes fondamentaux sont au-dessus des nouvelles lois des parlements ou des ordonnances de ceux qui détiennent le pouvoir dans l'Etat.

Ce concept contredit celui de Machiavel et de Hobbes qui assigne une autorité à peu près sans limite au "prince" ou à l'autorité séculière. Pour Hobbes, la seule résistance qu'un citoyen pouvait se permettre était celle que commandait la défense de sa propre vie.

On a dit, à la décharge des généraux d'Hitler et autres criminels nazis, qu'une désobéissance de leur part les aurait conduits à une mort certaine. On n'a pas dit qu'ils auraient eu tort de désobéir mais que la désobéissance, dans de telles circonstances, devenait impossible à pratiquer.

On a dit aussi que, dans une société démocratique, on doit obéir aux lois sans quoi ce serait l'anarchie. Mais obéit-on aux lois? Obéit-on chez nous aux lois de la consommation des spiritueux, sur les contraceptifs, sur le divorce?

Poser ces questions, c'est y répondre.

Les procédés illégaux de la part de la direction d'entreprises pour dissuader les travailleurs de se joindre à un syndicat sont monnaie courante.

Les lois violées

Il fallut un acte illégal de la part d'un syndicat — la fermeture de la Voie maritime — pour forcer le gouvernement Diefenbaker à enquêter sur Hall Banks. La violation des lois dans la société démocratique canadienne n'est pas seulement possible, elle est même monnaie courante dans certaines régions.

Mais dans quelles circonstances cette désobéissance est-elle un signe de "saine régénération" et non de "régression"?

Cette question constitue l'un des aspects d'un conflit aussi vieux que l'étincelle de liberté. C'est le sempiternel conflit entre l'ordre et la liberté. Il semble exister trois règles empiriques très générales pour se guider soi-même ou juger les autres en regard des exigences d'une société libre mais qui doit fonctionner.

Le premier de ces critères, c'est que la désobéissance civile constitue un instrument social utile dans des secteurs relativement démunis de liberté à l'intérieur de plus larges sociétés vraiment libres et démocratiques, comme c'était le cas dans l'Inde coloniale à l'intérieur de l'Empire britannique, et dans le Mississipi et l'Alabama aux Etats-Unis.

Il existe alors, en quelque sorte, un appel à la conscience et aux pratiques de la grande communauté. C'est là que se trouvent à la fois la protection et l'espoir de ceux qui désobéissent sciemment. Ailleurs dans la communauté libre, la désobéissance n'est pas nécessaire parce qu'il existe d'autres procédures pour faire valoir ses griefs, et, dans des pays privés de liberté comme l'Allemagne nazie ou l'Union soviétique, on ne retrouve ni protection ni espoir.

Le deuxième critère consiste à reconnaître que la désobéissance à une loi peut se fonder sur l'invocation de lois antérieures ou d'un ancien ordre de choses ou encore sur le recours à des droits constitutionnels abrogés par la nouvelle loi.

Le troisième critère empirique, c'est que la loi violée n'est pas effectivement appliquée ou ne peut l'être.

Application de ces règles

A la lumière de ces normes, étudions le problème des relations industrielles relevant de la juridiction fédérale canadienne en 1966. La première règle ou le premier critère empirique que nous avons signalé ne saurait contenir une justification de la désobéissance civile de la part des membres des ouvriers syndiqués.

Le Canada est un pays libre où l'on pratique la démocratie, et si les cheminots syndiqués sont mécontents de la Loi des chemins de fer à laquelle ils préféreraient une législation basée sur les principes énoncés par les députés du Nouveau parti démocratique, rien ne les empêche de persuader leurs compatriotes d'élire un gouvernement de ce parti.

Il serait également difficile de trouver une justification à cette désobéissance dans la seconde règle empirique — l'appel à une loi plus ancienne. La loi des relations industrielles est elle-même une loi nouvelle. Le droit de grève relève de statuts qui vont à l'encontre de l'antique relation maitre-serviteur.

De toute façon, en ce qui concerne les relations du travail dans le secteur du rail, les cheminots avaient le droit de laisser planer la menace d'une grève, au mieux d'en déclencher une, et non de la laisser se prolonger comme la chose se pratique dans le cas d'autres syndicats. C'est une loi nouvelle que les syndicats, au cours du demi-siècle passé, ont revendiquée, ont obtenue et ont défendue.

La troisième règle empirique est la seule qui aurait pu contenir un élément d'excuse à une désobéissance civile de la part des cheminots à l'encontre d'une loi du Parlement. Si la loi était demeurée dans sa forme originale de 8 p.c., alors, comme diverses sections de certaines lois des alcools, elle aurait été simplement inapplicable et ni le gouvernement, ni les sociétés ferroviaires n'auraient sérieusement tenté de la mettre en application. Mais le projet de loi ministériel fut modifié et il est devenu applicable.

Une leçon que nos législateurs, en particulier, peuvent tirer de cet épisode désagréable, c'est que les termes loi et ordre ne sont pas toujours synonymes, qu'ils peuvent même se contredire, et que l'on peut facilement prendre à tort le désir de la majorité pour le consentement des gouvernés.

COMMENT SE RETIRER À 35 ANS

C'est facile. Des milliers d'hommes et de femmes le font chaque année, dans tous les domaines. Il s'agit de ne plus lutter, de ne plus progresser, de ne plus avancer, de ne plus s'améliorer. Il suffit de se dire "né pour un p'tit pain", de subir la vie, d'endurer son sort, d'exister, sans plus. Il n'y a qu'à se rendre au travail chaque jour, à retirer une paye chaque semaine, à prendre des vacances chaque année.

Ces gens-là sont retirés, mais personne ne le sait. Ils attendent une promotion qui ne vient pas. Et ils se demandent pourquoi.

Moi aussi, j'étais en train de me retirer à 35 ans, lorsqu'un jour un ami me prêta le volume : "Arrêtez d'avoir peur ! Et croyez au succès !" de Jean-Guy Leboeuf.

Ce fut le début d'une merveilleuse aventure. Je fus tout d'abord convaincu par la préface de Me René Paré et par celle du chanoine Albani Mélançon.

Et toutes les pages suivantes m'ont vite donné le goût de me réveiller, de sortir de ma routine et de stimuler ma volonté.

C'est dans ce volume que j'ai découvert l'existence de L'Institut de Personnalité. Je m'y suis rendu avec empressement, désireux de connaître des techniques nouvelles en culture humaine et maîtrise de soi.

J'y ai rencontré des hommes et des femmes, de 20 à 80 ans, désireux comme moi de se renouveler, de se donner une raison de vivre, de retrouver la flamme de la confiance et de l'enthousiasme.

J'y ai vu des gens développer des qualités innées qui peuvent faire d'eux des réalisateurs, des chefs, des organisateurs.

J'y ai vécu une expérience tellement enrichissante que j'ai cru y entrevoir l'étincelle qui permettrait à tout notre peuple de se sentir bien chez lui, heureux et prospère, sûr de pouvoir se réaliser entièrement. Car l'important, ce n'est pas d'avoir un beau jeu, mais de bien jouer celui que l'on a.

Vous désirez sans doute acquérir vous aussi ces atouts nécessaires pour faire un succès de votre vie : culture humaine et maîtrise de soi. Alors, faites confiance à L'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce : depuis 1954, près de 10,000 diplômés ont profité de ces techniques modernes.

Téléphonez à 842-8186, demandez plus de détails, prenez rendez-vous, et allez vous inscrire, de 10 heures du matin à 10 heures du soir au Palais du Commerce, suite 213 le jour, suite 219 le soir, (veuillez entrer par 1600 Berri et prendre l'ascenseur). Agissez tout de suite, avant que la prochaine saison ne soit commencée. Et vous comprendrez pourquoi Dieu ne fait pas compléter sa création par des peureux, mais par des braves !

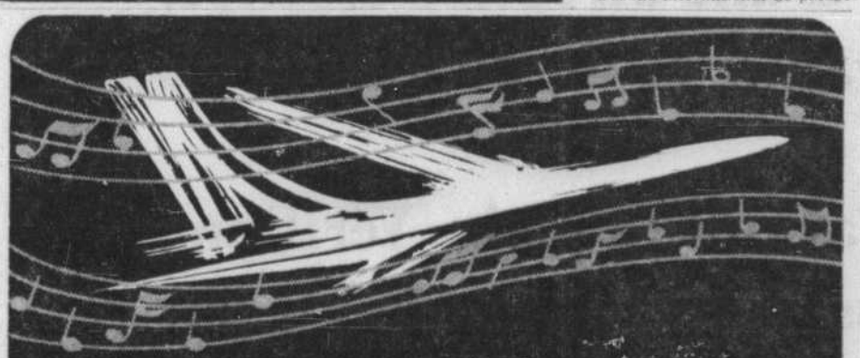

MUSIQUE EN PLEIN CIEL

Posée sur la gamme de l'excellent service AIR FRANCE voici une nouvelle note d'exclusivité: sept concerts différents en stéréophonie, que vous écouterez grâce à vos écouteurs individuels . . . Allegro con brio !

VOLS QUOTIDIENS VERS PARIS ET CHICAGO

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANCAIS
26 personnes de langue française pour mieux vous servir

VOYAGES TRAVELAIDE LTEE

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 H.
LE SAMEDI JUSQU'A 4 H.
Services gratuits
UN SEUL BUREAU A MONTREAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 UN. 1-7272

Cadre enchanteur
Table succulente

LA RÉSERVE

ST-DONAT DE MONTCALM
Ligne directe 878-2458

des cours pour tous
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement

- CINEMA ET LANGAGE
  cours théoriques / projections de films
- INITIATION A LA TELEVISION
  cours théoriques / travail en studio
- PRESSE, RADIO, TELEVISION, CINEMA : nouveaux agents de développement culturel
  sociologie des communications de masse

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Extension de l'enseignement
Case postale 6128, Montréal 3 Tél.: 342-9398

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

OUVRIERS - CHASSEURS
PECHEURS - FERMIERS
ALPINISTES
ECOLIERS - ETUDIANTS

Enfin une chaussure de qualité vous est offerte avec garantie 6 mois d'usage normal

A l'épreuve de l'eau, la NAHANNI au prix de détail $11.90



En deux teintes : brun ou noir



Brodequin NAHANNI en cuir huilé, vulcanisé procédé spécial. Pour la chasse, la pêche, pour le travail, le camping. La chaussure d'usage des enfants.

Ses références : Nahanni, nom en hommage à l'expédition 1964 South-Nahanni découvreurs de la dernière terre du Canada. PARIS-TOKIO à la marche, soit 16,000 milles. Expédition SOUTH-NAHANNI 964,600 heures dans la boue et la rocaille. Mont Washington (ascension) — Les scouts du Canada — Les ouvriers de la Manicouagan — Métro de Montréal.

Snobuck



Chaussure sport de ville, marche, camping. — Matériel inusable, semelle vulcanisée par procédé spécial (Brevet Hutchinson Canat)

En deux teintes : brun ou noir $11.90

LISTE DES DETAILLANTS

RÉAL : ANDRE JACK SKI, 10730 Millen
CASELLA, 10839, boul. Pie IX
DAN MURRAY SPORT INC., 330 est, rue Craig
FRANC SERGE SPORT, 9145, boul. Pie IX
GRATTON SPORT INC., 1982 est, rue Ste-Catherine
GAGNON SPORT, 7125, rue St-Hubert
LA CORDEE, 453 est, rue Ontario
LAURINS SPORTS, 2374 est, rue Beaubien
LA CHAINE DES "PASCAL"
QUEBEC : LA MAISON D'ARMES A FEU, 149 St-Paul
NAP COTE SPORTS, 874 est, St-Joseph
CIE PAQUET, 545 est, St-Joseph
LES SCOUTS CATHOLIQUES DU CANADA, 245 ouest, Crémazie
VICTORIAVILLE : MAGASIN DES ECONOMIES, 42 St-Dominique
DRUMMONDVILLE : BERGERON SPORT, 452, St-Maurice
DRUMMOND SSAT COVER, 150, boul. Bernard
ST-HYACINTHE : DENYS DEJORDY SPORT, 429 Mondor
RIVIERE-DU-LOUP : BOUTIQUE DU SPORTIF ENR., 234 Lafontaine
SHAWINIGAN : LA BOUTIQUE DE SKI LAPOINTE : 2154 St-Marc
SHERBROOKE : CODERE SPORT, 30 Wellington
JOLIETTE : GOULET SPORT, 348 Manceau
BEAUDRY SPORT, 757, St-Antoine
BAIE-COMEAU : LEPAGE BEAUDOUIN, 50, Place Laasile
MONT-LAURIER : LE PARADIS DU PECHEUR : 263, boul. Paquette
CHICOUTIMI : MARCHAND & FRERES, 67 est, rue Racine
ST-JEAN : MARTIN SPORT, 67, St-Jacques
RIMOUSKI : NORDET SPORT, 290, St-Germain
SPORT ATOUT, 40, rue Cathédrale
VAL-D'OR : QUINCAILLERIE BOURVAL, 319, 3e Avenue
LA SARRE : QUINCAILLERIE RONA : 278, Principale
ROUYN : VACHON CAMPING, 23 est, Perreault
AMOS : L.-P. CLOUTIER
MATAGAMI : MARCHAND & ALSON
OTTAWA : LES SCOUTS CATHOLIQUES D'OTTAWA, 70, rue Guigues

Importé au Canada par UNIVERSPORT INC.
1335 boul. Ste-Foy, V. J.-Cartier — Tél. 679-1500

Montréal-Québec en 2h.59 min. par le Champlain



Le Champlain fait maintenant le trajet Montréal-Québec en 2h. 59 min. (Montréal-Sainte-Foy: 2h. 32 min.). Rapidité, commodité, confort. Le Champlain est le train pour tous. Il quitte la gare Centrale tous les jours à 5h. 15 p.m., sauf le samedi. Tous les horaires du CN sont maintenant à l'heure avancée. Voitures coach, voitures-salons, voitures-restaurants. Billet simple de voiture coach: à partir de $4.90
Toutes les places sont réservées.

CN

Québec et Ottawa continuent à se disputer les permis pour la chasse aux oiseaux migrateurs

OTTAWA. — Le ministre du nord canadien, M. Arthur Laing, a fait savoir au ministre québécois du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier, que la Gendarmerie canadienne continuera "d'exiger les nouveaux permis fédéraux" pour la chasse aux oiseaux migrateurs.

M. Laing a rendu public un échange de télégrammes qu'il a eu avec M. Loubier. Ce dernier réclame le statu quo dans le domaine des permis de chasse pour les oiseaux migrateurs.

M. Loubier fonderait son opposition sur le fait que son ministère n'a pas été "officiellement consulté" à ce sujet.

Dans sa déclaration, M. Laing soutient qu'on a discuté du permis lors de la réunion du conseil des ministres, des ressources "et que la discussion a donné lieu à une étude approfondie".

Selon lui, les associations de chasse et de pêche d'un bout à l'autre du pays se sont prononcées en faveur du permis. Il a fait savoir que 120,000 permis avaient été émis jusqu'ici et qu'en dépit de l'attitude de M. Loubier, ils se vendaient au Québec à un rythme égal à celui des autres provinces.

Le ministre fédéral a exprimé l'espoir que les autorités du Québec continueront la tradition selon laquelle les règlements concernant les oiseaux migrateurs ont toujours été respectés par les sportifs et ont toujours bénéficié de la coopération entre la Gendarmerie fédérale et les gardes-chasse provinciaux.

"On a toujours reconnu, a-t-il dit, que les gardes-chasse provinciaux ne peuvent faire respecter une loi fédérale à moins que les gouvernements provinciaux ne les en autorisent."

"Entre-temps la loi doit être respectée, et elle l'est par les chasseurs. La Gendarmerie continuera de faire observer tous les aspects des règlements concernant les oiseaux migrateurs au Canada."

Le ministre québécois a déclaré à ce sujet que la Gendarmerie perdrait ses causes si elle intentait des poursuites en vertu de ce nouveau règlement.

Le permis du Québec pour la chasse aux oiseaux migrateurs coûte $3.25 alors que le nouveau permis fédéral revient à $2.

332 personnes sur 15,224 ont répondu à Grégoire

OTTAWA. — Plus de la moitié de ceux qui ont déjà répondu au référendum du député de Lapointe, M. Gilles Grégoire, ont approuvé sa décision de terminer son mandat à la Chambre des communes, même s'il a accepté de prendre la direction d'un parti séparatiste, le Ralliement national. M. Grégoire a envoyé il y a deux semaines un questionnaire aux 15,224 foyers de son comté, qui comprend les villes de Jonquière, Kénogami et Arvida. Et jusqu'ici, 332 personnes ont répondu, dont 239 étaient favorables à ce que leur député termine son mandat.

M. Grégoire posait également à ses électeurs une deuxième question, à savoir s'ils approuvent son option indépendantiste.

A cette question, 189 électeurs consultés répondent oui, 143 répondent non.

M. Grégoire ne reçoit pas que des réponses précises aux questions qu'il a posées.

Certains formulaires reviennent à son bureau, ne donnant aucune réponse, mais indiquant bien clairement la façon de penser de l'électeur.

Le député de Lapointe en a montré quelques-uns aux journalistes hier.

Une lettre portait la mention "T'es brûlé, mon Gilles. RIN. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale est un autre mouvement indépendantiste du Québec. Une autre lettre disait: "Va chez le diable. Vive la reine."

Bien que favorisant l'indépendance du Québec, M. Grégoire n'a pu manquer de louer les services postaux du gouvernement fédéral pour leur efficacité dans un pareil cas.

Jusqu'à ce jour, les réponses viennent surtout d'électeurs de la ville d'Arvida, riche centre de l'aluminium de la région du Saguenay, où la population anglophone, et même la population francophone, n'a jamais réservé un accueil trop chaleureux à M. Grégoire.

En fait, le député de Lapointe prenait ses majorités à Jonquière et Kénogami, de même que dans les paroisses, mais il sortait minoritaire d'Arvida.

M. Grégoire s'est dit très heureux des résultats obtenus jusqu'ici, résultats qui sont même plus favorables que ce qu'il avait escompté.

La voie rapide de Côte-de-Liesse sera terminée à la fin d'octobre

QUEBEC — Le ministère de la voirie a annoncé que la construction des quatre voies rapides de l'autoroute Côte-de-Liesse sera complétée à la fin d'octobre de cette année. Ceci mettra un point final aux travaux de réaménagement complet de cette artère qui relie la transcanadienne à l'autoroute No 20 (Route No 20), à l'échangeur de Dorval, dans l'Ouest de l'île de Montréal.

Déjà, depuis le début d'août, les automobilistes peuvent circuler librement sur les quatre voies de service.

Par ailleurs, les nouvelles rues, qui avaient été projetées dans les municipalités de Lachine, Dorval, Saint-Laurent et Mont-Royal, afin de faciliter l'accès de ces villes à Côte-de-Liesse, sont parachevées dans la plupart des cas.

Ce projet, qui a transformé le chemin Côte-de-Liesse, de quatre voies qu'il était auparavant à huit voies, dont quatre pistes à roulement rapide, a progressé rondement depuis un an. En effet, après avoir déplacé les services publics enfouis dans le secteur, tels les conduits de gaz et d'électricité, on érigea les six viaducs durant l'hiver et, au printemps de cette année, les travaux d'élargissement de la route elle-même ont pu débuter.

Ce réaménagement, effectué sur une distance de 4.25 milles, aura coûté $9,750,000 en tout. De ce montant, $3,500,000 seront fournis par les quatre municipalités qui bénéficieront directement de cette artère, soit Lachine, Dorval, Saint-Laurent et Mont-Royal.

Subvention fédérale à Lachute pour une étude de rénovation

OTTAWA — Le ministre fédéral du Travail, M. J.P. Nicholson, a annoncé que le gouvernement fédéral a accepté de verser à la municipalité de Lachute une subvention de $14,250, aux fins d'y mener une étude de rénovation urbaine.

Cette étude, qui doit être terminée d'ici cinq ans, a pour objet de déterminer les secteurs de la ville qui sont délabrés ou en décrépitude et de fournir des renseignements susceptibles de servir dans un programme de rénovation urbaine.

Le coût total de cette étude doit s'élever à $19,000. La contribution de 75 pour cent du gouvernement fédéral est complétée par la municipalité.

L'idée d'une onzième province ne sourit guère à Sudbury

SUDBURY — Le maire suppléant de Sudbury, Mme Grace Hartman, croit que le nord ontarien ne fera pas très bon accueil à la suggestion de l'unir au nord-ouest du Québec pour former la 11e province canadienne.

"Je crois que nous avons tout intérêt à demeurer dans notre propre province, mais néanmoins à adopter une action commune par le truchement de notre association", a-t-elle déclaré dans une interview. L'association à laquelle elle faisait allusion est la Fédération des municipalités du nord de l'Ontario.

La suggestion de fusionner ces deux territoires en vue de former une nouvelle province a été faite cette semaine par les Chambres de Commerce de la région d'Abitibi, dans le Québec. L'organisme québécois a invité des représentants des deux territoires à se réunir au mois de décembre à Rouyn-Noranda en vue d'étudier ce projet.

Récement, quelques maires et préfets du nord de l'Ontario, mécontents de la situation économique de leur région ont suggéré de se séparer de l'Ontario.

Le premier ministre John Robarts et des membres de son cabinet effectuent une tournée du nord de l'Ontario en vue de convaincre les habitants de cette région que le gouvernement ne les oublie pas.

Ottawa n'a pas fermé le dossier de la T.-C. P.L.

OTTAWA — Certains ministres se pencheraient actuellement sur les protestations nombreuses adressées au gouvernement qui refuse à la Trans-Canada Pipe Lines Ltd. le droit de construire un pipeline qui, en passant par les Etats-Unis, livrerait le gaz naturel de l'Alberta dans l'est du Canada.

Toutefois, a indiqué un informateur, le cabinet n'a pas encore pris de décision sur l'opportunité d'étudier à nouveau le cas.

Le 25 août dernier, le premier ministre Pearson avait fait savoir que le gouvernement s'opposait au projet de construction de ce pipeline, allant d'Emerson, au Manitoba, à Sarnia, en Ontario. Il avait indiqué qu'il n'était pas dans l'intérêt du pays d'étendre un tel pipeline transportant du gaz domestique à travers un territoire sur lequel ne s'exerce pas la juridiction canadienne.

Présentement, Trans-Canada livre le gaz de l'Ouest à l'Ontario et au Québec par l'intermédiaire d'un pipeline qui traverse le nord de l'Ontario.

Aux nombreuses protestations s'est associée lundi soir la voix de M. Alvin Hamilton, ancien ministre conservateur de l'agriculture. Il a demandé au gouvernement d'approuver le projet de la Trans-Canada "dans l'intérêt de tous les Canadiens".

Il a signalé que la demande ne cessant de progresser dans l'Est les vendeurs américains pourront bientôt avoir accès au marché canadien; que le pipeline permettrait d'emmagasiner du gaz dans l'Est, ce qui par suite permettrait une réduction des prix; qu'il serait bon d'avoir des liaisons d'un bout à l'autre du pays pour la distribution de l'énergie; et que le gaz pourrait être porté plus loin, soit jusqu'à Québec.

Avis se fend en quatre. Est-ce en vain?

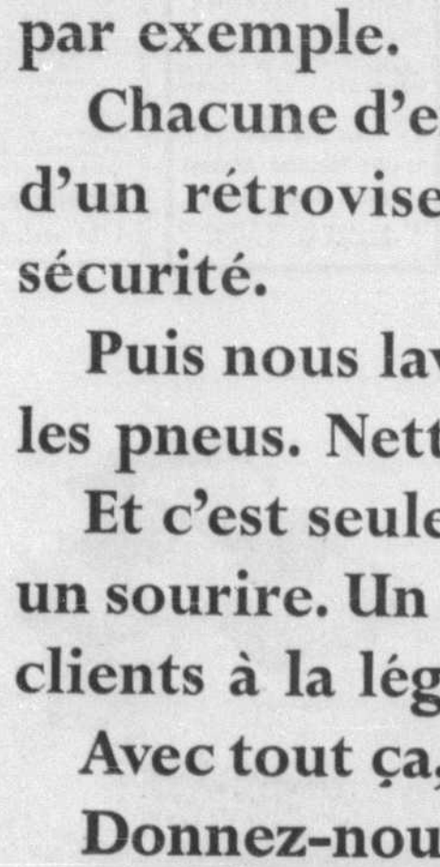

Nous ne capitulerons jamais.

Si nous ne sommes pas en première place, ce n'est pas par paresse.

Nous faisons des pieds et des mains pour que ça change. Aussi vite que possible.

Mais chez Avis, on ne travaille pas pour la gloire. Nous ne sommes pas idéalistes à ce point-là. Seulement, nous avons découvert que ça vaut la peine de se donner plus de peine.

C'est pourquoi Avis ne vous loue que des voitures flambant neuves. Prenez nos Pontiac Parisienne par exemple.

Chacune d'entre elles est équipée d'une direction assistée, d'un rétroviseur extérieur, d'un radio et de ceintures de sécurité.

Puis nous lavons et nous cirons. Faisons le plein. Vérifions les pneus. Nettoyons l'intérieur. Essayons les essuie-glace.

Et c'est seulement après que nous vous les confions. Avec un sourire. Un vrai, parce que nous, nous ne traitons pas nos clients à la légère.

Avec tout ça, pourquoi ne sommes-nous pas les premiers? Donnez-nous le temps.



AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.

La France fait exploser un engin atomique "dopé"

PARIS. — L'engin atomique français qui a explosé samedi au centre d'expérimentation du Pacifique était un engin "dopé" qui, selon le communiqué officiel publié à Paris, mettait en jeu du plutonium et des quantités limitées de matériaux thermo - nucléaires. Cette expérience est la 5e de la campagne de 1966 et la première de cette campagne de matériaux thermo-nucléaires.

L'expérience était attendue depuis le 14 septembre mais avait été retardée en raison, semble-t-il, de conditions météorologiques défavorables. Elle devait avoir lieu sur l'atoll de Fangatofa, à 25 milles au sud de Mururoa.

La première expérience de la campagne du Pacifique concernait, le 2 juillet, une bombe dont la puissance se situait dans la gamme dite tactique de 20 à 40 kilotonnes. L'engin était arrimé sur une barge.

La seconde, le 19 juillet, concernait le largage à partir d'un "Mirage-4" d'une bombe "A" opérationnelle d'une puissance de 60 à 80 kilotonnes.

Deux jours plus tard, le 21 juillet, avait lieu un tir, dit de sécurité. Cette expérience consistait à vérifier les dispositifs de verrouillage de la bombe.

La 4e, l'opération "Beltégeuse", à laquelle assistait le 11 septembre le général de Gaulle, mit en action un engin d'une puissance de 100 à 200 kilotonnes, prototype des têtes nucléaires qui équiperont les futures fusées balistiques "sol - sol" stratégiques françaises.

La campagne 1966 doit se terminer à la fin de ce mois ou au début du mois d'octobre par une 6e expérience portant sur un engin dont la puissance pourrait être plus grande que lors des cinq premières explosions.

Le Service secret est sur la sellette au procès Ben Barka

PARIS — Après le retrait de Me Hayot, l'avocat de Lopez, et le rejet par la cour de la demande de mise en liberté provisoire du même Lopez, ce dernier a réaffirmé, lors de la 18ème journée du procès Ben Barka, que le 31 octobre, il avait téléphoné à M. Le Roy-Finville, son supérieur au SDECE (Service de contre-espionnage français) et qu'il lui avait tout dit sur l'enlèvement de Mehdi Ben Barka. "C'est absolument faux" a répondu M. Leroy-Finville.

C'est ensuite au tour du général Guibaud, actuel commandant du SDECE, en remplacement du général Jacquier, d'être entendu à la barre des témoins. Le général Guibaud adresse de sévères critiques à M. Le Roy-Finville: "Il n'a pas fait état, tout de suite, de ce qu'il savait. C'est inconcevable", déclare le commandant du SDECE.

Répondant à une question de l'avocat général Toubas, le général Guibaud déclare que Lopez, en tant qu'agent du SDECE, n'est tenu à aucun secret, quel qu'il soit. "Il peut et doit répondre à tout", ajoute le général Guibaud.

Interrogé par le président, Lopez affirme alors qu'il a déjà tout dit. "Je n'ai aucun secret à préserver, dit-il. Je n'ai reçu aucune consigne de silence du SDECE. Je suis formel, le SDECE n'a rien à voir avec l'affaire Ben Barka".

Rappelant une phrase du général Guibaud, selon laquelle Le Roy-Finville aurait dit à ses collègues que les Marocains ne voulaient pas prendre contact avec Mehdi Ben Barka pour une réconciliation politique, mais pour "le flinguer" (le tuer), Me Maggiani, avocat de Le Roy-Finville, intervient: "Ce ne sont que des ragots. Faites citer les témoins qui auraient entendu Le Roy-Finville dire cela".

Le général Guibaud: "Il est toujours délicat de citer en public des agents secrets. Néanmoins, je demanderai à M. le ministre des Armées s'il autorise leur comparution à la barre".

L'audience est ensuite suspendue jusqu'à lundi, aujourd'hui.

Vietnam: le bombardement continue au sud de la zone démilitarisée

Les points de ralliement des pistes nord-vietnamiennes ont été bombardés hier encore au sud de la zone démilitarisée séparant les deux Vietnams. Au Nord-Vietnam, des ponts, des ateliers de réparation, des dépôts de carburant ont été pilonnés dans deux régions situées à 130 kms et à 250 kms au sud de Hanoï, ainsi qu'au col de Mugia, sur la frontière laotienne.

Pendant toute la journée de samedi, une compagnie de Marines américains a été prise sous le feu d'unités légères nord-vietnamiennes, à 350 kms au nord de Saigon. Elle a pu se replier à la tombée de la nuit. 56 cadavres nord-vietnamiens ont été dénombrés. Les pertes américaines sont qualifiées de "modérées".

Dans le delta, un régiment sud-vietnamien a déclenché une opération contre le Vietcong à 240 kms au sud-ouest de Saigon. 89 Vietcongs ont été tués et des armes saisies.

Vingt prisonniers sud-vietnamiens ont été libérés samedi dans un camp de prisonniers vietcongs dont les Américains s'étaient emparés à 370 kms au nord-est de Saigon. Ils ont déclaré que leurs gardes avaient pris la fuite une heure plus tôt, emmenant avec eux 46 autres prisonniers.

D'importants combats se sont déroulés vendredi, à 40 km au nord-est de Qui Nhon, à 470 km au nord est de Saigon, entre unités nord-vietnamiennes et forces gouvernementales.

On annonce à Saigon que depuis le début de l'opération "Prarie", qui se déroule depuis une dizaine de jours au sud de la zone démilitarisée, 64 Nord-Vietnamiens ont été tués, 3 autres faits prisonniers et 109 armes saisies.

Cependant le nombre des missions de bombardement est tombé, pour les dernières 24 heures, à 108 alors qu'il était de 170 les 12 et 13 septembre derniers.

A la date du 23 septembre, l'aviation américaine avait perdu 507 appareils au Sud et au Nord-Vietnam, annonce-t-on officiellement à Saigon.

Dans la capitale sud-vietnamienne, les membres du comité directeur de l'Institut bouddhique se sont réunis samedi matin, sous la présidence du vénérable Tam Chau, le bonze Trich Tri Quang, représentant l'aile extrémiste antigouvernementale était présent.

Le comité a décidé la convocation d'une assemblée générale du bouddhisme vietnamien, dans trois ou quatre semaines.

Cette assemblée étudiera les différents problèmes internes de l'association, nés de la crise qui a frappé celle-ci au printemps dernier.

Nouvel espoir en Rhodésie

SALISBURY. — Les représentants de Londres et ceux du régime rebelle de Salisbury seraient prêts à engager une nouvelle série de pourparlers dans une autre tentative pour régler la crise rhodésienne.

Selon les observateurs, la relance des pourparlers se ferait par le truchement d'une troisième rencontre entre le premier ministre Ian Smith et les deux émissaires du gouvernement britannique, arrivés il y a une semaine à Salisbury, le secrétaire du Commonwealth, M. Herbert Bowden, et le procureur général, sir Elwyn Jones. Le troisième entretien entre les trois hommes pourrait avoir lieu aujourd'hui ou demain.

Les déclarations publiques de messieurs Smith et Bowden ont beaucoup fait, depuis une semaine, pour relancer l'espoir d'une solution prochaine à la crise qui met en jeu l'avenir des 4,000,000 d'Africains et 225,000 "blancs" de Rhodésie.

Les Gardes rouges chinois inscrivent le rédacteur en chef du Quotidien du peuple sur leur liste noire

Les noms de personnalités importantes viennent d'être ajoutés à la liste de la "bande noire" des Gardes rouges: il s'agit de trois écrivains et de M. Wu Len Si, rédacteur en chef du "Quotidien du Peuple", directeur de l'agence Chine Nouvelle et président de l'Union des journalistes chinois.

"Dans de nombreux tracts distribués à Pékin au titre de la "révolution culturelle", M. Kuo-Mo-Jo, président de l'Académie des Sciences chinoises, est de nouveau mis en cause, malgré son auto-critique. Dans un des derniers tracts, il est accusé de "capitulation politique".

Par ailleurs, Jean Vincent, correspondant de l'AFP à Pékin rapporte que trois des plus grands noms de la littérature chinoise moderne figurent désormais sur la liste des auteurs "anti-parti et anti-pensée" de Mao Tsé-toung dressée par la Garde rouge.

Il s'agit de Yang Han Sheng, Chao Chu Li et Lao She. Les noms des deux premiers sont mentionnés sur une affiche placardée, au centre de Pékin, devant l'immeuble de l'Association des écrivains pour réclamer sa réorganisation. Théoriquement, cette association est encore présidée par le fameux écrivain Mao Tun (ancien ministre de la Culture destitué en janvier 1965), assisté du vice-président Chou Yang, également écrivain et actuellement considéré comme l'un des chefs de la bande anti-parti.

Cette affiche réclame également l'abolition des droits d'auteurs pour les écrivains, peintres, musiciens, sculpteurs et tous autres artistes, et suggère de leur verser en contre-partie un salaire mensuel de quinze yuans ($6.00) augmenté d'une allocation de quinze yuans par personne à charge.

Communiste de la première heure, Yang Han Sen occupa de nombreux postes officiels. Originaire de Setchouan, il participa à la révolte de Nanchang en 1927 (qui marqua la fondation de l'Armée rouge chinoise) avant de militer, dans les années trente, aux côtés de Kuo Mo Jo, dans les cercles d'écrivains de gauche.

Yang Han Sheng doit sa renommée autant à ses nombreux romans qu'à ses scénarios.

Quoique moins engagé politiquement que son collègue, Chao Chu Li est néanmoins beaucoup plus connu que lui à l'étranger, puisque ses oeuvres figurent aux programmes des étudiants de Cambridge et de la Sorbonne. Il est en particulier, l'auteur du "Village de Sanliwan".

Né en 1905, Cha Chu Li a consacré son oeuvre à la paysannerie chinoise et est considéré comme l'un des grands folkloristes de son pays.

Quant à Lao She, les critiques exprimées contre lui ont fait l'objet d'une affiche spéciale qui a été apposée sur la porte de la maison qu'il habitait au centre de Pékin et qui semble actuellement vide.

Lao Shé était l'écrivain de Pékin par excellence. Poète du Pedicab, il racontait de merveilleuses histoires dans une langue très colorée où, par crainte d'effrayer ses lecteurs il remplaçait parfois certains mots par une croix.

Congo: le chargé d'affaires du Portugal est enlevé; l'armée nationale reprend le contrôle de Kinsangani

KINSHASA, 25 septembre, (AFP). — La manifestation au cours de laquelle M. Antonio Ressand Garcia, chargé d'affaires du Portugal à Kinshasa, au Congo, a été enlevé, samedi, n'a duré que quelques minutes.

Il était environ neuf heures (locale) lorsque 400 personnes environ (des Congolais et des Angolais), ont brusquement fait irruption dans l'ambassade, forçant les portes, brisant les vitres, et saccageant tout sur leur passage.

Les locaux de l'ambassade étant vides, les manifestants pénétrèrent de force dans l'appartement, puis dans la chambre à coucher du chargé d'affaires, qu'ils trouvèrent au lit.

Précipité à terre, le diplomate a été entraîné dans un escalier puis dans la rue où il a dû prendre place dans un taxi qui a aussitôt quitté les lieux pour une destination inconnue.

Les dossiers de l'ambassade ont été pillés par les manifestants qui les ont emportés.

Un détachement de police est arrivé sur les lieux au moment où ces incidents, qui n'avaient pas duré dix minutes, prenaient fin. Les policiers ont dispersé les manifestants et procédé à une dizaine d'arrestations. L'ambassade devant laquelle stationnent environ sept cents curieux apparemment très calmes, est gardée par la police.

Le général Mobutu, dès qu'il a appris ce qui venait de se passer a donné des instructions pour que le diplomate soit retrouvé et libéré. M. Antonio Ressand Garcia portait une blessure au front et avait l'oreille gauche fendue lorsqu'il a dû prendre place dans le taxi.

Selon certaines rumeurs non confirmées, des contacts en vue de sa libération pourraient être pris avec M. Holden Roerto président du GRA (gouvernement révolutionnaire de l'Angola en exil), mais rien encore ne permet d'affirmer que les amis de ce dernier aient été directement mêlés aux événements.

M. Gaston Seng, président des volontaires de la République du Congo-Kinshasa dont certains éléments auraient pris une part active à la manifestation aurait été arrêté.

Par ailleurs, hier, l'armée nationale congolaise a repris le contrôle total de la ville de Kisangani (ex-Stanleyville) où les combats faisaient rage depuis trois jours entre les unités régulières congolaises et les gendarmes katangais en rébellion. La nouvelle a été diffusée, par la radio gouvernementale de Kinshasa. Selon cette radio, 900 rebelles se sont rendus aux forces du général Mobutu, chef du gouvernement, qui ont également occupé le camp de Ketèle, un des principaux bastions katangais. Il est situé au bord du fleuve Congo dans la partie sud de la ville. La plupart des rebelles ont pris la fuite et se sont réfugiés dans la brousse. Un délai de 24 heures leur a été donné pour se rendre.

Il y a deux mois que des troubles avaient éclaté pour la première fois à Kinsangani, provoqués par le mécontentement de gendarmes katangais dont la solde n'avait pas été payée. Des contacts pris avec les chefs rebelles avaient permis de mettre fin aux combats, mais la situation n'était jamais redevenue tout à fait normale. Il y a trois jours, des unités katangaises étaient à nouveau entrées en rébellion à Kinsangani. Elles ont été ce matin chassées de la ville.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

CALCUTTA —De violents incidents ont opposé samedi soir, dans deux quartiers de Calcutta, manifestants et policiers à l'issue de la grève générale de 48 heures décidée par le "Front uni de la gauche" pour protester contre la crise alimentaire et l'augmentation des prix. 12 manifestants et trois policiers ont été blessés. 35 arrestations ont été effectuées. La situation était redevenue normale hier midi.

* * *

LONDRES — Selon le "Sunday Express", de Londres, le nombre de Britanniques désireux d'émigrer a augmenté considérablement à la suite du blocage des salaires imposé par le gouvernement Wilson. 53,000 Britanniques partiront ainsi pour le Canada cette année, soit 13,000 de plus que l'an dernier. Il s'agit là de "la plus grande ruée vers le Canada" depuis la crise de Suez.

* * *

BERLIN. — Le président du Conseil d'Etat de l'Allemagne de l'Est, M. Walter Ulbricht, est arrivé hier en Yougoslavie où il effectuera une visite officielle d'une durée indéterminée. M. Ulbricht aura plusieurs entretiens avec le président Tito, à Belgrade. Les deux hommes discuteront notamment les "questions relatives à la sécurité de l'Europe".

Qu'est-ce que l'Atlantique, le Pacifique et les Grands lacs ont en commun?

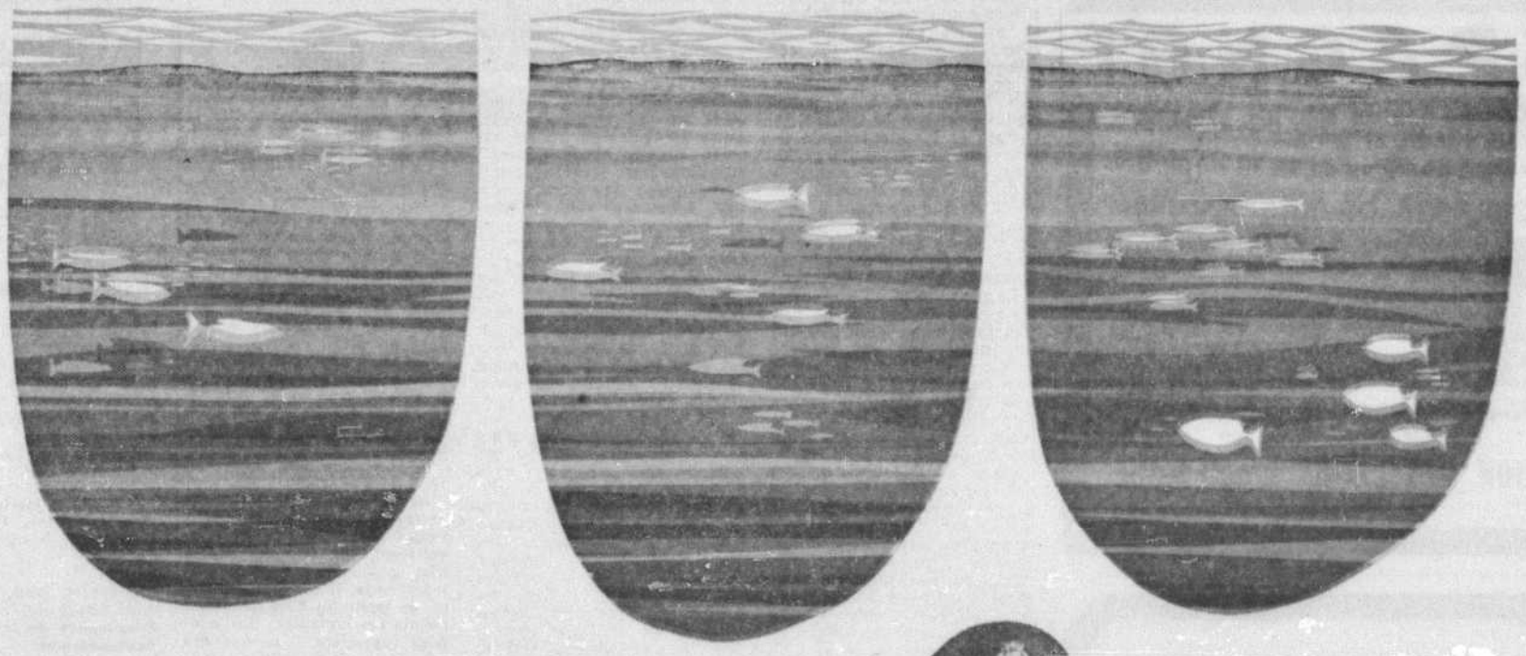

De l'eau.  Et nous.

Oui, nous, du Canadien Pacifique.

Vous vous imaginez que le Canadien Pacifique est un chemin de fer? C'est la pure vérité (et ce le sera toujours). Mais ce n'est pas toute la vérité. Notre flotte commerciale navigue depuis longtemps.

Nos cargos relient les Grands lacs au Royaume-Uni et à l'Europe continentale. Nous transportons des concentrés et des produits forestiers au Japon. Bientôt, de nouveaux navires-citernes transporteront du pétrole brut vers les marchés du monde.

Mais nous transportons également des voyageurs. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à bord de nos paquebots modernes. Nous vous transporterons en Grande-Bretagne ou aux Antilles ensoleillées aussi bien qu'en Alaska. Comme vous le voyez, nos navires sillonnent les routes maritimes du monde, participant à l'essor du Canada dans le domaine du commerce et des voyages.

Canadien Pacifique

À votre service de mille et une façons.

expo67 CANADIEN PACIFIQUE COMINCO

1867 1967

Le PCM

(Suite de la première page)

"Nous devons faire entendre la voix de cette ville sur le plan international, et Montréal a manqué à sa vocation lorsqu'elle n'a pas marché au pas accéléré."

"Tout en rendant nos comptes, de dire le maire, nous savons qu'il reste beaucoup à faire et nous sommes prêts à continuer dans le même esprit qu'en 1960, et selon la même formule. En dépit de ses inconvénients, de ses risques et difficultés, aucune formule ne s'est révélée meilleure que celle selon laquelle le choix des membres du comité exécutif relève exclusivement du maire."

Rendant hommage à "l'esprit d'équipe et de renoncement" de ses conseillers, M. Drapeau a dit que les divergences d'opinion et les discussions qui se faisaient jour au sein de cette équipe "ne doivent pas nécessairement être étalées sur la place publique". Selon lui, il est dans l'intérêt public que les discussions et les échanges de vues se fassent avec discrétion, un peu comme au sein d'un cabinet". Cette formule a donné plus à Montréal que jamais dans le passé."

M. Drapeau a fait l'éloge de "l'amitié et de l'entêtement" de M. Saulnier, dont il a dit qu'il était de la trempe des "pessimistes de nature". Il a ajouté qu'en les unissant, la Providence avait probablement voulu que l'un tempère l'optimisme de l'autre, et que ceci constituait une "garantie" qu'il n'y a pas besoin d'autre opposition au conseil.

M. Saulnier a dit pour sa part que, loin de vouloir s'éloigner de son chef — comme la rumeur le veut périodiquement — il était prêt, aujourd'hui comme il y a six ans à apposer son nom le premier au haut d'une déclaration de fidélité aux principes du PCM et d'attachement à son chef.

Rénovation urbaine

Chargé de présenter brièvement le programme du parti pour les quatre prochaines années, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a dit que l'objectif prioritaire était la mise en oeuvre d'une politique vigoureuse de rénovation urbaine, axée avant tout sur le relèvement des conditions physiques de logement à Montréal et sur la conservation en bon état de l'habitat urbain.

Le programme élaboré depuis trois ans sera mis en route dès les prochains mois. "Dans le premier secteur de rénovation du sud-ouest de Montréal seulement ("La Petite Bourgogne"), il comportera des investissements de plus de $125 millions au cours des prochaines années. Les étapes d'exécution ont été définies: expropriation, démolition, relogement temporaire, construction, relogement définitif, et elles vont se succéder rapidement et alterner, d'un secteur à l'autre."

M. Saulnier a précisé que la réalisation de ce programme exigera de la part des trois gouvernements des investissements réguliers d'un ordre minimum de $25 millions par année d'abord, de $35 millions par année par la suite.

Le président a dit que la suppression totale des taudis sur une période de vingt ans coûtera un milliard. Faisant écho au fait que Toronto est plus avancé que Montréal en ce domaine, il a souligné que, jusqu'ici, au Québec, et contrairement à ce qui se fait en Ontario, aucun organisme provincial n'avait le pouvoir de venir en aide aux autorités municipales; cette grave lacune sera comblée par la Société générale de l'habitation, et "Montréal a obtenu l'assurance du nouveau gouvernement que des subventions seront mises à sa disposition".

D'autre part, à côté des secteurs délabrés à transformer dans le cadre d'un plan cohérent, il existe des milliers de logements qu'il faut restaurer et rajeunir pour prolonger leur "vie utile". A cette fin, un régime de subventions déjà accepté par le conseil municipal sera disponible dès que l'Assemblée législative aura approuvé les modifications nécessaires à la charte de Montréal. C'est aussi dans ce but qu'a été adopté le code du logement.

L'épuration

Dans un autre domaine, le Parti civique s'engage : a) à raccorder les égouts au système des grands collecteurs ; b) à mettre en chantier la première grande usine d'épuration, sur le versant nord-est; c) à enrayer puis à réduire les émanations de la production industrielle, du monoxyde de carbonne et la poussière.

Métro et transports

MM. Drapeau et Saulnier ont insisté sur le fait que les deux lignes de métro qui seront inaugurées dans quelques jours ne constituent qu'un réseau initial. "La construction de prolongements aux lignes existantes doit être maintenant un souci constant des pouvoirs publics, lit-on dans le programme. La division du métro du service des travaux publics élabore déjà un plan d'ensemble du réseau complet du métro. Le Parti civique s'engage, en accord avec les parties intéressées dont le gouvernement provincial qui a déjà été consulté, à étendre les lignes du métro partout où le trafic des voyageurs le justifiera, soit vers l'est, le sud-ouest et le nord-ouest".

Rappelons à cet égard qu'à la veille du scrutin provincial de juin dernier, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, avait promis que le coût du prolongement du métro jusqu'à Ville Emard et Côte Saint-Paul (en passant par Saint-Henri) serait entièrement défrayé par Québec si son parti était porté au pouvoir.

Le Parti civique se réjouit d'avoir obtenu, pour la première fois dans les annales de Montréal, une définition précise et un partage clair des responsabilités du gouvernement provincial et de la ville en matière de réseau routier. "Aussi sera-t-il désormais en mesure d'obtenir que soit complété le réseau en cours de construction, selon le plan d'ensemble suggéré par la ville." Les prochaines étapes prévoient la construction d'une voie rapide nord-sud, entre le boulevard Décarie et la montée Saint-Léonard, de même qu'un tunnel sous le Saint-Laurent pour relier le pont de la Concorde à la rive sud.

L'embellissement

Visant le progrès humain des citoyens, le Parti civique s'engage à poursuivre et à intensifier l'effort entrepris sur le plan de la propreté de la ville et de l'embellissement. Il continuera le programme de plantation d'arbres et de décoration des places et voies publiques; de revêtement de toutes les ruelles ouvertes à la circulation; d'enfouissement des fils électriques. Il continuera à réprimer les abus de l'affichage commercial.

Loisirs

Le PCM s'engage à poursuivre une vigoureuse politique dans le domaine des loisirs, "et à doter tous les quartiers de la ville de parcs et de terrains de jeux, à multiplier les places publiques de voisinage qui sont des facteurs utiles d'échanges dans la vie locale. Il veut aussi diversifier l'activité déjà très grande du service municipal des parcs."

Fier d'avoir contribué à l'essor de la vie culturelle à Montréal, le PCM veut ajouter d'autres éléments à l'équipement actuel, "chaque fois que l'occasion lui paraîtra propice". Ainsi, "il croit, puisqu'il y a beaucoup travaillé, qu'il deviendra possible de créer une compagnie permanente d'opéra et de construire un stade olympique".

Sans formuler de propositions précises, le programme électoral traite brièvement de l'utilisation éventuelle des terrains de l'Expo 67. "L'emplacement prestigieux, choisi et préparé par la ville de Montréal, commande aux administrateurs municipaux de démontrer après l'Exposition une imagination aussi audacieuse pour que le Canada, le Québec et les Montréalais tirent tous les bienfaits possibles des immenses richesses dont il faudra disposer. Le Parti civique s'engage à soumettre la proposition la plus avantageuse à la fois pour le Canada, le Québec et les Montréalais."

Le programme en six points est assorti d'une série de projets particuliers, dont les plus importants semblent les suivants: construction d'un édifice à bureaux sur les rues Gosford et Notre-Dame; construction d'un centre récréatif à Ahuntsic; agrandissement de la bibliothèque municipale; système de télévision en circuit fermé entre le quartier général de la police et les postes de district et de division; élimination des fumées et des cendres d'incinérateurs; raccordement du boulevard Rosemont à l'avenue Van Horne; voies d'accès et voies locales pour la route transcanadienne est-ouest (entente de la ville avec les autorités provinciales et fédérales pour la construction de l'autoroute est-ouest), et autres.

Chambers

(Suite de la première page)

Spence le contraignait à garder son appui à M. Diefenbaker.

M. Chambers, un ancien député montréalais, a dit que l'ancien premier ministre "a fait ce que n'importe qui dans la même situation aurait fait", à l'égard de M. Pierre Sévigny.

"Je suis réellement en faveur d'un homme plus jeune pour diriger le parti", de dire M. Chambers, dont l'antipathie à l'égard du lion de Prince-Albert est bien connue, "mais je ne veux pas retirer mon appui à M. Diefenbaker dans les jours que nous traversons".

Selon M. Chambers, si M. Diefenbaker avait congédié M. Sévigny après avoir appris sa liaison avec l'espionne Munsinger, il aurait été obligé alors de donner des explications joliment ridicules. Il l'a tout simplement envoyé au diable et lui a demandé de mettre fin à cette liaison.

M. Chambers a ajouté que, s'il retirait son appui à M. Diefenbaker en ce moment, ce geste serait interprété comme un appui aux libéraux et à leur commission d'enquête.

Le fait, dit-il d'avoir porté toute cette affaire devant la Cour suprême a créé un dangereux précédent. J'imagine, ajoute-t-il, que lorsque les conservateurs rentreront au Parlement, ils passeront pas mal de temps à fouiller dans les dossiers de M. Pearson. Cette sorte d'attitude ne fait que bloquer le parlementarisme.

M. Chambers ne croit pas qu'une tentative pour déloger M. Diefenbaker de son poste présentement puisse obtenir du succès.

Norman

(Suite de la première page)

De son côté, l'ancien ministre de la défense et du commerce dans le cabinet Diefenbaker, M. Gordon Churchill, a déclaré à Winnipeg que la publication du rapport Spence pourrait bien provoquer d'autres accusations de "bris de sécurité", comme par exemple faire revenir à la surface l'affaire "Elizabeth Bentley", un ancien courrier communiste qui avait témoigné, à Washington, contre deux Canadiens "haut placés", dont l'un était Herbert Norman, qui, avait-elle affirmé, étaient des sympathisants communistes.

L'affaire Norman

Herbert Norman était un Canadien d'origine japonaise, qui fit une partie de ses études dans une université de New York vers 1935. Il fut engagé par le ministère canadien des affaires extérieures en 1939, à titre d'expert sur les problèmes de l'Extrême-Orient.

En 1940, un agent secret de la Gendarmerie canadienne, à Toronto, faisait rapport d'une information selon laquelle Norman était membre du parti communiste.

Ce rapport demeura sans effet jusqu'en octobre 1950, date à laquelle le FBI demanda à la Gendarmerie de lui communiquer toutes les informations qu'elle pouvait avoir sur Norman.

Les bureaux de la Gendarmerie, comme toujours en pareil cas, communiquèrent le contenu de leur dossier au FBI, puis firent leur propre enquête et avertirent leurs collègues américains des résultats six semaines plus tard.

Les conclusions de cette enquête étaient que toute l'histoire était basée sur une erreur d'identité, d'une part, et que le reste n'était que le fait de rumeurs dont les sources ne pouvaient être identifiées.

Pourtant, onze ans plus tard, le sous-comité du Sénat américain sur les activités subversives accusait formellement Norman d'être communiste.

Quelque temps avant cet incident, le gouvernement canadien, ayant eu vent de l'enquête du sous-comité américain, avait fait venir Norman de Tokyo, où il travaillait pour le compte de l'ambassade canadienne, et l'avait soumis à un interrogatoire serré.

Le résultat de l'interrogatoire, joint aux conclusions d'une réouverture de l'enquête de la RCMP, permit au ministère des affaires extérieures, le 9 août 1951, de déclarer que Norman ne méritait pas le moindre soupçon, "et qu'il demeurait conséquemment au service du ministère, à titre de haut-officier jouissant de toute notre confiance."

Justement, c'est M. Pearson lui-même qui était ministre des affaires extérieures à cette époque. Il se porta garant de Norman.

Le 14 mars 1957, le même sous-comité américain réitérait ses attaques contre Herbert Norman. Trois semaines plus tard, ce dernier se suicidait, sautant du toit d'un édifice de sept étages, au Caire, où il agissait en tant qu'ambassadeur canadien.

Ce jour-là, M. Diefenbaker avait accusé le sous-comité américain d'avoir agi à la légère et ruiné sans raison la réputation de Norman.

"On ne peut prétendre aider la cause de la liberté en se servant des instruments du communisme", avait-il déclaré.

Huit jours plus tard, M. Diefenbaker mettait M. Pearson au défi d'affirmer, en Chambre, que Norman n'avait jamais été communiste.

M. Pearson répondit qu'au fait, Norman avait déjà "eu certaines relations avec le communisme," alors qu'il était étudiant dans une université new-yorkaise, vers 1930.

Et il admit que "certaines des allégations" qui avaient été présentées à l'enquête du sous-comité américain "étaient vraies."

Mais M. Pearson se refusa à répondre directement à la question de M. Diefenbaker et de dire que Norman n'avait jamais été communiste.

La prospérité

(suite de la page 4)

l'immense majorité des Espagnols, à la ville comme à la campagne, doit se contenter du minimum officiel de 60 dollars par mois. En Espagne, comme en Amérique latine, parler de revenu moyen per capita c'est ne rien dire, étant donné la flagrante injustice de distribution du revenu national. Par ailleurs, si en moyenne les salaires espagnols ont augmenté de $13.2%, en 1965 comme l'affirme le gouvernement, l'augmentation du coût de la vie, de 14.6 a annulé le bénéfice attendu par les travailleurs espagnols. Le manque d'écoles publiques — 50,000 enfants n'ont pas trouvé de places à Madrid cette année —, le coût prohibitif des écoles privées, se chargent de maintenir le prolétariat et les paysans espagnols "à leur place". 1% seulement des élèves universitaires appartiennent au milieu ouvrier. Dans l'immense majorité des cas, les enfants des travailleurs industriels et agricoles sont obligés d'interrompre leurs études à 12 ou 14 ans pour se mettre à travailler et contribuer au budget familial.

Progrès minime

S'il est vrai qu'il y a eu progrès depuis quelques années, le peuple espagnol est encore loin d'accéder à la prospérité.

En fait, pour survivre, pour "joindre les deux bouts", des millions d'Espagnols ont recours au "pluriemploi", c'est-à-dire au deuxième métier, ce qu'on appelle "moonlighting" aux Etats-Unis. Ouvriers d'usine pendant la journée, ils sont concierges d'un immeuble, nettoient un garage ou travaillent comme garçons de courses ou garçons de café le soir. C'est donc "l'art de se débrouiller" d'un chacun qui assure véritablement sa subsistance, aujourd'hui comme hier et il est beaucoup trop tôt pour parler d'un "miracle espagnol" comme on parla tour à tour de miracle allemand et de miracle italien. En vérité, l'étonnante prospérité européenne déverse un peu de son trop plein vers l'Espagne, qui en profite, plutôt que de ses propres efforts. A mesure que le prolétariat européen s'embourgeoise, les Espagnols viennent combler le vide laissé par les maçons, les domestiques italiens en France, en Suisse, en Allemagne : même en Italie, les hôtels, les restaurants embauchent des Espagnols pour les travaux les plus humbles, tant les Siciliens ont trouvé à se placer dans les usines où ils gagnent des salaires "modernes". Ce n'est donc pas à la sagesse du gouvernement espagnol — loin de là — mais au trop plein d'une Europe épanouie, que les Espagnols doivent la légère augmentation de leur niveau de vie, dont l'effet le plus positif a surtout été de réveiller la conscience, les appétits, des ferments qui eux pourront, demain, changer vraiment le visage de l'Espagne.

Nouveaux

(Suite de la première page)

Dans le district de Mercier, M. Fernand Desjardins, éducateur, prend la relève de M. Paul-Emile Sauvageau, aussi du PCM, qui a été élu député UN de Bourget à Québec.

Dans Saint-Jacques, M. Paul-Emile Senécal, ancien directeur adjoint du service des finances de la ville de Montréal, a été choisi pour succéder à Me Claude Melançon, récemment nommé juge municipal à Montréal.

Les trois indépendants intégrés au PCM sont arrivés au conseil à la suite des deux seules fusions que Montréal ait réussies au cours des quatre dernières années. Il s'agit de M. Léonard Leblanc, homme d'affaires, dans Saraguay, du Dr René Masson et de M. Lionel Bourdon, marchand, dans Rivière-des-prairies.

Lors du scrutin de 1962, le parti de M. Drapeau avait fait élire 41 conseillers sur un total de 45. A la suite de l'annexion de Saraguay et de Rivière-des-prairies, le nombre des conseillers a été porté à 48. Quinze districts élisent chacun trois conseillers, Saraguay en élit un, et Rivière-des-prairies, deux.

Québec

(suite de la première page)

être un agent ou un sous-officier de la Sûreté provinciale.

La logique de ces dispositions constitutionnelles, du moins dans l'interprétation adoptée ici, agit avec la précision implacable d'une guillotine: l'agent Vachon ayant été congédié de la PP, il n'est plus membre de l'association et ne peut donc être candidat à la présidence de l'association qu'il a mise sur pied.

Est-ce à dire que si vous étiez à votre tour congédié de la Sûreté, vous seriez automatiquement démis de vos fonctions de président? avons-nous demandé à M. Rochon.

— Il semble bien que oui, nous a-t-il répondu.

M. Gilbert Rochon, qui a été porté à la présidence, était jusque là secrétaire de l'association. Affecté aux incendies criminels à Montréal, il a été muté, la semaine dernière, au poste du Bout-de-l'Ile, à Pointe-aux-Trembles. On s'attend cependant à ce que des pressions soient exercées pour qu'il soit ramené à Montréal afin de vaquer plus commodément aux affaires du syndicat.

On note également qu'un certain nombre de membres de l'ancien exécutif, comptant parmi les premiers organisateurs de l'association, n'ont pas réussi à conserver leur poste. C'est le cas de MM. Marcel Bouchard, Marcel Lambert, Gilles Beaudoin et Jean-Charles Lalonde, tous de la région de Montréal.

A la présidence, la lutte, assez contestée, s'est faite entre MM. Raymond Bellemare, Jean Desnoyers et Gilbert Rochon ; le scrutin ayant finalement favorisé ce dernier.

Voici la liste des autres membres de l'exécutif :

Premier vice-président : Gilles Auclair (par acclamation); deuxième vice-président : Denis Viau ; secrétaire : Raymond Richard ; assistant-secrétaire : Dorice Boucher (par acclamation); trésorier : André Gendron ; assistant-trésorier : Clément Léveillé (par acclamation) ; directeurs (division de Montréal) : Maurice Boisvert et Gérard Rivest ; directeurs (division de Québec) Venant D'Amours et Jean Hamilton.

On s'attend à ce que les titulaires des trois postes de président, secrétaire et trésorier, obtiennent un congé sans solde pour s'occuper à temps plein de la marche du syndicat.

On a appris en fin de semaine que le premier ministre du Québec avait consenti à ce que l'Association des policiers représente non seulement les agents mais également les sous-officiers (caporal, sergent d'état-major et sergent-major). Ces derniers seraient au nombre d'environ 600.

Selon des chiffres fournis hier, le syndicat des policiers aurait réussi à susciter l'adhésion de 1,930 membres de ce corps policier qui compte 2,218 membres.

ICAP

(Suite de la première page)

Mais Mme Sauvé elle-même note que jadis, l'ICAP était un lieu de rencontre avant tout pour un groupe restreint de personnes qui étaient en mesure de prendre les décisions politiques ou de les influencer directement. Tel n'est plus le cas à son avis.

En effet, on voyait à la conférence des dirigeants locaux de régions sous-développées, des techniciens jeunes et moins jeunes de l'aménagement, une nouvelle génération d'universitaires, et d'autres qu'on ne savait pas identifier.

Autre phénomène neuf : les ateliers de travail qui n'attiraient naguère que peu d'inscrits ont été cette année fréquentés avec assiduité.

Une politique sévère quant aux interventions dans les séances publiques — les présidents interdisaient aux participants de faire des commentaires et les limitaient à de brèves questions — a donné une allure inusitée à ces séances. Certains y voient une amélioration appréciable, cette "tenue" que remarquait un des membres de la délégation sénégalaise accompagnant le président Léopold Senghor qui a assisté à la séance de samedi après-midi. D'autres regrettent la spontanéité d'autrefois.

Au cours de la séance ultime, on a esquissé des projets de thèmes pour la conférenec de l'an prochain, s'arrêtant à une idée encore vague, "l'avenir du Québec." Les membres de l'ICAP seront bientôt appelés à préciser ce projet. L'avenir permettra de préciser quelle chimie a transformé cette année l'ICAP et s'il s'agit d'un phénomène permanent ou provisoire.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil, est par les présentes donné qu'une cession transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de CINEFILMS INC., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec, est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 14 septembre, 1966, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q., le 19 septembre, 1966, sous le numéro 1940093. Daté à Montréal, le 21 septembre 1966.

LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 718 628

LA SECURITE COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse
vs
LOUIS CLAUDE COTE, domicilié à Ste-Adèle, district de Terrebonne,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, LOUIS CLAUDE COTE, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.
Montréal le 22ième jour de septembre 1966.

Protonotaire-adjoint
Mario DUCLOS

Mes Desjardins, Ducharme, Choquette, Desjardins & . . . Cordeau,
Avocats,
620 Ouest, boul. Dorchester, Montréal 2, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de St-François

COUR SUPÉRIEURE
No 31,953

LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE LAC MEGANTIC, corporation légalement constituée, ayant son siège social à l'Hôtel de ville en la ville de Lac Mégantic, District de St-François,

Demanderesse
vs
PEMBROOKE MILLS LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1167, rue St-Antoine, en la Cité de Montréal, district de Montréal,

Défenderesse
et
SAULT KWAIT, en sa qualité de Syndic à la faillite de la défenderesse 785 Plymouth Ave, Chambre 210, Ville Mont-Royal, district de Montréal,

Mis en demeure,
et
THE CANADA TRUST COMPANY, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 631 ouest, boul. Dorchester, district de Montréal,

Mis-en-cause
et
LEO CHOQUETTE, domicilié en la ville de Lac Mégantic, en sa qualité de régistrateur de la division d'enregistrement de Frontenac,

Mis-en-cause

ORDONNANCE

Il est ordonné à la défenderesse, PEMBROOKE MILLS LTD., de comparaître d'ici trente jours, copie du bref et de la déclaration lui ayant été laissée au greffe à son intention.
Sherbrooke, le 14ième jour de septembre 1966.

Charles LEMIEUX
Protonotaire

Avis est par les présentes donné que le 22 septembre 1966, sous le numéro 1940997, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par IRVING SPORTSWEAR INC., à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres actuels ou futurs de la dite compagnie. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil de la province de Québec. Montréal, 22 septembre 1966.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

Avis est par les présentes donné que le 12 septembre 1966, sous le numéro 1938734, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par MODERN FUR COMPANY, à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite compagnie. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil de la province de Québec. Montréal, 12 septembre 1966.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Glatt's Kosher Meat Products Ltd. dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 25e jour du mois d'août 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 19e jour du mois de septembre 1966 sous le numéro 1940084.
Daté à Montréal, P.Q., ce 20e jour du mois de septembre 1966.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 13 septembre 1966, par lequel J.H. Ryder Machinery Co. (Eastern) Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 21e jour de septembre 1966, sous le no 1940851.
Banque de Montréal le 21 septembre, 1966.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession transport et le transfert de toutes créances, de livre et autres créances recevables, présentes et futures de INTERNATIONAL UNDERWATER CONTRACTORS LIMITED dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Royale du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 12 septembre 1966, ont été enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal, le 20 septembre 1966, sous le numéro 1940416, Daté ce 20e jour de septembre 1966.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession transport et le transfert de toutes créances, de livre et autres créances recevables, présentes et futures de CHAMPLAIN AIR CONDITIONING AND HEATING SERVICES LTD., dont la principale place d'affaires dans la province de Québec, est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Royale du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 12 septembre 1966, ont été enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal, le 20 septembre 1966, sous le numéro 1940415. Daté ce 20e jour de septembre 1966.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL-NORD
COMTE BOURASSA

Avis public est, par les présentes, donné que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère à l'hôtel de ville de Montréal-Nord, MERCREDI, le VINGT-SIX (26) OCTOBRE, mil neuf cent soixante-six (1966), à DIX (10) heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Noms des propriétaires	Cadastre	Subdivisions
JOSEPH VEZINA & AL.	73	424
M. SYDNEY O. SPINNER	29	231-3, 232-3, 233-3
" "	29	231-2, 232-2, 233-2
" "	29	231-1, 232-1, 233-1
" "	29	224 (avec bâtisse dessus érigée)
" "	29	225 (avec bâtisse dessus érigée)
CRAYDAN CONST. LTD.	23	95
" "	23	101
" "	27	113
" "	23	98
DAY KAY INC.	20	336, 337, 338, 339, 340
Mme KAROLYN DEAK	15	74P, 75

15-74P. - Une partie du lot soixante-quatorze (74 P.) subdivision du lot originaire quinze (15) cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet en la municipalité de la Cité de Montréal-Nord. De figure rectangulaire. Borné en front vers le sud-est par le lot 15-70 (rue) vers le sud-ouest par le lot 15-75, vers le nord-ouest par partie du lot 15-79 et vers le nord-est par partie dudit lot 15-74. Mesurant vingt-cinq (25) pieds de largeur par une profondeur de quatre-vingt-dix (90) pieds et contenant une superficie de deux mille deux cent cinquante pieds carrés, mesure anglaise (2,250 p.c. m.a.).

Les immeubles susdits sont tous du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Recollet et situés dans la Cité de Montréal-Nord.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives ou occultes, attachées auxdits immeubles.

DONNE EN LA CITE DE MONTREAL-NORD, ce vingt-sixième (26e) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-six (1966).

Le secrétaire-trésorier,
RENE BERGERON, C.A.

ESPAGNOL

25 COURS — un soir par semaine les lundis et les mercredis de 7h. à 8h.30 ou de 8h.30 à 10h.

4 CLASSES DE 1ère ANNEE



à l'Ecole N.-D. du Mont-Royal
80 ouest, rue Rachel (angle St-Urbain)
PROFESSEUR :
Madame MANOLITA DEL VAYO

— DERNIÈRES CHANCES —

Inscription : le 26 ou le 28 septembre à partir de 6h.30 du soir

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE
844-1431

LD 24-9-66

ESPAGNOL ITALIEN

25 COURS — UN SOIR PAR SEMAINE

à deux endroits faciles d'accès
ECOLE N.-D. DU MT-ROYAL angle Rachel et St-Urbain
ECOLE DE LA MENNAIS angle Beaubien et St-Denis

Professeurs espagnols et italiens

DERNIÈRES CHANCES
Pour vous inscrire aux 2 endroits
lundi, 26 sept.; mercredi, 28 sept.
à partir de 6h.30 du soir

Ne vous laissez pas décourager par l'état des rues, angle Rachel et St-Urbain. Tout sera fini et propre d'ici quelques jours.

DEPUIS 1940, PLUS DE 10,000 ETUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

Pour plus de renseignements, téléphonez aujourd'hui à

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE
Téléphone : 844-1431

LD 24-9-66

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONFIEZ-NOUS VOS CORVEES, nous nettoyons, maisons, bureaux, fenêtres. Demi ou journée complète. S'adresser à Coopérative des Vétérans. RE. 1-2747 JNO

APPPARTEMENTS A LOUER

Vous serez au septième ciel dans cet édifice de 32 étages

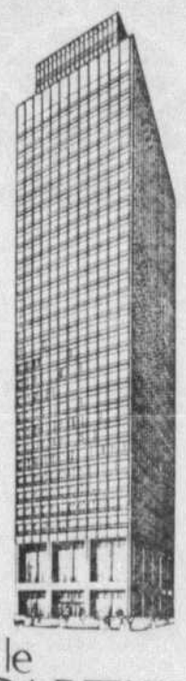

le CARTIER
Location et gérance : Montreal Trust Company
Tel. 845-0422

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local et longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. JNO

DEMANDE D'EMPLOI

Homme marié, 20 ans, sérieux cherche emploi stable, expérience en comptabilité 2½ ans, bilingue, 332-0280 après 6h. p.m. 27-9-66

DIVERS

TOP MART, 15 est rue Ste-Catherine, tél.: 845-0401. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits en terylene $20., chemises $2., imperméables $5. et $10., manteaux demi-saison $15., vestons sport $10., pantalons $3 et $6.50, etc... JNO

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

Mesdames, mademoiselles, messieurs de 25 ans et plus qui voulez tirer meilleur profit de vos capacités et de votre esprit d'initiative, une carrière s'offre à vous pour répondre à votre besoin de sécurité future. Devenez votre patron, dans un des plus importants fonds mutuels canadiens. Payez-vous pour tout le temps que vous y consacrerez et assurez-vous ainsi une augmentation annuelle appréciable. La responsabilité que nous prenons envers celui ou celle qui envisage une carrière chez nous est depuis quelques années la source principale de notre succès et de celui de nos candidats. Pour rendez-vous téléphonez à Mlle Roussel à 271-2401. 28-9-66

LOGEMENTS A LOUER

Ville Lemoyne — appartements meublés, 1½, 2½, 3, modernes, tapis mur à mur, toutes commodités, occupation immédiate, bail au mois, $75.00 et plus. Tél.: 861-8012, jour seulement. JNO

Henri-Bourassa et l'Acadie, sous-sol, 2 pièces, chauffées, eau chaude, toilette, poêle, réfrigérateur, $60.00 par mois, 11,092 rue Drouart. 334-5418. 29-9-66

LOGEMENT DEMANDE

Bas avec sous-sol, 5 pièces et plus, prix raisonnable. Pour inf.: R. Hamel : 524-2354 J.N.O.

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Du Bonheur Enr., tél.: RA 9-0680. Pour inscription, envoyer $2.00 à case postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 27-9-66

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA 9-4332 JNO

PROPRIETE A VENDRE

Au Domaine St-Sulpice, duplex moderne avec salle de jeux, salle de toilette, et garage au sous-sol. Tél.: 389-5787. 28-9-66

FRELIGHSBURG

3,500 pommiers, terrain vallonneux, 130 acres, sources, ruisseaux, petit lac, magnifique chalet, loue à $150.00 par mois, bonne maison de ferme plus maison 9 pièces, 5 ans, des plus modernes, équipement et machinerie au complet, vue panoramique incomparable. $130,000.

Imm. VALVER, courtier
676-7761
27-9-66

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
388-2533

LE DEVOIR
MONTRÉAL, LUNDI, 26 SEPTEMBRE 1966 CAHIER 2 / Pages 9-16

Quasi-unanimité des "pionniers de la planification" à l'ICAP: c'est l'administration publique désuète qui empêche l'aménagement

De notre envoyée spéciale, Evelyn DUMAS-GAGNON

MONT-GABRIEL — Les spécialistes, les hauts-fonctionnaires et les hommes politiques qui sont directement mêlés aux premiers projets et recherches d'aménagement au Québec s'accordent à dire qu'on ne pourra même pas entamer les étapes préliminaires de la planification tant qu'on n'aura pas complètement transformé les cadres administratifs actuels. Ces cadres désuets offrent un obstacle énorme à la coordination élémentaire sans laquelle on ne peut ni aménager le territoire, ni éliminer les disparités régionales.

Ces constatations quasi unanimes des "pionniers" de la planification au Québec — que ce soit au BAEQ, au conseil d'orientation économique, à l'ARDA ou dans ces quelques ministères qui ont entamé depuis peu de grandes réformes — se dégagent des discussions poursuivies à l'intérieur des ateliers de travail et de la séance plénière de la conférence de l'ICAP.

Tout s'accordent à réclamer une forme quelconque d'autorité gouvernementale chargée de la coordination. Mais ceux-là mêmes qui par leur expérience en savent le plus long sur les conditions de la planification au Québec sont en même temps ceux qui s'attachent le moins à des débats abstraits. Comme disait l'un d'eux, "que cette autorité s'appelle un ministère de la planification, ou un ministère de l'aménagement, ou un commissariat, ou autre chose, peu importe..."

L'un des ateliers de travail, portant sur la coordination interministérielle et animée par le commissaire Roch Bolduc de la fonction publique, a permis à ses participants de brosser un tableau saisissant de l'incohérence et de la confusion qui caractérisent présentement l'appareil administratif du Québec. Il y avait toutefois des motifs despoir : les principaux intéressés commencent à voir de manière concrète les mesures à prendre pour transformer cette situation dont ils ont une conscience aiguë.

Voici quelques-unes des réflexions soumises dans le cadre de cet atelier :

● Il y a une confusion dans les esprits quant au moyen de planifier ou aménager. Par exemple le double rôle confié au Conseil d'orientation économique du Québec est contradictoire : on lui demande en même temps de préparer un Plan pour le Québec et de conseiller le gouvernement en matière économique. S'il est possible à un organisme composé comme le COE de conseiller le gouvernement, il ne peut pas — à coup d'une réunion par quinzaine — préparer un plan.

● Tous reconnaissent ce qu'il y a de précieux comme informations et expérience dans les travaux accomplis par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec, mais les responsables mêmes du BAEQ soulignent qu'il est presque impossible de planifier une région prise isolément sans un plan provincial où le développement régional peut être vu comme l'une des priorités. Mais pour faire ce plan qui permettrait aux travaux du BAEQ d'avoir des suites, il faut transformer l'appareil administratif : on ne peut pas exécuter les tâches modernes d'un gouvernement avec un appareil traditionnel.

● L'appareil administratif traditionnel, qui se maintient aujourd'hui, se caractérise par l'extrême compartimentation et même la concurrence entre les divers ministères et entre fonctionnaires de diverses disciplines. Un haut-fonctionnaire souligne que les ministères sont marqués par des concentrations de disciplines: ingénieurs à la voirie, avocats à la justice, agronomes à l'agriculture et, jusqu'à récemment, pédagogues à l'ancien département de l'instruction publique. Ce participant juge cette compartimentation ridicule et nuisible, "les pédagogues ne connaissent rien à la construction des écoles et les ingénieurs ne sont pas formés pour faire des prévisions économiques de sorte qu'ils bâtissent des routes en fonction des besoins d'aujourd'hui et même d'hier." Les projets gouvernementaux qui ont connu du succès au cours des années récentes ont été l'oeuvre d'équipes multi-disciplinaires. Mais il sera plus difficile de réaliser cette coopération de manière permanente et pour la vie quotidienne de l'administration que ce ne l'a été pour des projets bien circonscrits. C'est pourquoi on suggère la création d'une école d'administration publique, où les futurs hauts fonctionnaires apprendraient à marier les disciplines avant même d'être formellement engagés dans l'administration.

● Le personnel le plus compétent de la fonction publique est présentement "gaspillé" dans des tâches routinières. Au bien-être, un technocrate important est réduit à vérifier les comptes de dépenses des travailleurs sociaux; aux affaires municipales, les journées du sous-ministre sont mangées par les appels des petites municipalités qui veulent un conseil sur l'adoption d'un règlement. Les "généraux" sont affectés à la corvée des pommes de terre, et n'ont pas le temps de réfléchir aux grandes options et aux moyens de les réaliser.

● Pour mettre fin à ce gaspillage le niveau central d'administration doit être libéré des problèmes d'ordre local qui doivent être rendus à des centres de décision et d'administration locaux. On ne peut pas le faire toutefois en conservant les modes actuels de gouvernement local. Il faudra créer des gouvernements municipaux — ou plutôt régionaux — d'un type nouveau pour le Québec mais qui existe depuis longtemps en Angleterre par exemple, des gouvernements assez grands et assez puissants pour favoriser le développement d'un "fonctionnarisme municipal" (ou régional) compétent et autonome.

● La dispersion des efforts existe non seulement dans le fonctionnarisme, mais aussi au niveau des ministres. On déplore que le cabinet s'épuise à vérifier chaque décision administrative, depuis l'engagement du balayeur jusqu'à celui du plus important sous-ministre. On déplore que les quelques ministres clefs en matière de politique économique soient absorbés par les tâches de routine. Plusieurs estiment qu'il est urgent de réformer le cabinet, en donnant à quelques ministres le soin de vraiment penser et planifier et en leur adjoignant des ministres juniors chargés de l'administration quotidienne.

● Les participants se sont élevés contre l'abus du mot "planification". Un ministère ne planifie pas seulement en organisant ses propres politiques sans égard à celles des autres ministères; la rationalisation, la coordination des tâches administratives présentes n'est pas la planification non plus, bien qu'elles soient un indispensable préalable.

Le président de DuPont surprend l'ICAP: subventionner l'entreprise ne contribue aucunement à assurer la décentralisation économique

MONT-GABRIEL — La dernière séance publique de la conférence de l'ICAP a été l'occasion d'un événement rare sinon unique: un dirigeant de la grande industrie moderne est venu exposer à un public de profanes la conception qu'il se fait de l'aménagement et de la politique économique. M. Herbert H. Lank, président du conseil d'administration de DuPont du Canada, a ajouté à l'étonnement en déclarant sans détours que les grandes entreprises sérieuses ne veulent pas des subventions par lesquelles les gouvernements espèrent encourager la décentralisation. L'Etat devrait plutôt faire porter ses efforts sur l'éducation qui transforme en profondeur les conditions économiques.

Participant samedi soir à la séance où ceux qui ont pour tâche d'apporter des solutions concrètes aux disparités régionales étaient invités à exposer leur point de vue, M. Lank a expliqué, avec éloquence et humour, qu'aucune mesure temporaire, (dépréciation accélérée, vacances fiscales accordées par les municipalités, etc) n'empêchera les entreprises en expansion de chercher les avantages qu'offre la ville pour ce qui est de l'abondance tant de main-d'oeuvre compétente que de consommateurs.

M. Lank a souligné au départ qu'il n'existe pas telle chose que "le point de vue de l'entreprise privée". Celle-ci est faite d'éléments si divers que selon lui l'unanimité est impossible. Il a donc précisé qu'il parlait uniquement en son nom personnel, mais ce faisant il exprimait le point de vue du patron d'une entreprise géante dans une des industries les plus dynamiques du monde moderne: les produits chimiques. "Je me suis appliqué toute ma vie à créer le problème de l'opulence, plutôt qu'à l'identifier ou le résoudre", explique-t-il.

Si on s'inquiète aujourd'hui des disparités régionales, a-t-il dit, c'est parce que l'abondance créée — surtout dans les grandes villes — par l'industrie moderne fait apparaître des distinctions qui n'existaient pas durant les années 30, par exemple, où le petit fermier de la Gaspésie et le travailleur à la chaine de Montréal avaient beaucoup en commun.

La richesse des villes est générée par des industries qui mettent toutes les chances de leur côté dans la jungle d'une concurrence qui a des dimensions internationales. Si l'industrie choisit la ville, c'est que les coûts de transport et la proximité des matières premières n'ont plus l'importance de jadis. Ce que l'industrie chimique (et électronique) moderne cherche, c'est une main-d'oeuvre diversifiée et qualifiée, laquelle exige à son tour des maisons d'enseignement, des logements, des centres culturels et récréatifs, des services médicaux. En outre, l'industrie trouve dans les villes une population qui accepte plus facilement les changements tandis que dans les régions sous-développées, les dirigeants locaux opposent souvent une résistance acharnée aux changements d'attitude.

M. Lank estime que les dégrèvements d'impôts qu'offrent les municipalités ou autres niveaux de gouvernement pour attirer l'industrie n'ont aucune influence, parce que l'entreprise sérieuse sait très bien qu'il lui faudra tôt ou tard payer la note.

On dit par exemple à une entreprise qu'elle n'aura pas d'impôts municipaux à payer pendant 10 ans; va pour la première qui est ainsi favorisée; mais on cherche ensuite à en attirer une seconde en lui accordant de nouveaux avantages. Comme il y a des services à payer — égouts, écoles, aqueducs — on doit trouver quelque part l'argent nécessaire. L'arrivée de la deuxième entreprise aboutira donc au "moment de vérité" fiscal pour la première. M. Lank juge beaucoup plus normal et équitable que chaque entreprise paie d'une manière régulière des coûts sociaux.

Dans la période des questions, quelqu'un a demandé à M. Lank si son raisonnement ne s'appliquait pas qu'aux très grandes entreprises. Les entreprises moyennes ne pourraient-elles pas être attirées et bénéficier de dégrèvements temporaires d'impôts?

M. Lank n'y croit pas. Pour lui, toute entreprise qui a besoin de subventions a quelque chose de pourri ou de malade. Il a exposé l'expérience qu'il a acquise comme "président, chairman et office boy" d'une société de développement créée par une dizaine de grandes entreprises industrielles et financières et qui s'appelle "Canadian Enterprise Development".

Cette entreprise a pris naissance parce que la maison de courtage Nesbitt-Thompson recevait une avalanche de demandes de financement venant de jeunes inventeurs ou entrepreneurs débordants d'idées mais qui manquent de "galette". Six grandes sociétés d'assurance, deux banques (Montréal et Toronto-Dominion) ainsi que les sociétés DuPont et Canadian Pacific ont souscrit un capital de $5 millions et en ajouteront bientôt autant pour permettre à ces jeunes gens de créer des entreprises dans des régions présentement sous-industrialisées.

M. Lank a souligné que Canadian Enterprise Development compte sur son conseil d'administration des financiers et des industriels de haut calibre et que lui-même a consacré à cette entreprise — à titre gratuit — presque autant de temps qu'il en donne à DuPont. Malgré tout, des 13 entreprises ainsi établies, trois sont en faillite, dans un cas parce que les marchés étaient trop éloignés, dans l'autre parce qu'il n'y avait pas sur place la main-d'oeuvre voulue. Il en conclut que même les jeunes entreprises de dimensions réduites gagnent à s'établir près de leurs concurrents, où ils peuvent puiser à l'expérience de gestion et à la compétence technique qui font le succès.

En réponse à une autre question, M. Lank a rejeté la notion suivant laquelle les demandes "exagérées" des syndicats étouffent le développement des entreprises dans les régions sous-développées. La main-d'oeuvre à bon marché, a-t-il dit, est une autre forme de subvention "temporaire" à l'industrie. L'évolution, fait que même dans les entreprises qui ne sont pas syndiquées les salaires doivent à un moment donné être assez élevés pour attirer les candidats dont on a besoin.

Le ministre fédéral des forêts, M. Maurice Sauvé, s'est inscrit en faux pendant la période des questions entre certaines assertions de M. Lank. Il a souligné que l'industrie manufacturière canadienne ne se serait jamais développée sans des barrières tarifaires élevées — forme de subvention à l'industrie — et que le coût direct ou indirect du développement économique du Canada est nécessairement élevé. Il a fait état des "coûts sociaux" de la concentration économique.

C'est le domaine agricole qui a fait apparaître la planification au Québec

MONT-GABRIEL — Le domaine agricole est la porte par laquelle la planification fait son apparition dans la politique du Québec et celle du Canada. C'est ce qu'ont démontré samedi soir à l'ICAP le ministre provincial de l'agriculture, M. Clément Vincent, le ministre fédéral des forêts, M. Maurice Sauvé, et le secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs, M. Paul-Henri Lavoie.

M. Sauvé, qui est chargé à Ottawa de l'administration de la loi ARDA (aménagement régional et développement agricole), croit même que l'expérience de ce programme fédéral-provincial indique quelles formes concrètes pourrait prendre la consultation interministérielle et politique économique — consultation dont on n'est pas encore parvenu à préciser les modalités dans les secteurs autres que l'agriculture.

M. Sauvé n'a pas dit explicitement qu'on pourrait appliquer à des questions comme la fiscalité, les douanes, la monnaie ou le crédit, les formules mises au point dans le cadre de l'ARDA. Mais il a conclu son exposé en disant que "l'institution ARDA, et surtout la procédure établie pour concevoir et mettre en oeuvre de vastes programmes de développement rural, ouvrent la voie à des méthodes efficaces de planification et d'exécution dans de vastes domaines où les gouvernements fédéral et provinciaux ont des intérêts communs".

M. Sauvé croit que cette collaboration entre Ottawa et les provinces n'exige même pas que les frais des programmes soient partagés. Les succès remportés par ARDA viennent selon lui de ce qu'on s'est d'abord préoccupé du problème à résoudre plutôt que du partage des pouvoirs à respecter. Bref, au lieu de se quereller au sujet de la manière de distribuer les outils, on s'est interrogé sur l'édifice à construire.

Par la suite, les responsables de l'administration d'ARDA ont gardé une grande souplesse dans les mécanismes de consultation entre Ottawa et les provinces. Des entretiens au niveau des fonctionnaires se sont déroulés dans un climat de liberté et de franchise. "L'absence d'une ligne de conduite fédérale bien déterminée qui caractérise ces entretiens, s'est révélée fort avantageuse puisqu'elle a ouvert la voie à un véritable dialogue avec les provinces et a permis une réelle consultation dès le départ.... Loin de s'attribuer un fief exclusif, jalousement interdit aux autres, l'ARDA a plutôt choisi de faire fonction de guide et d'assumer certaines tâches auxquelles d'autres organismes ne voulaient pas s'intéresser... elle a toujours été prête à se retirer d'un domaine d'action où ces organismes étaient prêts à intervenir."

Le ministre provincial de l'agriculture, M. Clément, a déclaré pour sa part que le projet du BAEQ servira de guide pour l'aménagement de l'ensemble du territoire québécois. Le gouvernement n'entend pas toutefois suivre aveuglément ce guide, et veut d'abord assurer l'inventaire des ressources et la consultation des principaux intéressés à travers le Québec, avant de s'engager dans la planification.

M. Vincent a signalé la création toute récente, au sein du Conseil d'orientation économique, d'un bureau d'étude en aménagement régional (dont la responsabilité est confiée au ci-devant aménagiste en chef du BAEQ, M. Guy Coulombe). Le ministre québécois a conclu que le gouvernement dont il fait partie entend garder l'initiative dans le réaménagement des ressources physiques et humaines de son territoire. Il a cependant reconnu que jusqu'à maintenant les rapports entre Québec et Ottawa dans le cadre de l'ARDA n'ont suscité aucune friction majeure. Il a donné cette précision pendant la période de questions, alors que MM. Marcel Chaput et Denis Bousquet (député UN de Saint-Hyacinthe) tentaient de lui faire dire que toute planification était impossible dans le cadre constitutionnel actuel.

M. Ryan à Toronto: la crise de la confédération n'est pas finie

TORONTO — Une volonté d'affirmation se propage dans le Québec, et les Canadiens qui croient à la fin de la crise de la confédération dans cette province se trompent, a déclaré à Toronto le directeur du Devoir, M. Claude Ryan.

Les Canadiens de langue anglaise ne doivent pas s'illusionner en pensant que tout va bien et que les problèmes se résoudront d'eux-mêmes sans qu'il soit besoin de faire l'effort pour chercher les causes du malaise, a-t-il dit au cours d'un colloque sur le rôle de l'Ontario dans la confédération, organisé par le Nouveau parti démocratique de cette province.

Selon M. Ryan, les vieux antagonismes entre le Québec et l'Ontario sont grandement diminués et Toronto n'apparait plus comme "une citadelle de la réaction contre les aspirations des Canadiens français". Néanmoins, il constate qu'il existe encore un sentiment de frustration au Québec parce que l'Ontario est plus riche et semble avoir plus d'influence sur l'élaboration de la politique canadienne.

Plusieurs Canadiens anglais acceptent maintenant l'idée d'un statut spécial pour le Québec, a dit M. Ryan, mais ils ne font aucune proposition politique concrète pour régler les problèmes que cette idée cause.

Il a suggéré d'instituer dans les écoles secondaires de l'Ontario des cours de français intensifs pour former les professeurs de français qui manquent à cette province.



DÈS CE SOIR
ET POUR DEUX SEMAINES

NANCY AMES

NICK MARTIN
ET SON ORCHESTRE
LE TRIO DE JOE SETTANO

Réservations: 861-3511

A compter du 11 octobre
SANDLER & YOUNG

Salle Bonaventure
LE
REINE ELIZABETH

cours professionnels

Date d'entrée: lundi 19 septembre 1966

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL
☐ JOUR ☐ SOIR

COURS D'ART COMMERCIAL
☐ JOUR ☐ SOIR

COURS DE DECORATION INTERIEURE
☐ JOUR ☐ SOIR : voir cours d'extension

ARTS DE LA COMMUNICATION
COURS DE JOURNALISME ÉCRIT ET PARLÉ, PUBLICITÉ, RELATIONS PUBLIQUES ET MÉTIER D'ANNONCEUR.
☐ JOUR ☐ SOIR : voir cours d'extension

EXTENSION – SOIR

Date d'entrée: à partir du 3 octobre '66

L'extension de l'enseignement du Studio 5316 met à la disposition de tous des cours de perfectionnement. Aucun prérequis n'est exigé et ces cours ne conduisent pas à un diplôme mais donnent droit à une attestation d'études.

☐ ARTS DE LA COMMUNICATION
L'INFORMATION ..... Jean-Louis GAGNON
ENQUETE ET GRAND REPORTAGE ..... Jean-Louis GAGNON
LA SALLE DE REDACTION ..... Jean-Louis GAGNON
CREATION PUBLICITAIRE ..... Maurice WATIER
REDACTION PUBLICITAIRE ..... Maurice WATIER
RELATIONS HUMAINES ET COMMUNICATION .... Paul DUMONT-FRENETTE
RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION .... Paul DUMONT-FRENETTE
DICTION ET PHONETIQUE ..... France ARBOUR
PAROLE ET PERSONNALITE ..... Jacques LAURIN
FRANÇAIS ECRIT ..... Michel SOUVAY
PRATIQUE DU MICRO ..... Raymond CHARETTE
INITIATION A LA PRATIQUE DU METIER D'ANNONCEUR ..... Raymond CHARETTE

☐ CULTURE GENERALE
PSYCHOLOGIE DE LA PERSONNALITE ..... Antonin BOISVERT
PSYCHOLOGIE SOCIALE ..... Antonin BOISVERT
HISTOIRE DE L'ART ..... Guy BOULIZON
INSTITUTIONS POLITIQUES CANADIENNES ..... Naim KATTAN
GOUVERNEMENTS COMPARES ..... Robert FARLEY
CANADA FRANÇAIS ..... Robert FARLEY
REALITES AMERICAINES ..... Naim KATTAN
ORGANISMES INTERNATIONAUX ..... Charles DUSSAULT
ACTIVITE ECONOMIQUE ..... Charles DUSSAULT
LITTERATURE ..... Jean-Raymond BOUDOU
DROIT CIVIL ..... Philippe FERLAND, C.R.

☐ LES ARTS
DESSIN A VUE ..... François DERY
DESSIN D'APRES MODELES VIVANTS ..... Robert BELAIR
PEINTURE ..... Maurice FERRON
ILLUSTRATION DE MODE ..... Benoit DUFOUR
HISTOIRE DE L'ART ..... Guy BOULIZON
DECORATION INTERIEURE ..... Roger COTE
DECORATION ET STYLES ..... Roger COTE
DESSIN DU MEUBLE ..... Pierre DENIGER
ARCHITECTURE ET PERSPECTIVE ..... Raymond OUIMET

☐ PERFECTIONNEMENT FEMININ
MAQUILLAGE ET COIFFURE ..... Edith SEREI
ELEGANCE ..... Isabelle GOBEIL
DEMARCHE ET MAINTIEN ..... Isabelle GOBEIL
COMPORTEMENT SOCIAL — ART DE RECEVOIR ..... Marcelle F. JACQUES
PAROLE ET PERSONNALITE ..... Jacques LAURIN
SECRETARIAT DE DIRECTION ..... Micheline BERUBE
CORRESPONDANCE DES AFFAIRES ..... Micheline BERUBE
CORRESPONDANCE ANGLAISE ..... R. J. LANGLOIS
CONVERSATION ANGLAISE ..... R. J. LANGLOIS
FRANÇAIS ECRIT ..... Michel SOUVAY
LES FEMMES DANS L'HISTOIRE ET LA LITTERATURE ..... J. R. BOUDOU

FRAIS DE SCOLARITE : ENTRE $30 et $60 PAR SUJET

Pour s'inscrire, se présenter au bureau des admissions; ouvert du lundi au vendredi de 9 heures du matin à 9 heures du soir et le samedi jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Pour recevoir un prospectus, téléphonez ou postez ce coupon.

NOM ..... TEL.: .....

ADRESSE ..... VILLE.....

studio 5316 inc

5316, AVENUE DU PARC, MONTRÉAL 8, QUÉ.
TEL.: 273-9511

A Montréal, on parle 64 langues...chez Berlitz!

64 fois, **Berlitz** a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez **Berlitz**, vous apprendrez **l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien** ou **le Russe** ...ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez **parler Anglais** à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite.
Composez: 288-3111

ÉCOLES **Berlitz** — LANGUES VIVANTES
2055 rue Peel — 50 Place Crémazie
MONTRÉAL

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

DISQUES

Vient de paraître un nouveau disque de Vigneault mais interprété par Louise Poulin. Au sommaire, "Au large du vent", "Chanson inutile", "Les Corbeaux", "Les Gens de mon pays", etc. . . . Disque Capitol, ST 70.005.

CONCOURS

L'Institut royal d'architecture du Canada, chargé d'organiser au nom de la Fondation Massey les concours pour l'attribution des Médailles Massey en architecture, reçoit maintenant les inscriptions au concours de 1967. On s'attend à un nombre sans précédent de concurrents à ces prix les plus appréciés dans le domaine de la composition architecturale.

Toutes les inscriptions doivent parvenir au siège de l'Institut royal d'architecture du Canada, 151 rue Slater, Ottawa 4, avant le 1er décembre 1966. Le prix sera décerné le 24 mai 1967.

VERMEER

On vient d'inaugurer aujourd'hui, à Paris, une grande exposition intitulée "Dans la lumière de Vermeer". Elle groupe le tiers des oeuvres du maître au musée de l'Orangerie, soit douze tableaux sur les trente cinq connus de lui. Autour de lui, et le situant comme un des précurseurs de la peinture moderne, on voit des oeuvres de Chardin, Sisley et Cézanne.

BOURSE

Le conseil du cercle Beta Sigma Phi de la ville d'Ottawa présentait, en octobre 1965, un concert mettant en vedette Jean Bonhomme. Les recettes de ce concert ont été affectées à la constitution d'une bourse de $500, désignée sous le nom de Bourse du centenaire Jean Bonhomme. Cette bourse est offerte par voie de concours aux chanteurs âgés de 19 à 26 ans inclusivement et domiciliés dans la région d'Ottawa. On peut obtenir des formules de demande en écrivant à la présidente, Mlle Marjorie Purvis, comité de la bourse du centenaire - Jean Bonhomme, à 58, avenue Goulburn, Ottawa 2, Ontario. On acceptera les demandes jusqu'au 1er décembre seulement.

horaires des spectacles

THÉATRE

COMEDIE-CANADIENNE — Gilles Vigneault — 8.30
THEATRE DE LA PLACE — Relâche
LE PATRIOTE — Festival Becket, 8.30
LA POUDRIERE — "Catch me if you can" 8.30 — Rel. dim. et lun.
THEATRE DES SALTIMBANQUES — "Fando et lis" — Jeu., ven., sam. et dim. 8.45
RIDEAU-VERT — "Assassins Associés" 8.30
PLACE DES ARTS — New York City Ballet 8.30
AUDITORIUM JACQUES-CARTIER — "La Maison de Bernarda", les 17, 18, 24, 25 sept. et le 1er et 2 oct. à 8h 30 — "Le Neveu de Rameau", les 21, 22, 23, 28, 29, 30, à 9h.

CINÉMA

ALOUETTE — "Doctor Zhivago" 8.15 — Dim.: 7.30 — Matinées: sam., dim., mercredi: 2.00
ASTOR — "Our Man Flint". Sem.: 9.15 — Dim.: 1.45 - 5.25 - 9.15 — "Do not Disturb". Sem.: 7.30 — Dim.: 3.35 - 7.30
AVENUE — "The Russians are coming" 12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.00 - 9.25
BIJOU — "La Religieuse de Monza" 12.00 - 3.27 - 6.34 - 10.01 — "X-1-7 Top secret" 1.35 - 5.06 - 8.33
CANADIEN — "Angélique et le Roy" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Fraternelle Amazone" 1.50 - 5.10 - 8.30
CAPITOL — "Lost Command" 10.35 - 1.10 - 3.50 - 6.25 - 9.10
CHAMPLAIN — "Les tribulations d'un Chinois en Chine" 12.55 - 3.06 - 5.17 - 7.28 - 9.39
CHATEAU — "Superman contre les femmes vampires" 2.55 - 6.20 - 9.50 — "Manoir de la terreur" 1.1. - 4.40 - 8.10
CINE WEEK-END — "Kvaidan" Sam. et dim. 8.00
CINEMA FESTIVAL — "Onibaba": sem. 7.30 - 9.30; dim.: 1.30 - 3.40 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINERAMA-THEATRE-IMPERIAL — "Khartoum. Tous les soirs 8.30, mer. et sam. 2.00 — Dim.: 1.00 - 4.45-8.30
CREMAZIE — "Le Démon est mauvais joueur" 12.35 - 4.18 - 8.05 — "La Panthère rose" 2.22 - 6.08 - 9.54
DAUPHIN — "Pierrot le fou" Sem. 7.30 - 9.30 — Sam. et dim.: 1.10 - 3.15 - 7.30 - 9.30
ELYSEE — Salles Resnais: "Un homme et une femme" Sem.: 7.30 - 9.45 — Sam., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45 — Salle Eisenstein: "Journal d'un fou" Sem.: 7.30 - 9.45 — Sam.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45
EMPIRE — "La Peau douce" Sem.: 6.30 - 8.40 — Sam. et dim.: 1.00 - 3.45 - 6.30 - 8.40
ELECTRA — "El Kébir, fils de Cléopatre" 12.00 - 3.25 - 6.47 - 10.13 — "L'Impudeur" 1.47 - 5.13 - 8.35
FRANCAIS — "Superman contre les femmes vampires" 1.05 - 4.25 - 7.50 — "Manoir de la terreur" 2.45 - 6.10 - 9.30
JEAN-TALON — "Angélique et le Roy" : Sem. 6.30 - 10.00 — Dim.: 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Fraternelle Amazone" : Sem. 8.30 — Dim: 1.50 - 5.10 - 8.30
GRANADA — "Copacabanna Palace" 1.00 - 3.05 - 9.15 — "Los Viciosos" 3.25 - 7.30
KENT — "Carry on Cow-boy" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
LAVAL — "Agent 3-S3, passeport pour l'enfer" 12.00 - 4.40 - 9.40 — "Sinbad et les 7 Sarrazins" 1.25 - 6.25 — "Cartes sur table" 3.00 - 8.00
LOEW'S — "Walk, Don't Run" 10.25 - 12.38 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.15
LA SCALA — "Le journal d'une femme de chambre" 12.20 - 5.10 - 9.50 — "Amour sans lendemain" 2.05 - 6.45 — "Amour à la suédoise" 3.42 - 8.25
LE FIGARO — "La famille Trapp" 1.36 - 4.47 - 8.04
MERCIER — "El Kébir, fils de Cléopatre" 1.30 - 5.00 - 8.20 — "L'Impudeur" 12.00 - 3.25 - 6.45 - 10.10
MONKLAND — "Darling" 1.00 - 5.10 - 9.25 — "The Oscar" 3.10 - 7.20
MONTCALM — "Viva Maria" — Sam. et dim.: 12.39 - 7.53 - 5.07 - 7.20 - 9.30 — Sem.: 7.30 - 9.45
OUTREMONT — "Darling" 1.00 - 5.10 - 9.25 — "The Oscar" 4.50 - 7.05 - 9.20
PALACE — "Modesty Blaise" 10.00 - 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.20
PAPINEAU — "Copacabanna Palace" 3.10 - 7.20 — "Los Viciosos" 1.15 - 5.25 - 9.35
PARISIEN — "Le lit à deux places" 10.15 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.05 - 9.25
PLAZA — "Angélique et le Roy" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Fraternelle Amazonie" 1.50 - 5.10 - 8.30
PLACE VILLE-MARIE — "Love and Marriage" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.15 — Petite Salle: "The Flame
RIALTO — "Gul in Trouble" 1.00 - 4.00 - 6.55 - 9.50 — "Common Law Wife" 2.35 - 5.30 - 8.25
RIVOLI — "Copacabanna Palace" 1.20 - 5.15 - 9.10 — "Los Viciosos" 3.30 - 7.25
SAVOY — "Beauty Jungle" 2.30 - 5.35 - 9.25 — "Big Job" 1.00 - 4.25 - 7.050
SAINT-DENIS — "La Religieuse de Monza" 12.00 - 3.27 - 5.34 - 10.01 — "X-1-7, Top secret" 1.39 - 5.06 - 8.33
SNOWDON — "This properer is condamned" 1.00 - 2.55 - 4.55 - 7.00 - 9.10
STRAND — "Gul in Trouble" 10.05 - 1.00 - 3.55 - 6.50 - 9.45 — "Common Law Wife" 11.35 - 2.30 - 5.25 - 8.20
VAN HORNE — "Morgan" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.50
VENDOME — "alia" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30
VERDI — Quand passent les cigognes" 1.00 - 4.10 - 7.00 - 9.55 — "Les Nuits blanches" 2.35 - 5.55 - 8.40
YORK — "The Blue Max" - 2.15 8.15
WESTMOUNT — "Who's Afraid of Virginia Woolf" - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.15 - 9.35

RADIO-SELECTION

CBF-AM

• 8 heures du matin : Chez Miville
• 9h.30 du matin : Feu à volonté. Animatrice : Clémence Desrochers.
• 2h.30 de l'après-midi : Place aux femmes. Enquête : "Les femmes ont-elles plus de coeur que les hommes ?" Invité : André Lejeune.
• 7h.30 du soir : Faire sa vie. Une certaine jeunesse. Aujourd'hui : la foi religieuse.
• 8h.30 du soir : Sur toutes les scènes du monde. "Les Créanciers" de Strinberg.
• 11 heures du soir : Les Chefs-d'oeuvre de la musique. Concerto en do majeur pour hautbois et orchestre (Haendel) : André Lardot et orch., dir. Felix Prohaska.

CBF-FM

• 5 heures du soir : Intégrale. Oeuvres de Fauré. Quintette no 2 en do mineur, pour piano et cordes : Gaby Casadesus et le Quatuor à cordes Guilet. — "Shylock" musique de scène : Orch. dir. D.-D. Inghelbrecht. — "Cantique de Jean Racine" : Bernard Kruysen, baryton ; la Chorale Philippe Caillard et orch., dir. Louis Frémaux.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

LUNDI
26 septembre

CBFT 2

le sigle (C) marque une émission en couleurs.
10.00 Musique
11.00 L'Inspecteur Leclerc
11.30 Un inspecteur sentimental
12.30 Histoires vraies
1.00 Téléjournal
1.10 Le Programme
1.15 Ciné-feuilleton
1.30 Long métrage "Le maître de poste" drame - allemand (C)
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 L'Agent sans secret
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige La Cloh des Jnobs
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Adèle (C)
8.00 Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30 Haute tension (C)
9.25 Tous pour un
10.00 Le Bonheur des autres
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Les Incorruptibles

CFTM 10

7.30 Mère - Musique
8.00 Bonne journée et Première édition
8.45 36-24-36
9.00 TOAST ET CAFE
10.00 La minute d'argent
10.30 A votre service Madame
11.15 L'Ecole du Bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le Grand Manitou
12.00 Deuxième Edition
12.15 CINE-ROMAN - No 8
12.30 CINE-MIDI "L'Affaire du Grand Hotel" - policier - français
2.30 CINE-LUNDI "Contrebandier de la mer" - drame - italien
4.15 Dessins Animés
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 L'escadrille sous-marine (C)
6.00 TELE-METRO
6.50 Sports-Images
7.00 Dernière heure
7.15 TELE-METRO
7.30 L'homme la Rolls
8.30 Ma Sorcière bien-aimée
9.00 Le Grand Prix Musical B-A
9.30 Gags à Gogo
10.00 Relevez les Manchettes
10.30 Venez donc chez moi
10.45 En Première Page et Météo
11.00 La Ronde des Sports
11.10 CINEMA "Hitler et sa clique" guerre - américain
12.30 Dernière Edition
12.45 Fermeture

CBMT 6

11.00 Test Pattern and music
11.35 Today on CBMT
11.59 News and Weather
11.45 Tiles of the Riverbank
12.00 Luncheon Date
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns
2.30 Coronation Street
2.30 U.K. Magazine
3.00 Ta Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Canada's Toy
5.00 Summer Camp
5.30 Mad Movies
6.00 Run, Buddy, Run
6.30 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Sports
7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 The Saint
9.00 Show of the week
10.00 Front Page Challenge
10.30 Focus
10.30 The New generation
11.00 CBC TV News
11.37 Science Fiction Theatre "Blood of Dracula"

CFCF 12

6.30 Time Sounds
6.45 Early Bird
7.00 University of the
7.30 Bright and Early (C)
8.30 Romper Room (C)
9.00 TV Bingo
9.30 I Love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's Court
11.00 Fractured Phrases (C)
11.30 Magic Tom
12.00 Cliff Hanger Theatre (Début)
12.30 Channel 12 Theatre "House of Strangers" drame
2.00 Mr and Mrs (C)
2.30 People in Conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean and Friends
4.30 Family Theatre "The Lady Eve" - comédie
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 PULSE
7.00 BATMAN (C)
7.30 The Lucy Show (C)
8.00 Bewitched (C)
8.30 Andy Griffith Show
9.00 Country Music Hall
9.30 The Big Valley (C)
10.30 This Land is People
11.00 The National News
11.10 PULSE
11.40 Feedback
12.40 Newsroom 12 and MEDITATION

Le "FLQ" sur scène n'aura pas lieu

Claude Jasmin a retiré la pièce (qu'il comptait écrire et faire représenter par le théâtre de l'Estoc à Québec) de l'affiche. Cela suite à un certain nombre de "circonstances" qu'il résume lui-même :

"D'une part, si l'histoire du FLQ devait être narrée, elle le sera par un des jeunes activistes qui l'aura vécue "sur le terrain", de l'intérieur ; d'autre part, les nouvelles et nombreuses arrestations rendent un texte-document sur le FLQ désuet et déjà dépassé, c'est le cas de le dire, par les événements. En troisième lieu, certaines pressions et des menaces voilées faites à l'auteur d'une pièce de "non fiction" empêchent ce dernier de poursuivre la rédaction (à moitié parachevée) d'une oeuvre promise au théâtre de l'Estoc de Québec et qui devait être jouée dès novembre prochain.

A la place, une adaptation pour la scène d'un texte joué à CBFT et publié aux éditions "Parti pris" sera proposée à Jean-Louis Tremblay de l'Estoc qui devait mettre en scène cette pièce de Claude Jasmin sur le "FLQ de 1963".

Il s'agit d'une action dramatique, découpée en tableaux cursifs, à caractère psycho-social qui s'intitule : "Blues pour un homme averti". Il y faudra des écrans de projection avec vues des faubourgs de Montréal très réalistes ainsi qu'un petit orchestre de jazz qui, dans le drame de Jasmin, tient lieu de choeur antique. C'est l'histoire d'un jeune chômeur traqué par une réalité qu'il refuse.

LE 8 OCTOBRE

Congrès de l'ACTA aux Trois-Rivières

Dans les cadres de son neuvième congrès national, l'Association canadienne du Théâtre d'amateurs présentera le samedi soir 8 octobre, à neuf heures, à la salle du Séminaire de Trois-Rivières, un spectacle qui a été confié à la troupe de l'Atelier.

Deux pièces en un acte seront à l'affiche "Le Tigre", de Murray Schisgal, ainsi que "L'Homme est un zoo" de Serge Malouin.

L'auteur de "L'Homme est un zoo" est un jeune comédien de Sherbrooke, Serge Malouin, qui a remporté le trophée de la meilleure pièce canadienne au congrès régional de l'ACTA en avril dernier.

L'ACTA invite tous les représentants de troupes d'amateurs à se rendre à son congrès à Trois-Rivières les 8 et 9 octobre. Le thème du congrès de cette année sera: *Le théâtre d'amateurs se définit.*

Pour renseignements, écrire au secrétariat de l'ACTA, 1370 est, rue Notre-Dame, Montréal, tél.: 872-2857.

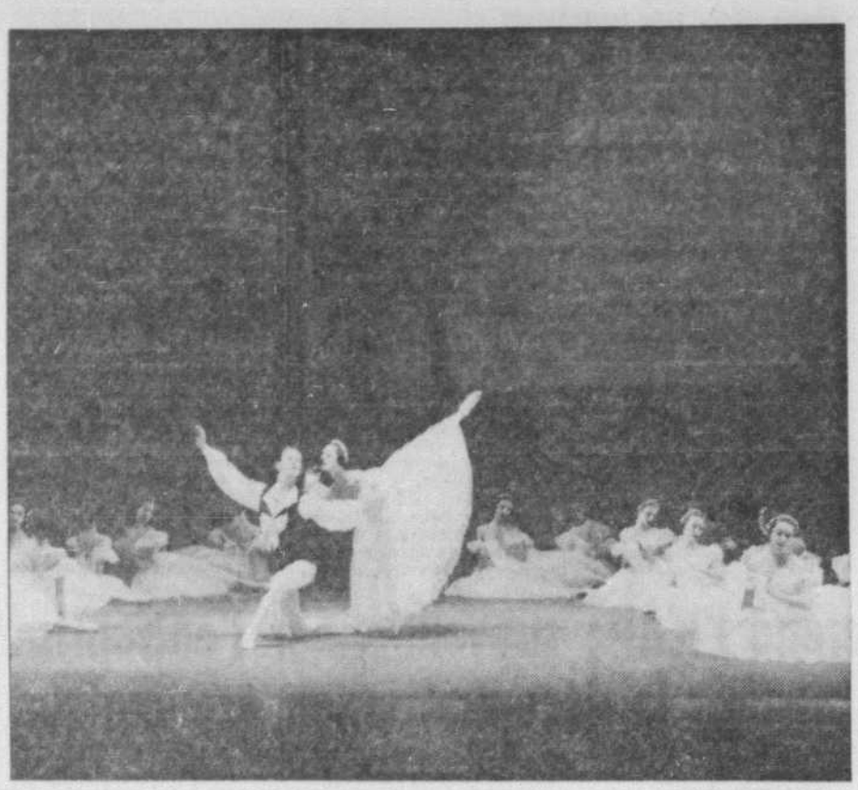

Débutant le 30 septembre, salle Wilfrid-Pelletier, on pourra voir l'"American Ballet Theatre" dans un répertoire varié allant des "Sylphides" (ci-dessus) au ballet moderne. Notons également des représentations de "Piller of Fire," "La Sylphide," "The Combat," "Etudes," etc.

Début de l'orchestre de chambre d'URSS

Un orchestre de chambre dont les membres sont tous des solistes de marque se fera entendre à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, jeudi, le 6 octobre prochain, à 20h. 30 p.m. Il s'agit de l'orchestre de chambre de Moscou dont ce sera la première visite.

C'est à Canadian Concerts and Artists Inc., que l'on doit la venue de cet ensemble réputé, sous la direction de son chef permanent Rudolph Barshai, distingué musicien soviétique qui en est le directeur depuis 1955. Ses talents d'exécutant et de professeur et aussi d'organisateur en font le musicien idéal pour diriger un ensemble d'une telle envergure.

Les musiciens de l'orchestre de chambre de Moscou sont tous animés d'un même idéal. Ils sont au nombre de 23, la plupart des diplômés du Conservatoire de Moscou, et on exige de chacun d'eux les qualités d'un soliste car chaque instrumentiste peut être appelé à jouer en solo lors d'un concert.

La nouvelle pièce d'Albee crée des mouvements divers à N.Y.

NEW YORK. — La première de "A Delicate Balance", la dernière pièce du dramaturge Edward Albee, auteur de "Zoo Story" et de "Qui a peur de Virginia Wolf ?", a eu lieu jeudi soir à New York, avec dans les rôles principaux Jessica Tandy et Hume Cronyn.

"C'est le genre de pièce qui aurait pu être écrite s'il n'existait pas de théâtre, elle existe hors d'elle-même, détachée d'elle-même comme si ses personnages étaient détachés d'eux-mêmes, effet délibéré de la part d'Albee qui veut nous faire ressentir une impression de vide complet", écrit le "New York Times" à propos de cette pièce, une étude de l'irréalité et du vide chez six personnages ainsi que leur quête d'une certaine réalité sous-jacente. "Mais comment rendre une impression de vide, comment incarner ce qui est mort et créer du suspense là où il n'y a rien ?", ajoute le "New York Times" qui reproche, d'autre part, à Albee de n'avoir pas su communiquer aux spectateurs les appréhensions de ses personnages. "Pas d'action dans cette pièce immobile qui n'est autre qu'une exposition de situation". En ce qui concerne le langage, le "New York Times" reproche au dramaturge une "utilisation trop abstraite et trop sonore de réitérations et de répétitions et d'un rythme cadencé se rapprochant du langage poétique".

Le "Daily News" par contre loue vivement cette pièce", "une très belle pièce, certainement la meilleure d'Albee et celle montrant le plus de maturité et de plus exceptionnellement interprétée". "C'est une belle pièce, remplie d'humour et de compassion, avec une touche de poésie", conclut le "Daily News".


ANGÉLIQUE retrouve son mari dans ...
ANGÉLIQUE et le ROY #3
COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
Fraternelle Amazonie couleurs
CANADIEN 523-5180 1204 est, Ste-Catherine
PLAZA 274-6155
JEAN-TALON 725-7000 6565, St-Hubert Jean-Talon, à Pont de Pie-IX

POUR TOUTE LA FAMILLE : L'HISTOIRE ORIGINALE
2e sem. QUI INSPIRA LE FILM Sound of Music
Des milliers de personnes ont vu, aimé et acclamé ce film — Pourquoi pas vous ?
LA FAMILLE TRAPP
Technicolor
CINEMA LE FIGARO
4520 PAPINEAU — Tél. 527-6585

CINERAMA
avec CHARLTON HESTON LAURENCE OLIVIER en CINERAMA et TECHNICOLOR
Khartoum
4e mois
IMPERIAL CINERAMA
8 h. 30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam. — Dim.: 1 h., 4 h. 45, 8 h. 30
Sièges réservés en vente par poste ... ou au théâtre, Jules Jacob Musique, Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval) — CKJL, Radio St-Jérôme — Roi des bas prix, Roland Faucher CT, Pont Viau.
Enfants, 10 ans, adm. mer. et sam. 2 h.; Dim. 1 h.
1430 Bleury, Montréal AV. 8-7102 ou 5603

DEMAIN SOIR, 8 H. 30
AU GESÙ 1200, RUE BLEURY Tél.: UN. 6-1200
"A l'Opérette" présente
LA PÉRICHOLE
une joyeuse opérette en 3 actes d'Offenbach

RESNAIS 8e "...PLUS QU'UN CHEF-D'OEUVRE" — LE NOUV. OBSERVATEUR
PALME D'OR Festival Cannes 1966
un film de claude lelouch — avec annie girardot jean-louis trintignant pierre barouh
EASTMANCOLOR
un homme et une femme
Elysée 95 MILTON / 842-6052
EISENSTEIN
Le journal d'un fou
un film de Roger Coggio.

GAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE
UN DES PLUS BEAUX FILMS JAMAIS PRODUITS —Life Magazine
DAVID LEAN'S FILM OF BORIS PASTERNAK'S
DOCTOR ZHIVAGO
26e SEM.
PANAVISION et METROCOLOR Air climatisé
ALOUETTE
MATS. MER., SAM. & DIM. à 2.00
SOIREES à 8.15 — DIM. à 7.30
Guichet ouvert tous les jours de 10 AM à 9 P.M. — Dimanche à midi
861-2807

DAUPHIN 721-6060 • CE SOIR 7.30-9.30
JEAN-PAUL BELMONDO
DANS UN FILM DE
JEAN-LUC GODARD
4e Sem.
PIERROT LE FOU
avec ANNA KARINA
...l'un des plus beaux films de l'histoire du cinéma...
Michel Aubriant - CANDIDE
EASTMANCOLOR TECHNISCOPE

théâtre du rideau vert
CE SOIR 8h.30
Dim.: 2 h. 30 et 7 h. 30
ASSASSINS ASSOCIES
"Assassinats en série et beaucoup de rire!" Jean Basile — Le Devoir
"Dialogue hilarant... Distribution excellente." Joan Irwin — Montreal Star
"Bonne farce au Rideau Vert!" Zelda Heller — La Gazette
"Le public rit de bon coeur et s'en va content de sa soirée". Rudel Tessier — Photo-Journal
au stella 844-1793

the DAVE BRUBECK QUARTET
28 SEPT. 66
8.30 P.M.
BILLETS EN VENTE CHEZ ED. ARCHAMBAULT ET AU CENTRE
Centre Sportif PAUL-SAUVE
Beaubien angle Pie-IX
Tél.: 725-3656

henri guillemin

Au programme:
Blaise Pascal, 1er oct.
Jean Racine, 3 oct.
Paul Claudel, 4 oct.
l'Affaire Dreyfus, 5 oct.
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338
Corbeil sur la Place • Centre du Disque, 2008 rue Crescent
• Caisses Populaires •
Maisonneuve (254-9455), Hochelaga (527-4193), Le Nativité (324-2804), Ste-Jeanne d'Arc (324-2819), Ste-Claire (351-1916), Pte aux Trembles (645-8776), St-Jean Baptiste (255-7767).


ARENA MAURICE-RICHARD
CE SOIR, 8h.30 et jusqu'à DIMANCHE SOIR
MATINEES : samedi et dimanche 2h.30
DERNIÈRE SEMAINE
VIENNA EISREVUE
LA REVUE VIENNOISE SUR GLACE
Prix (taxe incl.) Soirs: $5. $4. $3. $2.50
Matinée: dimanche, $4.50 - $3.50 - $2.50 - $2. samedi, $4. - $3. - $2. - $1.50
Demi-tarif pour enfants vendredi soir et samedi matinée
Billets en vente: Ed. Archambault Inc., 500, est Ste-Catherine; Jim Charlebois, 2115, est Jean-Talon; Importations C.M., 1,16e, 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Librairie Ducharme, 418, ouest Notre-Dame; Can. Concerts & Artists, 1822, ouest Sherbrooke (sous-sol); et Aréna Maurice-Richard, Viau & Boyce.
Commandes postales avec chèque ou mandat et enveloppes-retour seulement à Can. Concerts & Artists Inc., 1822, ouest Sherbrooke.
Etant donné la grande demande, indiquez un deuxième choix de dates.
RESERVATIONS : 932-2171 — 2234

7 JOURS SEULEMENT
tnm
le temps sauvage
de anne hebert
COMÉDIE-CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338
DU 10 AU 16 OCTOBRE INCLUSIVEMENT

CE N'EST PAS POUR DO DO... MAIS POUR GO GO
LE 5e LIT à 2 PLACES
LE PARISIEN
4 DERNIERS JOURS
Horaire : 10.15 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.05 - 9.25
Dernier programme complet : 9.05

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
5e CONCERT ANNUEL CAISSE DE RETRAITE
BIRGIT NILSSON
Le plus grand soprano dramatique au monde dans son premier concert à Montréal
ZUBIN MEHTA
Sa seule présence à Montréal cette année
DANS LE
FESTIVAL VERDI-WAGNER
JEUDI, LE 29 SEPT., 8H.20 P.M.
BILLETS EN VENTE AUX GUICHETS
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL. 842-2112

L'univers féminin

Projet de loi qui assurerait la formation professionnelle de la femme en France

par Nicole BERNHEIM

NDLR. — Un projet de loi en soi fort intéressant sera soumis d'ici quelques jours au Conseil économique et social, afin de permettre aux femmes d'acquérir la qualification qui leur assurerait de meilleurs salaires. Ce projet de loi toutefois ne serait pas entièrement satisfaisant et une journaliste du "Monde", Nicole Bernheim, tout en nous expliquant les grandes lignes, nous donne son opinion sur le projet en question. Comme aucun projet du genre n'a encore germé dans l'esprit des femmes québécoises, tout au moins officiellement, nous croyons que cet article servira de base de réflexion pour toutes celles qui sont engagées dans le monde du travail. Remarquons toutefois que ce projet de loi, malgré ses insuffisances, reconnait officiellement, pour la première fois peut-être, les difficultés spécifiques de la vie professionnelle des femmes. En étendant aux veuves et aux femmes "ayant élevé trois enfants" l'allocation du Fonds national de l'emploi pour la formation professionnelle des adultes, le projet entend manifestement favoriser la promotion féminine.

Il y a peu d'années que sociologues et économistes sont arrivés à la conclusion que la formation professionnelle était la véritable clé de l'insertion sociale et professionnelle des femmes dans la société contemporaine.

A une époque où bien des couples doivent compter sur un double salaire pour équilibrer leurs dépenses (en particulier celles de logement), le cercle vicieux de la sous-qualification — entrainant des bas salaires qui provoquent le surmenage des femmes (n'ayant pas la possibilité financière de se faire aider), donc leur absentéisme au travail (la fatigue s'ajoutant aux maladies des enfants) et, par voie de conséquence, l'improbabilité d'une promotion professionnelle — a pris pour une bonne fraction de la population l'allure d'un cauchemar. Cela se traduit souvent par l'abandon définitif de la vie professionnelle de la femme.

La tradition et une certaine morale seraient sauves si tant de femmes ne se retrouvaient un jour seules et chargées de famille. En 1960, les statistiques révélaient que sur 6,500,000 Françaises au travail plus de 3 millions vivaient seules : célibataires, veuves, femmes divorcées ou séparées. Pierrette Sartin assure, dans *la Promotion des femmes* (1), que ces 3 millions de travailleuses font vivre trois autres millions de personnes, ascendants ou descendants. Ce sont toutes des femmes — qu'elles aient moins ou plus de trois enfants — pour lesquelles un emploi bien rémunéré, donc qualifié, est vital.

Or, les statistiques officielles indiquent le niveau extrêmement bas des salaires féminins. La dernière enquête des ministères de l'économie et des affaires sociales montrait que 64% des ouvrières et 31% des employées gagnaient actuellement moins de 560 F par mois, soit environ $115 par mois, (contre seulement 22% des ouvriers et 16% des employés masculins). Au total, 47% des femmes salariées dans l'industrie, le commerce et les "services" ont encore un salaire mensuel inférieur à $115. On imagine le drame que vivent beaucoup de femmes chefs de famille obligées de vivre — et de faire vivre le ou les personnes à leur charge — avec ce revenu modeste. La cause principale de leur drame est l'insuffisance de leur qualification professionnelle.

D'où vient cette sous-qualification de la main-d'oeuvre féminine ? Pour une large part de la tradition qui inclinait jusqu'ici bien des parents à préparer davantage leurs filles au mariage qu'à la vie professionnelle ; mais aussi de la mauvaise orientation des filles qui se préparent à prendre un emploi : on sait avec quelle obstination on a formé, pendant des années, des couturières dont le placement se révélait de plus en plus improbable jusqu'au jour où l'on s'est décidé à les orienter sur l'industrie moderne du vêtement ou sur... l'électronique. L'entrée précoce dans la vie professionnelle des jeunes filles de milieux populaires, que le mariage puis les maternités empêchent définitivement par la suite de se qualifier, est pour beaucoup aussi dans cette situation.

Discrimination choquante

Il était donc très important de reconnaître aux femmes un droit particulier à bénéficier de la F.P.A. (formation professionnelle des adultes). Mais pourquoi limiter ces droits aux seules veuves et mères de trois enfants ?

Outre son aspect choquant, cette discrimination semble ignorer que bien des femmes divorcées ou séparées se trouvent dans des situations aussi dramatiques que les veuves. Et pourquoi faut-il "avoir élevé trois enfants" — quelle douloureuse ambiguïté, dans certains cas ! — pour avoir droit à une vie professionnelle satisfaisante, avec les avantages matériels et souvent moraux qu'elle assure ? Les plus récentes statistiques prouvent d'ailleurs que, sur les quelque 3,500,000 femmes mariées qui travaillent, 20.9% seulement ont trois enfants ou plus.

Le but social avoué de la formation professionnelle des adultes est triple, on le sait : donner un métier aux jeunes qui ont abandonné leurs études trop tôt ; fournir aux personnes qualifiées le moyen d'accéder à un échelon supérieur ; permettre à ceux qui ne peuvent plus exercer leur profession de changer de métier. Or, la poursuite de ces objectifs en faveur des femmes a été singulièrement délaissée.

De plus, comme le soulignait récemment la Confédération syndicale des familles (2), si peu de chefs de famille peuvent se contenter du seul S.M.I.G. pendant leur stage de formation, que dire de femmes qui doivent assumer les mêmes responsabilités avec un seul salaire, le leur ?

Quatre réformes à opérer

Pour que les femmes qui en ont besoin — ou qui le souhaitent — puissent réellement bénéficier de la F.P.A., il faudrait opérer quatre réformes principales :

- D'abord que soit mise en oeuvre sans tarder la réforme des centres de F.P.A., qui prévoit l'ouverture prochaine de nombreuses sections féminines. En 1965, il n'y eut que 1,400 femmes inscrites dans ces centres, sur un total de plus de 33,300 stagiaires (soit à peine 4% du total). Parmi elles, trois cent soixante-treize femme seulement étaient des mères de famille; c'est donc la place extrêmement faible qui est occupée actuellement par les mères dans les centres de F.P.A. : 1.1%. Ces deux nombres (mille quatre cents et trois cent soixante-treize) sont à comparer aux dizaines de milliers de femmes adultes qui, chaque année, prennent un emploi; l'écart montre l'ampleur du problème à régler.
- Un véritable salaire devrait ensuite être versé, pendant leur stage, aux femmes chefs de famille (et non pas le S.M.I.G. majoré d'une petite subvention du Fonds de l'emploi).
- Le recyclage des femmes d'âge moyen qui veulent rentrer dans la vie professionnelle devrait être sérieusement organisé à l'échelon national. On oublie trop souvent qu'un métier non exercé pendant dix ou vingt ans est difficilement monnayable après, et que des femmes qui ont quitté leur emploi pour se marier, puis élever leurs enfants ont besoin de s'adapter à des méthodes de travail nouvelles. Dans certains pays, comme la Suède, il existe de véritables "bourses de recyclage".
- Enfin, un système efficace et bon marché de garde d'enfants et d'allégement des tâches ménagères par des services collectifs devrait être mis sur pied à l'échelon des communes ou des "grands ensembles" immobiliers, pour permettre aux femmes chargées de famille de mener une vie professionnelle normale.

La mise en oeuvre de ces réformes paraît une tâche toute désignée pour le comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin, récemment institué, dont on espère qu'il jouera, en attendant, un rôle actif auprès du groupe permanent chargé de l'application du nouveau texte-cadre.

Ce ne sont pas des mesures discriminatoires — comme le récent projet de congé de maternité d'un an, qui fera au contraire hésiter les employeurs à confier des postes de responsabilité à des femmes en âge d'avoir des enfants — qu'attendent les femmes qui veulent exercer un métier, mais des dispositions qui leur permettent de mener de front vie familiale et vie professionnelle.

(1) Editions Hachette.
(2) C.S.F., 54, boulevard Garibaldi, Paris.



UNE ENVOLEE: les manches, la jupe de cette robe créée par John Warden et que vous présente ici sa femme, Lise. Fabriquée par Algo, elle fait partie d'une collection conçue spécialement pour la maison Eaton par le jeune couturier le plus dans le vent à Montréal actuellement et qui vient d'ouvrir une boutique sur Crescent. Ce modèle et bien d'autres ont été présentés au grand magasin de la rue Ste-Catherine en fin de semaine au cours d'un défilé-spectacle très coloré et de la plus haute fantaisie. Les robes de John Warden sont toutes simples, toutes confortables et coupées dans des tissus et des teintes très à la mode. "Ce sont des robes jeunes sans être trop puériles," explique le couturier. "Elles sont à la fois simples et élégantes; c'est pourquoi elles conviennent aussi bien à une femme **svelte de 45 ans qu'à sa fille de 17 ans.**"

Au hasard des revues...

Publiée à Montréal il y a moins d'un mois l'Encyclopédie de la femme canadienne de Michelle Tisseyre connait un vif succès, nous rapporte-t-on. Je me suis amusée à y chercher des conseils de décoration, d'aménagement et j'ai été heureusement surprise d'y trouver une foule d'idées fort intéressantes. Voulez-vous savoir, par exemple, comment installer votre propre cave à vin, quoi choisir, quoi offrir, comment la constituer et à quelle époque de l'année. L'encyclopédie vous répond. Voulez-vous reconnaitre avant d'appeler le médecin, une otite d'une rougeole, une fracture d'une foulure ? L'encyclopédie vous répond. Cherchez-vous un moyen pratique de faire disparaître telle tache sur un vêtement ou encore vous demandez-vous quelles études pourrait entreprendre cette adolescente qui voudrait faire du dessin de mode ? Vous trouverez la réponse. En fait, ce que l'Encyclopédie vous donne, c'est la réponse rapide à une foule de questions qui vous viennent à l'esprit soit en remettant à l'ordre votre maison, soit en lavant la vaisselle, soit en regardant une émission de télévision pas trop intéressante.

Vous pouvez vous procurer par tranche, à moins d'un dollar, toutes les sections de cette Encyclopédie de plus de 1,000 pages aux supermarchés Steinberg.

* * *

L'art de l'allaitement maternel. — Nous savions que l'allaitement maternel était une fonction naturelle de la femme, nous ignorions que c'était un art. C'est la Ligue de l'art maternel qui a commandé à Mme Aline P. Vellay-Dalsace la traduction française de "The Womanly Art of Breastfeeding" qui fut publié il y a quelques années aux Etats-Unis. Après avoir décrit les bienfaits de l'allaitement maternel, l'auteur livre aux lectrices une foule de conseils et soins à prendre ainsi que des menus recommandés spécialement durant cette période. Un document intéressant pour celles qui s'intéressent à cette question. La présentation et les illustrations toutefois sont d'un style vieillot et fleur bleue.

Des naissances planifiées à pouvez-vous empêcher la famille ?

Au moment où était publié à Montréal le livre du Dr Serge Mongeau et du sociologue Hubert Charbonneau sur "Des naissances planifiées — Pourquoi ? Comment ?" aux Editions du Jour, les Editions de l'Homme remettaient en lumière un autre livre publié l'an dernier par une femme, Marie-Josée Beaudoin sur le même sujet : "Pouvez-vous empêcher la famille". Nous en profitons pour le signaler à nos lectrices en ajoutant que l'un ne détruit pas l'autre. Les deux livres ayant été écrit dans une optique absolument differente et pouvant tout autant rendre service aux couples intéressés par ce problème.

Fiches documentaires

Le Centre de liaison des équipes de recherches (CLER) de Paris publie six fois par année une petite plaquette qui sont des "fiches documentaires" sur un sujet d'intérêt familial. Nous en recommandons la lecture aux personnes préoccupées d'organisation communautaire ou encore aux couples chargés d'éducation populaire. Le dernier que nous avons eu entre les mains (celui de mai-juin 66) rapportait le cri d'alarme du sociologue Sauvy sur la planification des naissances, ainsi que les résultats d'un sondage effectué par le CLER sur la fécondité des femmes. On peut s'abonner à **Fiches documentaires** en s'adressant à Périodica, 5090 rue Papineau, Mtl. On ne trouve pas cette publication en librairie ni aux kiosques à journaux.

S.C.



Mmes Marcel Inkel, J.-Claude Ménard et Benoit Charlebois qui participent à l'organisation du défilé de mode qui sera offert par les dames auxiliaires de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, demain, mardi, le 27 septembre, en la salle de bal de l'hôtel Windsor.

L'ANJOU
Paradis des vins rosés
vous offre trois types différents:



Pétillant et doux
Code 542-G 26 oz.
542-H 13 oz.
Vin de réception et de célébration. Le plus populaire de tous les vins pétillants importés.
Mis en bouteilles par les Ets. DeNeuville - France

Tranquille et sec
Code: 543-G 26 oz.
Vin de table pour hors-d'oeuvre, poissons et fruits de mer, viandes blanches.

Tranquille et moelleux
Code: 1958 26 oz.
Vin de table et aussi de réception. Le Prince de tous les rosés du monde.
Mis en bouteilles par la Coopérative de Brissac France

Bien spécifier les Nos de Code lors de vos achats aux magasins de la R.A.Q.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

RI. 8-6188
Maxime Nettoyeurs Limitée
1415 BOIS FRANC
ST-LAURENT

La méthode de Sténo Alphabétique
La STENOTYPIE
vous permettra d'enregistrer intégralement conférences, discours, débats, courrier, à la vitesse même de la parole, aussi rapide soit-elle.
DEVENEZ: sténotypiste de Direction, Légal, Officiel Parlementaire, de Discours, etc.
EXAMENS D'ETAT
Cours du Jour du Soir - par Correspondance
INSTITUT QUITARD de Sténotypie
3466, rue Saint-Denis, Suite 3, Montréal. — Tél.: 849-6947

VOS RICHES TAPIS ORIENTAUX
NETTOYES PAR DES SPECIALISTES
Yervant s'y connait dans tous les genres de tapis. Il emploie les meilleures et les plus modernes méthodes de nettoyage. Vos soyeux tapis d'Orient ou vos autres tapis luxueux seront nettoyés de façon impeccable. Le nettoyage de vos tapis mur-à-mur se fait à domicile ou au bureau.



Yervant TÉLÉPHONE 735-2731
MAÎTRES-NETTOYEURS de TAPIS

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs-ensembliers
Jacques Viau — Bernard Morisset
Laurent Bérubé — Jules Laporte
Luc Sauvé — Marguerite Senay
720, boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

Cours de formation sociale
Par correspondance
Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.
Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude
POUR RENSEIGNEMENTS: LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.
Tél.: Montréal : 671-8382

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

Droit Civil
(Me Philippe Ferland)
LE MERCREDI
8H. à 10H. P.M.
DEBUT DES COURS
5 OCTOBRE

Collège de Secrétariat Médical Légal
"PIONNIERS DANS CE DOMAINE"
1476, rue Crescent, Montréal
TEL.: 845-1463



AAM
les artisans du meuble québecois
place des artisans
5320 est, boul. henri-bourassa
montréal-nord — tél. : 323-6160
Solidité d'hier, confort d'aujourd'hui, placement de demain...

Les mots croisés du "DEVOIR"

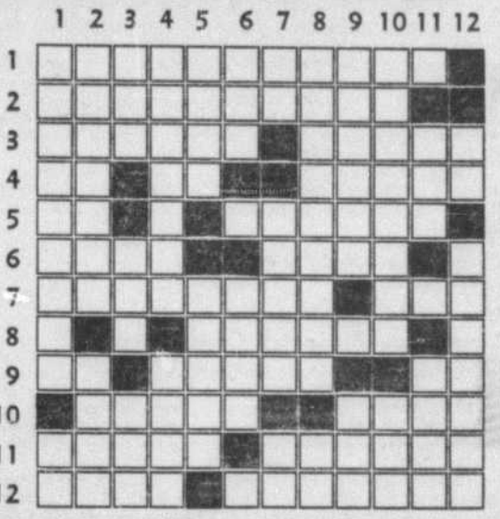

HORIZONTALEMENT
1—A demi assoupies
2—Unirait mon sort à
3—Deux fois — Nous rendrons
4—S'imposent avec le temps — Génisse mythologique — Entrée
5—En cas — Garanti
6—Tuyau — Vers la fin de la journée
7—Travail de réalisateur — Personnel
8—Permet de sauter plus haut
9—Grecque — Sapée — Possède
10—Passera au feu — Publié
11—Parée — Est
12—Milieu — Rendue plus claire

VERTICALEMENT
1—Il plait aux femmes — Partie de squelette
2—Sa fourrure est recherchée — Terre utilisée en peinture
3—Sans fermeté — Deux fois — Qui s'entend bien
4—En age de se marier — Possessif
5—Capitale de la Norvège — Partie d'une hélice
6—Général sudiste — Ville d'Allemagne
7—Infinitif — Protège du soleil — Article
8—Confirmée par un certificat — Préfixe
9—Il peut être d'élite — Fut la seule à connaître le paradis de son vivant
10—Qui ne fait pas attention — A son génie
11—Refuse de dire oui — Le premier-né
12—En épelant : partie du corps — Est présent

Solution de samedi

Horizontalement : —
1—PARTICULIERE
2—ECARTEMENT
3—RIZIERE — CALE
4—TE — RUBIS
5—IRREPARABLES
6—INRI — SAINE
7—EPATANT — TE
8—NON — GERME — ET
9—TUT — USE — UE
10—ELEVE — SORTIE
11—SE — NOS
12—TENTERENT

Verticalement : —
1—PERTINENTES
2—ACIER — POULET
3—RAZ — RIANTE
4—TRIDENT — VIN
5—ITE — PRAGUE
6—CERTAINES — NE
7—UME — TRESOR
8—LE — RAS — OSE
9—INCUBATEUR
10—ETABLIE — ETAT
11—LIEN
12—ESSENTIELS

Les baissiers sont beaucoup moins agressifs sur nos bourses locales

Qu'en 1965

Les intérêts à découvert sur les Bourses Canadienne et de Montréal embrassaient 296,024 actions le 15 courant vs 280,055 le 31 août 1966 et comparativement à 652,701 actions le 15 septembre de l'an dernier. On constatera en détail le total pour chaque valeurs dans les tableaux ci-dessous :

BOURSE DE MONTREAL

Compagnie	Actions
Abitibi	291
Alcan	200
Algoma Steel	137
Alliance Credit	10,390
C.P.R.	200
Chemcell (1963)	100
Dupont of Canada	150
International Nickel	125
Laurentide Finance	200
Massey-Ferguson	300
Montreal Locomotive	100
Molsons "B"	200
Moore Corp	275
Ogilvie Flour	100
Power Corp.	100
Rio Algom C Wts	100
Toronto-Dominion	129
Trans. Can. Pipe Wts	150
Westons A	2,500
Zellers	300
Valeurs : 20	**Total: 15,957**

BOURSE CANADIENNE

Compagnie	Actions
Aiscope Cons.	2,614
Anthonian Mining	1,000
Camflo Mattagami	100
Carbec	37,500
Chipman	86,000
Cons. New Pacific	179
Cons. Que. Smelting	100
Dolsan Mines	2,518
Dynamic Pete	500
Equity Expl.	2,641
Futurity Oil	1,500
Great West Mining	200
Jaye Expl.	2,000
James Bay	150
Kiena Gold	5,000
Louanna Gold	9,000
Midepsa	1,415
Mistango River	500
Mount Pleasant	500
New Imperial Mines	1,200
Pennbec	1,300
Peace River	200
Patricia Silver	13,250
Phoenix Cdn. Oil	3,000
Quebec Mattagami	9,400
Rancheria	7,000
Royal Amer. Pete "B"	7,300
Standard Gold	1,000
Westairs Mines	1,000
Western Tin	19,500
West Hill	28,500
Westville	500
Wisconsin Mines	33,500
Valeurs : 33	**Total :280,067**

Cours du dollar

MONTREAL. —Le dollar américain était inchangé hier à $1.07 21-32.

La livre sterling a cédé 1-16 à $3.00 3-8.

NEW YORK — Le dollar candien a cédé hier 1-64 à 92 29-32 au regard de 92 57-64 vendredi dernier.

La livre sterling a cédé 1-64 à $2.79 3-64.

Du Pont du Canada Limitée déclara deux dividendes

Au cours d'une assemblée du conseil d'administration de Du Pont du Canada Limitée, tenue récemment à Montréal, les dividendes suivants ont été déclarés :

Actions privilégiées : 1 3/8 pour cent (93 3/4 cents) en monnaie canadienne, payable le 14 octobre 1966 aux actionnaires inscrits au 3 octobre 1966.

Actions ordinaires : Un dividende de 25 cents par action en monnaie canadienne, payable le 31 octobre 1966 aux actionnaires inscrits au 3 octobre 1966.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Des cours sur la finance et le placement à l'Académie de Québec à partir de cette semaine

Le comité d'éducation, section française de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, district de Québec en collaboration avec le Service de l'extension de l'enseignement pré-universitaire et professionnel de l'Académie de Québec à Ste-Foy a le plaisir d'annoncer qu'il présentera au public une série de dix cours du soir sur le thème "Valeurs et placements". Ces cours seront donnés de 8 heures à 10 heures les jeudis soirs de chaque semaine, du 27 septembre au 29 29 novembre 1966 à l'Académie de Québec.

Ces cours ont été préparés pour le bénéfice des non-initiés, dans le but de leur apporter des connaissances pratiques sur les principes et la méthode du placement. Ils s'adressent également aux personnes qui ont déjà effectué des placements et qui aimeraient en connaître davantage sur ce sujet.

Depuis la fin de la dernière guerre, notre pays a connu un développement considérable dans l'exploitation de ses ressources naturelles et dans ses industries grâce, en partie, aux investissements des économies de ses citoyens. De plus en plus, le public cherche à se renseigner sur les possibilités du placement et c'est pourquoi, depuis plusieurs années, des cours semblables ont été organisés par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilière dans les plus importantes universités du pays où ils sont reçus avec un intérêt toujours grandissant.

Voici la cédule des cours précités qui seront donnés à partir de demain

27 septembre — Le placement : Termes et définitions, principes fondamentaux du placement. — M. Guy Renaud, René-T. Leclerc Incorporée, Québec.

4 octobre — Comment lire et interpréter les états financiers — M. Jean-Paul Massé, Grenier, Ruel & Cie Inc., Québec.

11 octobre — Actions ordinaires, privilégiées — M. Guy Desmarais, Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée, Québec.

18 octobre — Obligations et débentures, étude du prospectus — M. Yves Chantal, René-T. Leclerc Incorporée, Québec.

25 octobre — Placements sur Fonds Mutuels — M. Jean-Paul Guimont, Compagnie de Prêt et Revenu, Québec.

1 novembre — Rouage de la bourse, comment financer publiquement son entreprise — M. Marcel Emond Paradis, Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc. Montréal.

8 novembre — Marché de l'argent à court terme, le rôle et l'importance d'une banque centrale (Banque du Canada) — M. Paul-Henri Guimont, Clément, Guimont Inc., Québec.

15 novembre — Marché de l'argent à court terme, le rôle et l'importance d'une banque centrale (Banque du Canada) — M. Paul-Henri Guimont, Clément, Guimont Inc., Québec.

22 novembre — Comment él lir un portefeuille de placements et comment gérer méthodiquement ses placements — M. Paul-Emile Cava, J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée, Québec.

29 novembre — Les compagnies de fiducies et leurs services — M. Gérard St-Pierre, Compagnie de Fiducie Nord-Amérique, Québec.

Une perte, au lieu d'un profit pour Laurentide Financial Corporation

Laurentide Financial Corporation Limited a accusé une perte nette de $9,626,719 durant l'exercice financier terminé le 30 juin de cette année, au regard d'un profit net de $3,790,956 durant l'exercice fiscal antérieur. Les années se suivent et ne se ressemblent pas et pour cause . . . Il n'y avait pas en 1965 de resserrement du crédit comme c'est le cas en 1966. Cette perte considérable ne doit pas, toutefois, surprendre les actionnaires de cette institution financière, vu les mesures antérieures prises par la direction de cette dernière aux fins de reviser ses procédures de comptabilité. Il sera intéressant de connaître la réaction de ses détenteurs d'actions lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu au début du mois prochain. Ces derniers ne doivent pas toutefois perdre de vue que les conditions d'opérations sont présentement difficiles au pays pour les compagnies de finance, grosses ou petites, comme l'ont démontré les rapports semestriels, publiés récemment par plusieurs de ces dernières.

Burroughs Business Machines Ltd. doublerait son personnel d'ici 1975

Burroughs Business Machines Ltd célébrera, samedi de cette semaine, soit le 1er octobre 1966, son 50ième anniversaire d'activités économiques au Canada. A cette occasion, la compagnie prendra possession d'un nouvel immeuble à Don Mills, près de Toronto. Il sera désigné sous le nom Burroughs House. Le président de l'organisation Burroughs au Canada est M. Ken T. Bennett et ce dernier laissa entendre que l'institution prévoit un vaste programme d'expansion.

Ce nouvel immeuble abritera les membres de l'exécutif et le personnel des vendeurs de cette institution, en affaires au pays depuis 1917. A cette époque de développement technologique, ses produits sont de plus en plus en demande, d'où la formation adequate de ses représentants. Elle entendrait consacrer en 1967 deux mille semaines d'entrainement de ces derniers. Burroughs emploie au pays, actuellement, 1,200 personnes et, au dire de M. Kent T. Bement, son président, elle en emploierait le double d'ici 1975. Au cours de cette année, seulement, elle a ouvert des bureaux à Victoria, C.-B., à Sudbury et Kitchener, en Ontario, à Ville Mont-Royal, P.Q.; ce qui porte le total de ses succursales à 45 et ses établissements manufacturiers sont situés au pays à Windsor, Greenfield Park, P.Q. et Scarborough, Ont. A cet âge électronique, la demande pour ses produits ne peut qu'augmenter.

MARCEL CLEMENT

AU PREMIER CONGRES DE VENTE ANNUEL DE "L'EXCELLENCE", COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



Photo prise lors du premier congrès de vente annuel des associés de L'EXCELLENCE, tenu récemment à l'Estérel. On reconnait dans l'ordre habituel, M. Yvon-J. Ethier, associé de Montréal ; M. Paul Dumas, C.L.U., président de la compagnie ; M. Eugène Bergeron, associé de Québec ; et M. Aurélien Noël, C.A., vice-président de la compagnie. On sait que L'EXCELLENCE a commencé ses ventes d'assurance-vie en octobre 1965, qu'elle se spécialise en planification successorale, qu'elle possède maintenant deux bureaux : l'un à Montréal et l'autre à Québec et que son encours actuel dépasse $4,000,000.

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, New York, Londres et Paris étaient fermées en fin de semaine, de même que les marchés du blé de Winnipeg et de Chicago, d'où l'absence des tableaux réguliers dans nos pages financières ce matin.

-O-

Bien des parties paraissaient modifiées à la clôture de la dernière séance sur la Bourse de Toronto; ce qui présagerait une bonne résistance ce matin.

-O-

M. Henri de Lotbinière Harwood, bien connu dans les cercles financiers de la province, fait maintenant partie de la maison R. A. Daly, de Montréal et de Toronto, qui vient de célébrer son 50ième anniversaire. Cette firme est membre de l'IDAC et des Bourses de Montréal et de Toronto.

-O-

L'action de Moscou et d'Hanoi a fait perdre confiance au monde des spéculateurs dans un règlement pacifique, sous peu, de la guerre au Vietnam.

-O-

International Bronze Powders Ltd vient d'omettre le paiement de son dividende.

-O-

Home Oil Co. s'est jointe à Canadian Superior Oil et Union Petroleum des Etats-Unis pour former une entreprse canadienne aux fins d'ériger une usine de transformation des produits de gaz naturel liquide et de pétrole, d'un coût de $3,000,000.

-O-

A partir d'aujourd'hui tous défauts de livraison des actions ordinaires ou privilégiées de Freeman Wholesale Limited doivent être consentis à et signés par le courtier receveur avant leur livraison à la Chambre de Compensation. Les parties désireuses de prendre avantage de l'offre faite par M. Loeb Limited doivent effectuer leurs achats les 4, 5 et 6 octobre, sur une base de livraison au comptant. L'offre expirera le 6 octobre 1966.

-O-

M. Bert H. Wilkes annonce la formation de Bert H. Wilkes Limited et ses bureaux seront situés dans l'édifice du Crédit Foncier à Toronto.

-O-

Les dirigeants d'IBM donneront une réception à midi à l'hôtel Ritz-Carlton, à l'occasion de l'ouverture officielle de leur nouvel édifice local, sur la Place Ville-Marie. L'orateur invité sera l'hon. Daniel Johnson, premier ministre de la province. Parmi les invités de marque il y aura son Honneur le Maire Jean Drapeau, M. Arthur K. Watson, président de l'International Business Machines Corporation, et John E. Brent, président de la même organisation.

-O-

Les droits de Provo Gas Producers Limited se vendront au comptant sur la Bourse Canadienne, à son ouverture demain matin, et ils seront rayés de la liste à la fermeture des affaires le 29 septembre 1966. Les droits expireront le 30 septembre 1966.

-O-

Les hauts fonctionnaires et les administrateurs de McClelland and Stewart tiendront une conférence de presse demain à l'hôtel Ritz-Carlton. Elle sera suivie d'une réception mixte de 5 à 7 p.m. à l'occasion de la publication de "Canada First Bank", reproduisant l'histoire de la Banque de Montréal. Son auteur M. Merrill Denison et les membres du conseil d'administration de la Banque de Montréal de même que ses hauts fonctionnaires y seront présents.

-O-

Selon la dernière compilation de A. E. Ames & Co. Limited, il a été lancé sur notre marché, depuis le début de l'année jusqu'au 19 courant, un total de $3,103,003,463 d'obligations vs $3,423,691,612 durant la même période allant jusqu'au 11 octobre l'an dernier et comparativement à $3,095,890,354 durant le même espace de temps, allant jusqu'au 12 octobre en 1964.

Les actions de Zeller's Limited se vendront en bourse ex-dividende demain. Il en sera de même des actions ordinaires de Texaco, ainsi que de celles de Dominion Textile.

Niagara Wire réunira ses actionnaires en assemblée aujourd'hui aux Chûtes Niagara, en Ontario.

-O-

C'est demain qu'aura lieu la réunion annuelle de Phillips Cables Ltd, à Brockville, en Ontario.

-O-

C'est le 29 courant, soit jeudi de cette semaine, que Canadian General Investment Limited paiera ses dividendes.

AVIS DE DIVIDENDE

FAWCETT

ENAMEL & HEATING PRODUCTS LIMITED

Le 15 septembre 1966 les Administrateurs de ENAMEL & HEATING PRODUCTS LIMITED, SACKVILLE, NEW BRUNSWICK, ont déclaré un dividende trimestriel de 12½ cents l'action sur les actions Classe "A" du capital-actions de la compagnie, payable le 31 octobre 1966 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 30 septembre 1966.

ENHEAT

A.R. FRENCH SECRETAIRE

MOTEURS • GÉNÉRATEURS
TRANSFORMATEURS • RÉGULATEURS
NEUFS—REMIS AU POINT
service
RÉPARATIONS • REBOBINAGE • BOBINES
COMMUTATEURS • CONSEILS EN GÉNIE
THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.
QUÉBEC • MONTRÉAL • SHERBROOKE
Une compagnie canadienne au service de l'industrie depuis 1893

Washington

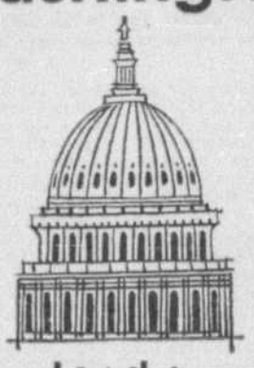

Le seul Whisperjet vers Washington*, c'est le nôtre à 8:50 a.m.

Appelez votre agent de voyages ou 849-2201
*Aéroport Friendship
EASTERN
Whisperjet est une marque de service d'Eastern Airlines, Inc.

LOUEZ une auto!
Connaissez-vous les avantages à louer une automobile?
Pour informations
GOYETTE INC.
Contrat de 12 ou 24 mois
Nous achetons et payons votre automobile comptant
Téléphone : 658-8723 — 861-0181
Distributeur de :
Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
INGÉNIEURS EN ORGANISATION ET MÉTHODES
• Personnel: cadres et fonctions • Organisation: Ventes, Distribution
• Evaluation de tâches, salaires • Etudes de rentabilité
• Plans de stimulants au rendement • Planification à longue portée
• Systèmes et procédures de bureau • Structures financières
• Manutention — Mécanisation • Continuité de la Direction
• Contrôles: production — prix coûtant — achats — inventaires — budget
1224 OUEST, RUE STE-CATHERINE Suite 701, MONTREAL — TÉL.: 866-9367

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
M. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
JEAN-GUY BRASSARD, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. P. Denson, C.A. — J. P. Lewis, C.A. — C. A. Passant, C.A.
D. P. Aitkens, C.A. — J. D. Hogg, C.A. — A. Galarneau, C.A.
D. M. Long, C.A. — A. C. Shackell, C.A. — H. J. Gerbasi, C.A.
W. G. Hogg, C.A. — E. G. Ward, C.A. — P. Gauvreau, C.A.
L. Graves, C.A. — L. A. Wright, C.A. — D. Huard, C.A.
Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 — Tel.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés
Maurice Samson, O.B.E., C.A. — Lucien P. Bélair, C.A. — E.H. Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. — Jean Lacroix, C.A. — Lionel Roussin, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A. — Dollard Huot, C.A. — Raymond Fortier, C.A.
Percy Auger, C.A. — Albert Garneau, C.A. — Clément Primeau, C.A.
Marcel Thibeau, C.A. — Ralph Sylvain, C.A. — Pierre Lesage, C.A.
Wilmay Forget, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Pierre Chouinard, C.A.
Adrien Côté, C.A. — Raymond Couillard, C.A. — Gilles Trahan, C.A.
Pierre Barry, C.A. — Marcel Duchermé, C.A. — Pierre Vercruyer, C.A.
Marcel Gauthier, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A. — Pierre David, C.A.
Réal Auger, C.A. — Emile Maltette, C.A. — Robert Garlepy, C.A.
Roland Prunelle, C.A. — Gilles Lévesque, C.A. — Jean-P. Barbeau, C.A.
Robert Ladouceur, C.A. — Pierre Pharand, C.A. — Roland Truchon, C.A.
Denis Schmouth, C.A. — Emilien Gauthier, C.A. — Roland Lévesque, C.A.
Emile Fortin, C.A. — Jean-Guy Denis, C.A. — Jean Pavreau, C.A.
Jean Pilon, C.A. — Roger Gélinas, C.A. — André Lesage, C.A.
Pierre Vermette, C.A. — Gilles Beauvais, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A. — Paul Gauthier, C.A.
Conseils : M. Chartre, C.A. — A.E. Beauvais, D.S.C., C.A. — G. Marceau, C.A.
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
360, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, 842-4691

cose
COURS MTM
● JOUR — 5 jours par semaine - 3 semaines consécutives - débute le 17 octobre à 9 hres a.m. - durée du cours: 105 heures
Professeurs : Des spécialistes de Price Waterhouse — Conseillers en Administration
Cours reconnu par "MTM Association Standards and Research"
COURS PLANNING ET CONTROLE DE LA PRODUCTION
● SOIR — Lundi et jeudi de chaque semaine - de 7 hres p.m. à 10 hres p.m. - débute le 17 oct. - durée du cours: 60 heures
Professeurs : Des spécialistes de Simpson, Riddell, Stead & Partners — Conseillers en Administration
Sur demande, notre Secrétariat vous fera parvenir un prospectus décrivant chacun des cours et les modalités d'inscription
Le Centre d'Organisation Scientifique de l'Entreprise
685, rue Cathcart, suite 911, Montréal 2 — Tél. 866-5786

QUÉBEC?
ALLEZ-Y PAR AIR CANADA, EN 50 MINUTES SEULEMENT!
JUSQU'À ONZE ENVOLÉES PAR JOUR!
ALLER, CLASSE ÉCONOMIQUE $13
Vitesse et confort: voilà ce que vous offre AIR CANADA; et en plus, savoureux repas gratuits, sièges inclinables, service courtois . . . tout cela sans supplément de prix (ni pourboire, s.v.p.).
Note: si votre épouse et/ou votre famille voyage avec vous, vous pouvez économiser 25% ou plus avec les tarifs réduits pour familles, sur tous les vols nord-américains d'AIR CANADA, en classe économique ou en première. L'indemnité de bagages a été augmentée. Consultez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771.
AIR CANADA

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	Bas
Abitibi	12392	$10½	10¼	10½	— ¼	13½	10¼
Ackind	1400	470	450	460	— 10	5	450
Ackind pr	245	$23	23	23	+ ½	25	22½
Alta Gas	2500	$34	33¼	34	+½	39¼	28½
Alta GC 4½	1245	$99	89	89¼	— ¾	98¼	89
Alta Gas w	2600	750	710	750	+30	12	625
Alta Nat	10650	$16½	16¼	16¼	— ¼	19	14¼
Alg Cen	1027	$16½	15¾	16½	+ ½	17¾	15¾
Alg Cen w	30	555	555	555	— 70	760	555
Algoma	7879	$26½	25¾	26¾	— ¼	36	25½
Algonquin	500	45	45	45	—5	190	45
Alliance A	2400	110	80	100	—20	7	80
Alcan	59272	$30¼	28¼	28¾	— ¾	40¼	28¼
Alcan 4½ pr	3403	$37¾	36	36¼	— ¼	48½	36
Alm 2 p 4½	960	$41½	40¼	40½	— ½	47½	39
Ang Cp	320	$10	9¾	9¾	— ¾	11¾	9¾
Ang Cp 4½	315	$21½	21½	21½		33	20½
Anthes A	1320	523	22	22	—1½	29	22
Anthes C pr	232	995	94	94	—1½	102	94
Argus	861	$17¾	17½	17½	—¼	20	15
Arg B pr	1440	$43¾	43	43	— ¼	50½	43
Arg C P pr	12750	$11¼	10¼	10¾	+ ¼	14½	10
Arg 280 pr	50	545	45	45		49¼	45
Arg 260 pr	25	545¼	45½	45¼	— ¼	51	44½
Asbestos	269	522	22	22		25½	21
Atl Sugar	7920	$9½	9¼	9¼	— ¼	10¼	8¼
Atl Sug A	2250	$39¾	20¼	31¼	— ¼	23½	20¼
Auto El	9430	$5¾	5½	5½		6¼	450
Avco	1190	526	24	24	—1¼	32½	22½
Bahama C	4542	586	78	80	—4	375	78
Bank Mont	3702	555	53	53¾	—	68¼	53
Bank NS	1964	$65¾	64¼	64¾	— ¼	77¾	63
Barcelona	100	425	425	425		500	425
Bath P	915	$27½	26½	26½		30¾	22
Bahama rts	13100				—2	10	
Bath PA	516	$53¾	53	53	— ¼	61	50½
Bath P pr	250	$18½	17¾	17¾	— ¾	22¼	16¾
Bath Pw	900	11	10½	10½		13¼	900
Bay Mills	600	450	425	450	+50	5	400
Bay Mills pr	608	$7¾	7¼	7¼	— ¼	7¾	6
Beatty	300	$9¼	9	9¼	— ¼	12	9
Beav Lum	123	$28¼	28¼	28¼	+ ¼	37	28
Bell Phone	31067	$49½	48	48¼	— ¼	61	48½
Biltmore	500	511	11	11	—2½	13½	10¾
Bow Vly pr	100	$17¾	17¾	17¾	+ ¼	19¼	17
Bow Vly wts	900	825	825	825		13	620
Bow-M pr	154	$49¾	49¾	49¾		51¼	49½
Bowater	328	$7¾	7¾	7¾	— ¼	8¾	6¾
Bowes	5000	58	8	8	—1¼	10¼	6
Bramalea	100	$5½	5½	5½		6¾	5¼
Brazil	9017	$9¾	9¼	9¾	+ ¼	11¾	8
BA Constrn	1520	55½	5	5¾	+ ¼	8¼	5
BA Oil	3800	$29½	28½	28¾	— ¼	39	28½
BC Forest	3795	$21¼	19½	19½	—1¼	29¾	18
BC Pack A	100	$17½	17½	17½	—1¼	19	17¼
BC Sugar	95	$35½	35½	35½	+ ¼	42½	25
BC Sug pr	320	$18¼	18¼	18¼		19¾	18¼
BC Power	1282	$59½	58¾	58¾	—¾	77¼	58¼
BC Forest pr	315	$50¾	50	50		57	50
BC Ph 6 pr	33	$103	100	103	+1	110	100
BCPh 4¼ p4	60	584½	84½	84½	+ ¼	97	89½
BC Ph 1956	30	580	80	83		96	83
BCPh 4½ pr	50	582	82	82		92	80
BCPh 4½ pr	50	582	82	82		92	80
BCPh 484 pr	910	$22	22	22		23	21½
Br Int Ph	785	$6¼	6	6¼	— ¼	10½	6
Brooke pr	100	$19	19	19		22½	19
Bruck A	400	$23½	23½	23½	—1¼	28	22
Bruck B	315	$10½	10	10	—1¼	19½	10
Burns	1343	$19¼	19¼	19¼	— ¼	18	13
Cal Pow	2275	$22¾	22½	22½	— ¼	30	22
Cal Dale	2600	125	100	120	+20	215	90
Can Bread	725	$13¼	13	13	+ ¼	17	12¾
C Bread A	100	$48	48	48	—2	59	40
Can Cem	1484	$36	35¾	36		51	35¼
Can Cem pr	468	$25	24¼	24¾	—1¼	27½	24¼
CCC Stone	100	$25	24½	24½	—¼	43	31
CD Sug	1304	$21½	20¾	20¾	—¼	29¾	19¾
Can Iron	2505	$19	18¼	18¾	— ¼	24½	18
Can Mil	625	$18½	18¼	18¼	— ¼	23¼	17¾
C Pack A	585	$79	77¼	77½	—1¼	87¾	79½
C Pack B	200	$77¼	76	76½	+ ½	88	75½
Can Perm	4754	$11¾	11	11¼		19¼	9¼
CSL	209	$52½	52	54	+1¾	58	52
CSL pr	573	$6¼	5¾	5¾	— ¼	8¾	6
CAE	1050	$8½	8¼	8¼	— ¼	13	7¾
C Brew	19007	$6¾	6½	6½		8¾	6½
C Brew A pr	275	$37	35¼	37	+1	44¼	39½
C B Alm A	1650	$20½	19¾	20	+ ¼	25¼	16
C B Alm B	2400	620	600	600		750	600
C B Al B w	750	625	600	600	—15	1094	355
Cdn Can A	216	$12½	12½	12½	+ ¼	19¼	12
C Chem w	3975	510	470	495		880	415
C Curt W	6325	63	57	57	—4	87	55
C Dredge	1740	355	340	340	—10	495	335
C Found pr	118	$16¼	16¼	16¼		17½	16¼
Cdn G Ind	768	$5¾	5¼	5¼	— ¼	6¾	5¼
C Goldale	175	55¼	5¼	5¼	— ¼	6¼	360
C Hydro	2295	$20½	20	20	+ ½	29	18½
C Imp Bk C	3870	$57½	56¼	57	+ ¼	70½	54¼
C I Gas Oil	607	$11	10½	11	—½	13¾	10½
C I Gas Oil p	2000	$10¼	10¼	10¼	— ¼	13¾	10¼
CIL	3707	$16¾	16¾	16¾	— ¼	20½	16¾
C Marc	1650	$5¾	5¼	5¼		8¾	495
CPR	17710	$57¾	57¼	57¾	— ¼	81¾	57¼
CPR pr	5810	58	7¼	7¾	— ¼	68¾	7¼
Cdn Pet	2223	$13¾	11	11¼	—1½	16	11
C Tire A	2020	$13¾	13¼	13¾	+ ¼	16	11
C Util pr	70	$9¼	9¼	9¼	— ¼	10¾	9
CWN Gpr	335	$14½	14½	14½	+ ¼	16	13
C Westing	670	$19¼	19	19	— ¼	24¼	18
C WProp	110	55½	5½	5½		6	360
Cap Bldg	500	45	45	45		74	45
Caribbean	13300	190	185	190		220	150
Chemcell	5695	$13¼	12¾	13		16¼	12¾
Chemc 175 p	290	$34	34	34	— ¼	33½	21

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	Bas
Chrysler	1630	$42¼	40	40¼	— ¼	63¾	36¾
Clairtone	2932	$10¾	10½	10½		13	5
Coch D	100	$25	25	25		32	25
Codville A	678	435	425	425	—20	5½	405
Compro	1300	315	300	315	+15	8	300
Coldwood pr	280	$19¾	19¾	19¾	+¼	19¾	19¾
Col Cell	1453	$6¾	6¼	6¼	— ¾	7¾	5¾
Col Cel pr	1325	$21½	21	21¼		25¼	21
Computing	395	597¾	9½	9½	— ½	23	9½
C Savings	2110	$13¾	12½	12½	— ¾	14½	12½
Conduits	200	$6¾	6¼	6¼	—¼	7¾	6¼
Con Bldg pr	1100	210	200	200	+5	6	130
Con Bldg w	900	25	25	25	+5	40	20
Comlnco	14211	$36¾	33½	33¾	—	51	34½
Con Paper	5717	$36	34½	34½	—¼		ETAO
Con Paper	5717	$36	34½	34½	— ¾	41¼	34½
Con Gas	27120	$14½	13¾	13¾	— ¾	16¾	13¾
Con Gas B	1775	100	100	100	— ½	105¼	99½
Corby vt	510	$17¼	17	17	— ¼	19	17
Corby B	275	$18	17½	17½	— ½	21½	17½
Coron w	250	7	7	7	—1	43	7
Coron 2w	250027		27	27		65	27
Cosmos	275	$11½	11¼	11½	— ¼	13	11¼
Crain RL	300	$28½	28¼	28½		34	27¼
Crestbrk	500	$5¾	5¼	5¼	— ½	7¾	495
Crows N	625	$14¾	13¾	14¾	—¼	16	13
Crush Int	5441	$12¾	12¾	12¾	+ ¼	16¾	12¾
Cygnus A	3512	415	410	410		5½	370
Cygnus B	2771	$7¼	7	7	— ¼	8½	5
Cygnus pr	575	$21¼	20¾	20¾	— ¼	23¾	19¾
Dale Ross	350	$13¼	13¼	13¼	— ¼	17¼	13
Dale RA p	500	$9½	9¼	9½	+ ¼	9¾	8¾
Delta B pr	60	$125	125	125	—5	137	125
Dist Seag	7165	$29¾	28¾	28¾	— ¾	39¾	28¼
Dom Ang pr	25	$88	88	88	—2	97¾	88
D Bridge	1443	$18½	18	18¼	+ ¼	28½	18
D Can Gen	25	$64	64	64	—¾	67	58½
D Coal pr	900	350	350	350	—60	8	300
Dt welec	1425	$16¼	13¾	16		19½	14¾
Dom El pr	25	$97	97	97	—3	103	97
Dofasco	11005	$21¼	19¾	20½	— ¾	21¼	19¾
Dofasco p	540	$93	92¼	92¾	— ¾	99	91¼
Fibre pr	100	425	425	425	—75	5	425
Fleet Mfg	320	67	60	65	+3	98	60
Fleetwood	115	$28	27	27	+¾	32	26
Ford Cda	383	$125½	129¾	132	+3	138	123
FPE Pfon A	525	$14½	14¼	14½		14¼	14
FPE Pfon pr	50	$58	57	58	+1	76½	55
Fraser	3725	$24½	24	24	— ½	32	21½
GWC	682	$85	85	85	— ½	113	76½
GP Mfg B	50	$39½	39½	39½	— ½	41	30¾
GS Wares	375	$9¾	9¼	9¼	— ½	13½	9¼
Globe A	300	59¾	9	9	— ½	11¾	7¾
Goodyear	45	$153	150	150	—3	209	149
Goodyr pr	45	$39	39	39		93	38½
G Mack A	310	$7¾	7¼	7¾	— ¼	8¾	7¼
GL Paper	1714	$24½	23¾	24½	+ ¾	29½	22
GL Power	3045	$23½	23	23½	—¼	32½	23
GN Can Cw	100	$10	10	10	—15	95	10
Great West	1000	20	20	20		28	20
Gr W Life	334	558	57½	57½	+ ½	90½	553
Gr Wpg G	59	$27½	27½	27½	+3½	32	22
Greyhnd	1805	$17¾	17½	17½	— ¼	18¾	13½
Guar Tr	1945	$9¾	9¾	9¾	— ¼	13	9¾
H Zinc	100	$26½	26	26	+1	39	25
Hand Chem	100	400	400	400	—50	450	400
Hardee	5773	55	49	49	—50	450	400
Hard Carp	220	$41½	41	41½	— ¼	48	36
Hard Carp A	810	$36	35¼	35½	— ½	45	33¼
Harvey WA	200	$6	6	6	—¾	7¾	6
Harvey WB	2300	100	60	60	—20	145	60
Hawker S	40283	475	400	470	+20	6¾	400
Hawker pr	75	$84½	84¾	84½	—¾	99	84½
Hayes Stl	7415	$10¾	10½	10½	— ¼	13	11¼
Home A	8516	$20¾	20	20½	— ¼	23½	16¾
Home B	1640	$21½	20¾	21	— ¼	24¾	16¼
Horne Pf	8200	290	265	265	—20	340	230
HBC	375	$15¾	15½	15½	+ ¼	17	14¼
HB Oil G	8041	$19½	17¾	17¾	—1½	27½	16¾
Hur Erie	15850	$9¼	8¾	9	—¼	14	8¾
Husky	4216	$12¾	11¾	11¾	— ¾	13¾	11¼
Husky C pr	1090	$54¾	54	54½	+ ¼	58	52
Husky D w	510	560	530	540	—10	825	510
Husky B pr	160	$50½	50	50	—¼	53	49
Imbrex	100	300	300	300	—25	425	275
Imp Oil	11365	$32	31½	31½	— ¼	42¼	31
Imp Tob	1889	$14	13¾	13¾		16¾	13½
Imp Tob pr	2500	$5¾	5¾	5¾	+ ¼	6¾	5½
Ind Accep	3202	$21½	21	21½	— ¼	23¾	19¼
Ind Min	441	$8¾	8¾	8¾		9¼	8
Ind Wire	8275	410	400	405		430	285
Ingersoll A	300	$10	10	10		10¼	9¼
Inglis	2420	$8¾	7¾	7¾	— ¼	11¾	7¾
Inland Gas	2455	$8¼	8	8	— ¼	10¾	8
Inland G pr	405	$17	16¾	16¾	— ¼	20	16¾
Inland Gw	500					40	
Ind Admex	210	$5¼	5¼	5¼	— ¼	6¾	5¾
I Bronze pr	275	$23¼	22	22	— ¾	28¾	22
IMC	1703	$63	59	59	—4¼	92	58¼
Int Nickel	13855	$88½	84¾	85¼	—	108	84¾
Int Util	3150	$26¼	26¼	26¼	— ¼	33¾	23
Inter PL	3228	$77½	75½	76	—1	88½	75
Int St P	10395	$6¼	5¾	5¾	— ¾	8¼	5¾
Inv Grp A	8480	$10¾	10	10	— ½	16	10
ITL Ind	380	$11½	11½	11½		14	10
Int Util pr	4389	$29	27¼	27¼	—1¾	34½	26
Intpr Stl pr	915	$22½	22	22		23½	22
James US	1155	$6¼	5¾	5¾	— ¼	13¼	5¾
Jefferson	6161	$29½	28¾	28¾	— ¾	37¾	24¼
Jeff B w	3925	$21¾	20¼	20¼	— ¾	29¾	20¼
Jockey C	6379	430	410	420	+10	5¾	410
Jock C pr	100	$9½	9½	9½	— ¼	10¾	8¾
Kelly DA	2195	495	480	480	—15	5	470
Kelsey Co	495	$12¾	12½	12½	— ½	19½	12½
Labatt	4214	$17¾	17¼	17¾	— ¼	18¾	16

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	Bas
Laferge A	200	$8¾	8¼	8¼	— ¼	12	8¼
LOnt Cem	1068	445	430	430	—10	7¼	425
L O Cem w	14100	36	30	30	—5	950	30
Lambtn L	100	$5¾	5¾	5¾		5¾	5¾
Laura Sec	585	$12¾	12¾	12¾	— ¼	17¾	12¼
Lau Fin	2360	600	595	600	+ ¼	13¾	5¼
Lau F 125	700	$15½	15½	15½		20¼	15½
Lau F 63 w	225	$57	56	56	—4	395	55
Levy	965	$15	14¼	14½	— ½	19¼	14¼
Levy A pr	720	$10¾	10¾	10¾	+ ¾	11¾	10
Levy B pr	400	$19	18½	18½		21¾	18
Life Inv	640	$6¼	6¼	6¼	+ ¼	9¼	5¾
Life Inv w	600	140	140	140		310	140
LobCo A	6426	$9¾	8¾	9¼	— ¼	11¼	8¾
LobCo B	11452	$9¾	8¾	9¼	— ½	11½	8¾
LobCo pr	260	$42	41	41	—1¼	47½	41
LobG 1 pr	450	$28	27¾	27¾		31	27
LobG B pr	35	$27¾	27¼	27¾	— ¾	32	27¼
Lob Inc	200	$6½	6½	6½		8¾	6½
Locana	500	110	110	110	+17	120	90
Lodo M	4980	$12¾	12¾	12¾	— ¼	11¼	8¾
Maclaren A	1675	$22¾	22	22	— ¾	25	21
Maclean H	2110	$30	30	30	—1¼	36¼	30
MB Ltd	7639	$25½	24¾	25	— ¼	29¾	24¼
Magna El	1600	490	475	490		5½	195
Maher	600	$11¼	11	11	— ¼	12½	9
Maritimes	303	$24	24	24	—1	25¾	22¼
MLf Gard	200	$21	21	21	— ½	28¾	19¼
M Leaf Mill	1910	$17¼	16½	16¾	+ ¼	17¾	15
Mass-F	34891	$25¾	23¾	24¾	—2	37	23¾
Mat Stores	200	$14¾	14¼	14¼	+ ¼	16	11¾
Mat Stores p	125	$30½	28½	30½	— ¾	31½	20¾
M G G F	4950	$13¾	13¾	13¾	— ¼	17¾	13¾
Mill Brick	600	350	350	350	+10	390	320
Molson A	1775	$16¾	15¾	15¾	+1¼	18¾	15½
Molson B	1460	$16½	16¼	16½	— ¼	18¾	16
Mon Foods	4115	$6¾	5¾	5¾	— ¼	8¼	5¾
Montex	6150	360	310	360	+25	5½	310
Montex pr	4850	$11¾	10¾	11	— ¼	14¾	10¾
Montex w	3801	200	170	200	+15	415	160
Mont Loco	1485	$16	15½	15¾	— ½	17¾	14
Moore	6194	$77¾	75½	77¾	—	81¾	75½
Morse A	2475	$18½	17¾	18	— ½	21	16½
Morse B	695	$17¾	16¾	16¾	— ¾	21½	14¼
Murphy	3300	$8¾	7½	7½		9¾	6¾
Murphy pr	50	$26½	26	26	— ½	28	24¾
Morse pr	70	$51½	51¼	51½	—1¼	56¼	51
Nat Contain	875	56	5¾	5¾	— ¼	7¼	5¾
Nat Drug	319	$10½	10½	10½	— ¼	16½	10½
Nat Dr pr	125	$12¾	12¾	12¾	+ ¼	16¾	12½
Nat Hosp	100	$26½	26¼	26½		27½	26
Nat Hlders	1030	170	170	170		181	100
Nat Trust	260	$17¼	17	17	— ¼	22¾	15¾
Nia S Stl pr	25	$27½	27½	27½	— ¼	29½	27½
Noranda	9124	$49¾	48½	49	— ¾	53½	48
Nor Cen	16597	$12	11¾	11¾	— ¼	17¼	10¾
Nor Cen pr	1460	$12	11¾	11¾	— ¼	13¾	10¾
NW Util pr	175	$80	80	80		80½	76
NS LP	453	$10¾	10¾	10¾	— ¼	13¾	10¾
NS LP	453	$10¾	10¾	10¾	— ¼	13¾	10¾
Nor Cen pr	100	$48	47¾	47¾	— ¼	56¾	45
New Bruns	1484	$18	17¼	17½		18	17¼
Ocean Cem	120	$17¼	17¼	17¼	+ ¼	22½	17
Ogilvie	440	$14	14	14		15¾	13
Ont Steel	135	$33½	33½	33½		41	33½
Oshawa A	1774	$24½	24¼	24½	+ ¼	33¾	21¾
Overland pr	230	59	9	9	—50	450	400
Pac Pete	34284	$10¾	9¾	9¾	— ¼	15¼	9¾
Pac Pete w	79705	400	420	420	+10	730	350
Peel Elder	422	$12	11¾	11¾	— ¼	27½	7¼
Pembine	2630	$9½	8¾	9¼		11	8¾
Pow Corp	4560	$10¼	10	10¼	+ ¼	14¾	9¾
Premium	500	165	150	165	+5	285	150
Price Bros	2619	$14	13¼	13¾	— ¼	15¾	13
Que Cos	6275	$11¾	10¾	10¾	—1¼	16	10¼
QN G 63 w	600	530	525	525	—30	825	525
Q Nat 5½ pr	40	$90	90	90		102	88
Reichhold	150	$22	22	22	+1	30¾	20
Revelstoke	150	$8¼	8¼	8¼	— ¼	11½	8¼
Revenue	700	$7¾	6¾	6¾	— ¼	8¼	6¾
Revenue pr	200	$21	21	21	— ¾	24½	21
Robertson	125	$28	28	28		36	23
R Nodwell	4800	150	140	150	+25	215	120
Rank Org	4180	425	410	425	+10	5¼	350
Rolland A	625	$10¾	10¾	10¾	— ¼	13	10¾
Romfield	1760	95	70	95		200	90
Rothman	1643	$28¾	27½	27¾	— ¼	31¼	24
Royal Bk	2777	$49	47	48¾	— ¼	61¼	46½
Royalite pr	635	$24	22¼	24	+2	25¾	20
Stl Cem A	110	$30¼	30¼	30¼	— ¾	36	30¼
Stl Cem w	100	850	850	850	—225	1575	850
St Maurice	2020	41	40	41		50	40
Salada	4500	$10¾	10	10		12¾	9¼
Savvette	1385	340	330	355	—5	480	350
Scot Ind pr	100	517	517	517	+ ¼	519¼	516
Sec Cap c	400	330	305	330		425	305
Shell Can	10653	$20¾	20¼	20¾	+ ¼	23½	19
Shell J pr	3693	$26½	25½	26½	+ ½	28¼	24¾
Shell L w	7560	610	580	600		815	575
Shop Save	942	$12¼	12¼	12¼		15¾	11¾
Shop City	3300	310	310	310	—30	354	310
Shulhys	500	195	180	195	+5	295	165
Silverwd A	1118	$15½	15	15	— ¼	19	15
Seaway	100	380	380	380	+5	400	350
Simpsons	7264	$28	26¾	28	+ ¾	31½	25¾
Simp Sears	322	$16	16	16		18¾	16
SKD Mfg	500	6¾	6¾	6¾	— ¼	10	6¼
Slater Steel	4564	$11¼	10¾	11	+ ¼	16¾	10¾
Slat B 5½ pr	200	$17¼	16¾	16¾		19½	16¾
Slat Aw	1100	500	460	460	—40	10¾	460
Southam	1715	$32	31½	32		42	31
Stafford	100	375	375	375	—5	450	375
St Fdry	320	$10¾	10¾	10¾	— ¾	16	10¾
Steel Can	32843	$23¼	22	22½	— ¼	28¼	22
Steinbg A	1590	$20½	20	20¼	+ ¼	27¼	19¾
Soge mines	151	$11¼	11¼	11¼	+ ¼	12	10¼

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	Bas
Ster Tr	325	$10	9¾	10	+ ¼	11¾	8¾
Stuart Oil	170	$44¼	44¼	44½	+ ¼	51½	42¼
Suptest ord	3550	$21¼	19¼	21¼	+1¼	23½	18¾
Suptst Com	200	350	350	350		485	350
Tancord	402	8	8	8		9¼	7¼
Tancord pr	3502	345	340	340	—10	350	260
Texaco	9180	$58	56½	58	+1¼	61½	53¾
Thd CG Inv	2000	$10¾	10	10	— ¼	11½	10
Thom NP	9655	$18¾	17¾	18¾	+ ¾	19¼	14¼
Tor Dom Bk	1200	$56¼	55	56¾	+ ¾	69	53¾
Tor Iron	3320	$33½	32¾	33	— ¼	34	12¼
Tor Star pr	75	$56½	56½	56½	+ ¼	60	56¼
Tower	700	28	28	28	+½	75	20
T Fin A	8123	$10¾	10	10¾	— ¼	11¾	8¾
T Fin 65 wt	1100	135	130	130		155	125
Tr Can PL	24494	$28¾	26¼	28	+ ¾	39½	25¾
Tr Can pr	1702	$48	47	48	+ ¾	48¾	45¼
Tr Can wts	61322	715	650	690	+10	1095	575
Tru Wall	100	290	290	290	—10	465	290
Union Acc	600	300	275	275	—25	450	275
Un Acc 1 pr	150	$39½	39½	39½		44½	39½
Un Acc 2 pr	200	300	300	300	—20	435	275
Un Carbide	6270	$22½	21½	21½	—	29½	21¼
Un Gas	11781

L'information sportive

CASTORS 31, HARTFORD 7

Comme les Alouettes, les Castors ont 3 victoires!

En dépit d'une température plutôt froide, près de 6,000 amateurs de football s'étaient massés dans les gradins du stade de l'Expo, samedi, pour assister au match opposant les Castors de Montréal au Charteroak de Hartford, dans la Ligue continentale.

Ils ne furent point déçus puisque les protégés de l'instructeur Marvin Bass, guidés au poste de quart-arrière par Jim Leclair, ont infligé une défaite aux visiteurs au compte de 31 à 7. Les Castors sont ainsi montés dans l'échelle du classement de la division ouest de la Ligue continentale, forçant l'égalité au second rang avec les Rockets de Charleston. On sait que se sont les Rifles et le Charteroak qui occupent le premier rang.

Les lignes défensives de Bass qui avaient subi des remaniements, ont abattu de l'excellente besogne, au cours du match, allant même jusqu'à empêcher les visiteurs de réussir quatre placements.

SOMMAIRE

PREMIER QUART
Aucun point

DEUXIEME QUART
1—Montréal : Placement (Boboch) 6:01
2—Montréal: Touché (Lamb) 7:55
3—Montréal: Converti (Bobich)
4—Montréal: Touché (Brown) 11:07
5—Montréal: Converti (Bobich)

TROISIEME QUART
Aucun point

QUATRIEME QUART
6—Montréal: Touché (Brown) 9:18
7—Montréal: Converti (Bobich)
8—Hartford: Touché (McCauley) 11:15
9—Hartford: Converti (Shookley)
10—Montréal: Touché (Lamb) 11:31
11—Montréal : Converti (Bobich)



Voici les deux vainqueurs des Six-Jours du Centre Paul-Sauvé, Emile Severyns, de Belgique, et Palle Lykke, du Danemark. Des sueurs, du travail et du talent sont les ingrédients qui font les champions.

Après le départ de Post

Severyns et Lykke ont confirmé leur classe!

Tel que l'avait prévu "Le Devoir", c'est l'équipe formée du Belge Emile Severyns et du Danois Palle Lykke qui a enlevé les grands honneurs dans les SixJours du Centre sportif Paul Sauvé qui ont pris fin en soirée, samedi.

Ce duo a ainsi récolté sa 2e victoire à Montréal, depuis la renaissance des Six - Jours, ayant été le premier vainqueur, en 1963. Mais pour Emile Severyns, il s'agissait samedi de la 26e victoire de sa carrière. Le tandem Severyns-Lykke a bataillé ferme jusqu'au bout mais c'est grâce à un plus grand nombre de points récoltés dans les sprints au cours du marathon qu'il a pu arracher la victoire aux champions de l'an dernier Leandro Faggin et Freddie Eugen, dans l'ultime minute de la classique.

Sur le plan des sprints, le Suisse Friez Pfenninger s'est encore une fois montré le plus fort du groupe, se voyant couronné le roi de la spécialité par les promoteurs du marathon, lors de l'attribution officielle des lauriers, dans un Centre Sauvé bondé à craquer de spectateurs délirants et frénétiques.

Ainsi prenait fin, ce qu'il est commun d'appeler maintenant le Six-Jours le plus spectaculaire qu'a connu la métropole.

Le classement final

(1,721 MILLES)

	Tours de retard	Pts des sprints
1 Severyns - Lykke	0	824
2 Faggin - Eugen	0	635
3 Kemper - Oldenburg	1	517
4 Bugdhal - Renz	1	449
5 Lelangue - Seews	2	622
6 Pfenninger - Raynal	2	595
7 Baensch - Scrayen	3	446
8 Reinhold - Charruau	5	428
9 Bianchetto - Pinarello	6	717

Le Grand Prix Canadien

Donahue gagne $6,500 et le trophée Pepsi Cola

MOSPORT — L'Américain de Stoneybrook, N.Y., Mark Donahue, a remporté samedi le Grand Prix canadien de Mosport, au volant d'une Sunoco Spéciale. Donahue a profité d'un accident survenu dès le premier tour à John Surtees, Lothar Motschenbacher et Skip Scott pour s'installer aux commandes, par la suite, et couvrir la distance du marathon en un temps de 2 heures, 3 minutes, 9 secondes et 2 dixièmes. L'épreuve comportant 85 tours de piste.

Le deuxième rang a été enlevé par Phil Hill sur Chaparral, tandis que Chuck Parsons prenait la troisième position au volant de sa McLaren.

Surtees, Motschenbacher et Scott n'ont pu revenir dans la course, après l'accident dans lequel ils ont vu leur bolide respectif lourdement endommagé. L'épreuve a dû être arrêtée pendant plus de 40 minutes et plusieurs conducteurs furent dans l'impossibilité de revenir en piste.

Le grand favori, Dan Gurney, fut aussi l'une des nombreuses victimes de l'après-midi, ne pouvant terminer le marathon lorsque l'engin qu'il conduisait fit explosion. Bruce McLaren devait également se retirer, de même que John Cannon, peu après le second départ, tous deux pour troubles mécaniques.

Pour sa victoire, Donahue a récolté la première bourse de $6,500 ainsi que le trophée Pepsi Cola. Seulement 11 des 30 inscrits au premier départ furent en position de terminer cette seconde classique de la série Canada-Américaine.

Le Grand Prix d'Albi à Brabham

ALBI — Voici le classement du Grand Prix de France automobile disputé hier à Albi :

1) Jack Brabham (Australie) sur Brabham-Honda les 309.072 km en 1 h. 54'32" 2/100 — moyenne 161
2) Jo Schlesser (Matra Cosworth) 1h. 55'04" 1/10
3) Kris Irwin (Brabham Honda) 1 h. 55"04" 3/10
4) Jacky Ickx (Matra - BRM) à 1 tour
5) Franck Gardner (Lola Cosworth) à 1 T.
6) Ricard Atwood (Lola Cosworth) à 2 T.
7) Jean Rolland (Lola BRM) à 3 tours
8) Jean-Pierre Beltoise (Matha Cosworth) à 3 T
9) Jim Clark (Lous Cosworth) à 11 T
10) Graham Hill (Matra BRM) à 17 T.

Le meilleur tour a été réalisé par Jack Brabham en 1'19" 3/10 soit à la moyenne de 165 km 071.

Lancaster est tenu en échec

Hamilton se moque de Regina et s'approche à deux points d'Ottawa

HAMILTON — Les Tiger Cats de Hamilton, de la Conférence de l'Est, se sont moqués de la redoutable offensive de leurs adversaires samedi et ont décroché une victoire de 29-7 aux dépens des Roughriders de Regina.

Ce n'est que dans la dernière minute de jeu de la partie que Ron Lancaster, quart-arrière des Roughriders, put compléter une passe de touché pour éviter l'humiliation d'un blanchissage.

Joe Zuger a dirigé les Tiger Cats de main de maître la partie durant. Bethea, Fleming, MacDougall et Kuntz ont réussi les touchés des vainqueurs; Don Sutherin a récolté pour sa part, comme à l'accoutumée sa part du lion des points des siens. Il a réussi quatre bottés de transformation et un simple.

Le seul touché des vaincus est allé à Warden et le converti complété par Abendschan. A la suite de cette victoire, les Tiger Cats de Hamilton n'accusent plus qu'un retard de deux points sur les meneurs du circuit de l'Est, les Rough Riders d'Ottawa.

PREMIER QUART :
1 — Hamilton : Touché (Bethea) 12:31
2 — Hamilton : Converti (Sutherin)
3 — Hamilton : Touché (Fleming) 13:46
4 — Hamilton : Converti (Sutherin)
DEUXIEME QUART :
5 — Hamilton : Touché (MacDougall) 4:01
6 — Hamilton : Converti (Sutherin)
TROISIEME QUART :
7 — Hamilton : Touché (Kuntz) 11:14
8 — Hamilton : Converti (Sutherin)
QUATRIEME QUART :
9 — Hamilton : Simple (Sutherin) 11:00
10 — Regina : Touché (Warden) 14:00
11 — Regina : Converti (Abendschan)

"...gardait toujours sa douce odeur!"

LONDRES — Les autorités du monde de la boxe en Grande-Bretagne ont un problème urgent à régler et c'est de savoir ce qu'il y a de pourri dans ce milieu.

Ils devront enquêter sous peu et sur une haute échelle à la suite de la déclaration du boxeur américain Billy Daniels, un poids lourd de East Arcadia, à l'effet qu'on lui aurait promis la somme de $840 s'il consentait à se coucher devant le Britannique Billy Walker.

"Il semblerait que nous ayons une enquête de plus sur les bras, de dire Onslow Fane, président de la fédération britannique de boxe".

Daniels a révélé cette proposition malhonnête qu'on lui aurait faite au réseau de la télévision de la Grande-Bretagne, et l'a appuyée d'un affidavit en bonne et due forme.

Le journal dominical de Londres, le PEOPLE, qui a reçu la déposition de Daniels, a également remis aux autorités de la fédération de boxe ce qu'il a dit être la transcription téléphonique d'une conversation entre Daniels et Wicks, gérant de Walker.



Beaucoup plus la façon de se gagner une amie que de gagner les six-jours.

EH! OUI!

Yankees	3
Boston	1

NEW YORK — Steve Whitaker et Bill Bryan ont réussi deux circuits d'affilés pour assurer une victoire de 3-1 aux Yankees de New York sur les Red Sox de Boston, hier.

A la suite de cette victoire, les Yankees ne sont plus qu'à 28 parties des meneurs, les Orioles de Baltimore qui, malheureusement pour les New Yorkais, se sont assurés du championnat de la ligue Américaine vendredi dernier, ou peut-être jeudi ; les Yankees ne sauraient vous renseigner sur ce point, ayant vécu trop loin des Orioles au cours de la présente saison.

PLAGER

C'était donc ça

Bob Plager, qui a écopé d'une amende de $200 en raison de son retard de deux jours au camp des Rangers, avait expliqué qu'il avait été retenu à Kapuskasing afin de témoigner devant le tribunal. Au fait, il avait été accusé de voies de fait à la suite d'une bagarre dans une taverne. Le gérant général Emile Francis a déclaré hier que l'amende imposée au joueur faisait présentement l'objet d'une étude.

Les amateurs de baseball s'emparent de Baltimore

BALTIMORE — Les Orioles de Baltimore qui viennent de remporter leur premier championnat de la ligue Américaine de baseball, ont provoqué le plus gros embouteillage jamais vu à Baltimore, dans la nuit de samedi à dimanche, lorsqu'ils ont mis officiellement en vente les billets pour les prochaines séries mondiales.

Bien que la vente des billets n'ait commencé qu'à minuit, les amateurs de baseball de Baltimore et des environs n'ont pas attendu plus longtemps pour se rendre en foule au principal bureau de poste de Baltimore où il leur était possible d'y glisser leurs réservations écrites dans des boîtes spécialement installées à cet effet.

Nombreux furent les amateurs qui s'installèrent aux portes de l'édifice plusieurs heures avant l'ouverture. Certains avaient apporté des chaises avec eux, d'autres des tables sur lesquelles ils pouvaient jouer aux cartes, enfin, plusieurs autres s'étaient munis de transitors et d'un thermos de café bien décidés à ne pas rater l'occasion de se procurer des billets.

Un jeune étudiant de l'université de Baltimore s'était même rendu sur place 33 heures avant l'heure d'ouverture du bureau de poste pour user de son privilège de glisser sa réservation dans les boîtes spéciales.

La police a rapporté que la circulation sur toutes les artères permettant l'entrée à Baltimore avaient été paralysées vers 11 heures trente samedi soir et qu'elle avait été forcée d'avoir recours à ses techniques spéciales de maniement des masses pour mettre fin à la confusion dans la ville.

Un porte-parole du bureau de poste a rapporté que vers 10 heures hier matin, déjà plus de 43,000 réservations écrites avaient été faites par les amateurs de baseball.

BASEBALL

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Los Angeles 000 000 000—0 4 1
Chicago 100 100 02x—4 9 0
Moeller, Miller (5), Regan (8) et Roseboro; Jenkins et Hundley.
G-Jenkins (6-7) - P-Moeeler (2-4)

Pittsburgh 100 200 500—8 11 1
Atlanta 113 010 000—6 9 5
Law, O'Dell (3), McBean (3), Blass (5), Mikkelsen (7) et Gonder, May (7); Cloninger, Olivo (6) Ritchie (7) et Oliver.
G-Blass (10-6) P-Olivo (4-4)
Circuits :
Pittsburgh - Bailey (13)
Clemente (27)
Atlanta - Menke (15) Oliver (8)

San Francisco 001 000 003 000 5—9 18 3
Houston 010 000 030 000 1—5 8 2
Perry, Gibbon (8) Henry (10) Linzy (11) McDaniel (11) Priddy (12) et Barton; Cuellar, Raymond (9) Giusti (9) Zachary (11) Sembera (13) et Bateman.
G-Priddy (6-3) P-Zachary (2-5)
Circuit :
San Francisco - Maya (35)

St-Louis 201 100 000—4 10 1
Philadelphie 005 000 00x—5 9 0
Jackson, Willis (3), Briles (4) Piché (6) Hoerner (8) et McCarver; Bunning et Schaffer, Dalrymple (4).
G-Bunning (18-12)
P-Jackson (13-15)

New York 000 010 011—3 10 0
Cincinnati 000 001 12x—4 7 0
Shaw, Friend (8) et Taylor; Pappas, Nottebart (9) Davidson (9) et Pavletich, Edwards (9).
G-Pappas (11-11) P-Friend (5-8)
Circuits :
Cincinnati - Cardenas (20), May (1)

LIGUE AMERICAINE

Chicago 020 100 2001—6 10 1
Washington 001 000 010—2 8 7
B. Howard, Pizarro (2) Welhelm (9) et Josephson; McCormick, Humphreys (4), Craig (6) Baldwin (8) et Casanova.
G-Pizarro (8-6)
P-McCormick (10-14)
Circuit :
Washington - King (9)

Détroit 000 003 401—8 12 0
Minnesota 001 000 000—1 6 1
Wickersham et Freehan; Merrit, Worthington (8) Boswell (8) et Nixon.
G-Wickersham (6-3)
P-Merrit (7-14)
Circuit :
Détroit - Cash (30)

Boston 000 000 000—0 8 1
New York 000 001 00x—1 4 0
Lonborg, McMahon (8) et Ryan, Tillman (6); Peterson et Bryan.
G-Peterson (12-11)
P-Lonborg (10-10)

Cleveland 000 000 300—3 8 1
Kansas City 000 001 000—1 8 1
Tiant, Radatz (8) et Ascue; Lindblad, Aker (7) Stock (9) et Roof, Talton (9).
G-Tiant (11-10) P-Lindblad (5-10)

Baltimore 000 014 100—6 8 1
Californie 000 030 000—3 6 1
Bunker, S. Miller (6) Drabowsky (8) et Etchebarren, Roznovsky (6); Wright, Rojas (6) Sanford (8) et Rodgers.
G-Bunker (10-6) P-Wright (4-7)
Circuit :
Baltimore - Blefary (33)

FOOTBALL

SAMEDI
Saskatchewan 7 Hamilton 29
Calgary 18 Edmonton 18

DIMANCHE
LIGUE CANADIENNE
Vancouver 27 Toronto 29
LIGUE NATIONALE
New York 17 Philadelphie 35
St-Louis 34 Cleveland 28
Atlanta 10 Détroit 28
San Francisco 14 Baltimore 36
Los Angeles 13 Green Bay 24
Washington 33 Pittsburgh 27
Minnesota 17 Dallas 28
LIGUE AMERICAINE
Houston 20 Buffalo 27
Kansas City 43 Boston 24
New York 16 Denver 7

LUNDI
Saskatchewan à Ottawa

MARDI
Calgary à Winnipeg
Vancouver à Montréal

SAMEDI
Ottawa à Toronto
Hamilton à Edmonton
Montréal à Calgary

DIMANCHE
Winnipeg à Saskatchewan

CLASSEMENT

CONFERENCE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	7	1	0	171	85	14
Hamilton	6	2	0	164	87	12
Montréal	3	5	0	55	126	6
Toronto	2	7	0	111	202	4

CONFERENCE D L'OUST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Saskatchewan	7	3	0	243	174	14
dmonton	5	5	1	174	215	11
Winnipeg	5	4	0	157	121	10
CaCIgary	3	6	1	97	149	7
Vancouver	2	7	0	141	173	4

Les Packers sont des maîtres!

GREEN BAY. — Le quart-arrière Bart Starr a rallié ses coéquipiers autour de lui hier après-midi et au sortir du caucus, a lancé une passe de 80 verges à Elijah Pitts, qui a compté le touché dévastateur des Packers de Green Bay au premier quart. Ce fut le début de la fin pour les Rams de Los Angeles, qui ont encaissé un revers de 24-13 aux mains des hommes de Vince Lombardi.

A la suite de cette importante victoire, les Packers occupent seuls le premier rang de la division ouest. Les Packers, acculés au mur à la suite de quatre échappés recouvrés par les Rams, s'accrochaient désespérément à une avance de 17-13 lorsque Bert Starr, de sa propre zone des buts compléta sa passe à Pitts sur la ligne de 45 des Rams.

SAMEDI
Le Double
PREMIERE COURSE
7 Lt Edw. Kampel 4.80 3.20 2.70
5 Prince Guard 6.30 4.90
10 Transmitter 6.90
Temps : 1:25.4
DEUXIEME COURSE
2 Blue Anita 5.80 3.20 2.60
3 Martial Nan 3.80 2.90
6 Galley Maid 4.10
Temps : 1:18.1
Pari double : $13.90
Exacta
HUITIEME COURSE
3 Noor's Arc 15.80 5.50 4.00
2 Norte Verde 3.50 2.80
5 Relic Armour 5.00
Temps : 1:52.4
Exacta : $41.70

DIMANCHE
Le Double
PREMIERE COURSE
10 Mary Elizabeth 44.70 12.80 3.80
8 Bonnie Flare 5.20 2.90
7 Hit The Mark 2.40
Temps : 1:23.1
DEUXIEME COURSE
1 Kilkarry 17.10 7.90 5.80
4 Final Count 7.30 4.80
6 Beachpatrol 6.30
Temps : 1:15.4
Pari double : $873.90
Exacta
HUITIEME COURSE
3 Quebec Style 6.50 5.40 2.90
5 Ledshan 10.10 5.50
6 Stafford 2.80
Temps : 1:21.4
Exacta : $49.30

Échec de Jazy

CHAMBERY (AFP) — Michel Jazy a échoué hier, à Chambery, dans sa tentative contre le record du monde du 2,000 mètres détenu par l'Allemand Norpoth avec 4'57" et 8/10e.

Jazy a réalisé toutefois un excellent temps (4'58" et 4/10) lui permettant d'établir un nouveau record de France de la distance.



Fritz Pfenninger

Timbre spécial

MUNICH — Les postes fédérales allemandes comptent aider au financement de l'organisation des jeux olympiques d'été de 1972, à Munich, en émettant un timbre spécial.

M. Richard Stuecklen, ministre des P. et T., a déclaré samedi que la vente de cette vignette rapporterait plusieurs millions de D-mark.

Day bat les Lions 29 à 27

TORONTO — Grâce à un troisième essai fructueux, les Argonauts de Toronto sont venus de l'arrière au quatrième quart, hier après-midi, pour battre les Lions de Vancouver 29 à 27 et ainsi s'installer sur les talons des Alouettes de Montréal au classement de la Conférence de l'Est du football.

Avec un désavantage de 27 à 21 dans la partie au quatrième quart, Eagle Day a conduit les siens jusqu'à la ligne de 19 du Vancouver. Il a alors tenté de compter un touché à l'aide de la passe mais n'y réussit pas. Au lieu de dégager au troisième essai, Eagle Day a joué le tout pour le tout et les siens ont gagné le terrain suffisant pour un premier essai. C'est alors qu'il a donné le ballon sur un premier jeu à Dave Thelen pour un gain de deux verges puis compléta une passe de touché à Bobby Taylor pour encaisser la victoire.

Laver est détrôné

BARCELONE, Espagne — L'Espagnol Andres Gimeno a décroché les honneurs du tournoi de tennis des professionnels, hier, à Barcelone, en battant l'Australien Rod Laver en cinq sets contestés de 6-4, 10-8, 3-6, 4-6 et 6-2.

Rod Laver et Andres Gimeno ont fait équipe pour ensuite gagner le double aux dépens de Michael Davis, de Grande-Bretagne, et de Mal Anderson, au compte de 6-1, 4-6 et 6-2.

DERNIERS SOIRS D'INSCRIPTION

SI VOTRE ANGLAIS LAISSE A DESIRER, CONSULTEZ

ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE

Officiellement reconnu et de haute renommée

Progrès rapides

1) ELEVES CLASSES "EN PETITS GROUPES" 3 COURS: élémentaire, intermédiaire et avancé.
2) FACILITES DE PAIEMENT: comptant ou 3 versements.
3) METHODE EXCLUSIVE - résultat d'expériences dans divers centres linguistiques américains et européens. Vous ne perdrez pas votre temps à écrire, vous parlerez de sujets d'actualité.
4) PROFESSEURS BILINGUES et EXPERIMENTES.
5) VOTRE GARANTIE: les nombreuses compagnies qui ont bénéficié de nos cours.

ENTREVUES, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART
du lundi au vendredi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30

1 COLLEGE ST-IGNACE, 1700 EST, BOUL. HENRI-BOURASSA, PRES PAPINEAU
2 COLLEGE ANDRE-BOURGET, 1001 EST, BOUL. CREMAZIE, PRES SAINT-HUBERT
3 CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION, 4265, PAPINEAU, PRES RACHEL
4 COLLEGE STE-CROIX, 3800 EST, RUE SHERBROOKE, PRES PIE-IX

Tél. : 279-0678

Si votre rhum est le plus sec, le plus léger du monde, il doit venir de Porto Rico. Et si, par surcroît, il est le plus réputé...c'est *sûrement* du rhum Don Q



L'information sportive



Deux piliers sur qui "Mossieur" Blake compte énormément cette année, Jean-Guy Talbot, en arrière-scène, et Ted Harris, en gros plan.

Quelques-uns devront partir mais qui ?

Noël Picard saurait aider Marshall et Bergman à la ligne bleue des Red Wings

La période des vacances prend véritablement fin ce matin pour les Canadiens de la ligue Nationale, champions du circuit Campbell et victorieux pour la 7ème fois en coupe Stanley, le printemps dernier. Tous les joueurs de la formation régulière n'ont plus que 24 jours pour se conditionner physiquement avant l'ouverture officielle de la nouvelle saison de hockey, la 50ème de la ligue Nationale, qui débute le 19 octobre.

Ce matin, Toe Blake aura retrouvé le sérieux qui le caractérise tout au cours d'une saison et c'est d'une main de fer qu'il conduira l'entraînement des siens au Forum de Montréal. Il ne faudrait tout de même pas prendre au sérieux l'éternel cliché qui nous est servi chaque année à cette époque-ci et qui veut qu'aucun des réguliers de l'équipe de l'an dernier ne soit assuré de son poste. Bien malin celui qui peut prédire l'avenir mais, somme toute, on verrait difficilement Toe Blake exécuter des changements dans sa formation au profit de recrues, si prometteuses soient-elles, alors même que le "Castor" possède entre les mains tous les atouts pour mener une lutte encore triomphale dans le circuit Campbell, à compter du 19 octobre. Du reste, Blake a la renommée d'un pilote qui brise difficilement une combinaison gagnante.

Départ de Larose et Fergie ?

Même si les postes réguliers de John Ferguson et Claude Larose nous sont décrits présentement comme incertains, il est permis de douter de leur incapacité de s'illustrer suffisamment aux yeux de Blake pour regagner ses faveurs d'ici le début du nouveau calendrier des joutes.

Il reste que les préoccupations de Blake seront grandes au cours des prochains jours et le nombre de recrues prometteuses dont il peut disposer fera certainement l'objet d'un coup d'oeil attentif. Carol Vadnais et Serge Savard, pour ne citer que ces deux joueurs, sont à n'en pas douter des hockeyeurs déjà prêts à faire le saut dans le grand circuit. Seulement, le problème est que Toe Blake ne peut leur trouver aucune place au sein de sa formation présentement. Qu'arrivera-t-il d'eux et de Noël Picard le 19 octobre. Se pourrait-il que Blake, dans un mouvement de compassion (?) envers les Red Wings de Détroit, effectue une transaction qui permette à Sid Abel de résoudre certains de ses problèmes ? Personne ne saurait le dire.

Quoi qu'il en soit, il faudra bien tôt ou tard trouver une niche à ces deux excellentes recrues, et ainsi en sera-t-il de l'avenir de Jacques Lemaire, Bob Lemieux et de plusieurs autres.

Les Canadiens tiendront 4 pratiques par jour à compter d'aujourd'hui. Hier, tout le monde était en congé, sauf Blake. Car il s'est arrêté à la formation de quatre équipes qui seront à l'oeuvre, aujourd'hui aux heures suivantes sur la glace du Forum : 8.45 à 10.15 et 10.30 à 12.00, puis de 2.00 à 3.00 et 3.15 à 4.15h. Inutile de dire qu'entre la toast et le café, les scribes montréalais auront l'occasion de soutirer des nouvelles, petites et grandes, aux principaux dirigeants du Canadien et... peut-être aussi à quelques joueurs.

Howe, indispensable . . .

En attendant du renfort qu'il pourrait rapidement obtenir par la voie des échanges, Sid Abel a l'intention d'utiliser à la ligne bleue le vétéran et meilleur compteur de tous les temps dans la Ligue nationale. Gordie Howe n'en serait pas à sa première expérience comme arrière-garde, puisqu'il s'est bien acquitté de cette tâche pendant plus d'une semaine, au cours de la dernière saison. Sa présence à la ligne bleue permettra à Abel de respirer un peu dans l'attente de défenseurs de classe pour succéder à ses deux retraités, Doug Barkley et Bill Gasdby.

Mais Abel n'a pas que des problèmes par le temps présent. En effet, quelques recrues sont pour lui un sujet de réjouissance, à son camp d'entraînement. Il est probable que le jeune Peter Mahovlich, frère du grand Frank à Toronto, signera un contrat professionnel avec l'équipe avant l'ouverture de la saison. Peter impressionne énormément Sid Abel par sa tenue et s'il n'en tient qu'à lui, il pourra mériter un poste régulier avec l'équipe dès l'ouverture des hostilités. Réal Lemieux en est un autre qui se signale beaucoup aux yeux de Sid Abel. Toutefois, il fait face à des rivaux de taille, à l'aile droite où les Red Wings peuvent compter sur des joueurs aussi brillants que Howe, Paul Henderson, Floyd Smith et Bruce McGregor.

Parent va bien . . .

Dans le camp des Bruins, ce sont Bernard Parent et Bobby Orr qui volent la vedette jusqu'ici. Parent brille constamment dans les filets tandis que Orr ne cesse de surprendre le nouvel instructeur Harry Sinden. De façon générale, les nouvelles sont excellentes chez les Bruins quant à la condition physique des membres de l'équipe. Ted Green est parfaitemnt rétabli de sa maladie et il reprend indubitablement semblet-il son rôle de meneur parmi les membres de la troupe de Boston. Une prédiction : Bobby Orr formera un duo excellent avec Gilles Marotte à la ligne bleu des Bruins; Boston renoncera certainement à l'envoyer à l'attaque sur un trio régulier.

Haute stratégie

Selon une dépêche en provenance de Chicago, le gardien Glenn Hall qui a décidé de prendre sa retraite, reviendrait au jeu, mais peu de temps avant l'ouverture officielle de la nouvelle saison. C'est du moins l'impression que confiait aux scribes un ancien instructeur de Hall, à l'époque où ce dernier évoluait dans les rangs juniors. Jimmy Skinner, de l'organisation des Red Wings, est cet homme. Il estime que Hall a toujours détesté les pratiques rigoureuses d'avant-saison et que telle pourrait probablement être la véritable raison de l'annonce de sa retraite. "Vous verrez Hall revenir au jeu une fois l'entrainement presque t e r m i n é", prédit Skinner.

Conseil ou mise en train . . . ?

Autant Gordie Howe est indispensable à Sid Abel, autant Allan Stanley semble l'être pour Punch Imlach à Toronto. Ce dernier vient en effet de lui confier la tâche de conseiller la recrue Jim McKinney qui tente sa chance à l'entrainement à la ligne bleue des Leafs. Stanley n'est pas encore tout à fait remis d'une intervention chirurgicale aux genoux et bien qu'âgé de 45 ans, pratique régulièrement avec l'équipe. Il est même envoyé plus souvent qu'à son tour sur la glace pour, au dire d'Imlach, conseiller le jeune McKinney. Ceux qui croyaient que Stanley ne subirait qu'une légère pratique, peuvent maintenant manger leur chemise à Toronto.

R.L.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	000 000 001—1 2 1	
Chicago	200 000 00x—2 4 1	

Koufax et Roseboro; Holtzman et Hundley.
G-Holtzman (11-15)
P-Koufax (25-9)

— — —

St-Louis	000 000 120 000 0—3 11 2	
Philadelphie	000 101 001 000 1—4 15 1	

Carlton, Willis (7), Hoerner (8) Hughes (9), Woodeshick (9), Briles (12) et Corrales, McCarver (7); Short, Fox (8), Buhl (9) et Uecker.
G-Buhl (6-8) P-Briles (4-15)
Circuit :
Philadelphie - Allen (40)

— — —

New York	000 004 301—8 13 0	
Cincinnati	000 300 010—4 9 1	

Fisher, Selma (5), et Goossen; O'Toole, Nottebart (6), Osteen (7) Zanni (8) et Pavletich.
G-Selma (4-6) P-O'Toole (5-7)

JAMAIS DEUX SANS TROIS

Les Dodgers, les Pirates et les Giants ont fait hier la courbette dans la L-N

LOS ANGELES. — Les Dodgers de Los Angeles ne se sont pas installés au sommet de la ligue Nationale en jouant du baseball de tout repos et ils en ont donné une autre preuve hier, même s'ils ont perdu 2-1 contre les Cubs de Chicago. Ils ont bien l'intention de continuer à jouer du baseball audacieux, même s'ils en sont à la dernière semaine de la saison régulière et que la course est de plus en plus serrée.

Tenus en respect complet pendant huit manches par le lanceur-recrue Ken Holtzman, un gaucher, ils sont venus à un cheveu de l'emporter à la neuvième. Dick Schofield ouvrit la manche par un simple au centre; Jim Gilliam, en relève, fut retiré au bâton, mais le simple de Maury Wills faisait compter Schofield, réduisant l'avance des Cubs à 2-1. Avec un compte de 1-2 contre lui, Willie Davis se trouvait alors au bâton, le champ intérieur des Cubs jouant à mi-chemin entre le marbre et le deuxième but.

Au moment où Holtzman faisait sa motion de lancer, Maury Wills s'est élancé vers le deuxième but avec la ferme intention de le voler.

Mais le coup frappé par Willie Davis était en ligne droite dans les mains du deuxième but, Glenn Reckert. Reckert capta facilement la balle et courut au premier but pour compléter le double-jeu, mettant ainsi fin à la dangereuse remontée des Dodgers.

L'instructeur Wally Alston a déclaré après la joute que Wills s'était servi de son imagination sur ce coup et que son audace aurait bien pu changer une défaite apparente en victoire.

Le pilote des Cubs de Chicago, Léo Durocher, de son côté a révélé qu'il avait eu l'intuition que Davis frapperait ce genre de coup et que c'était là la raison pour laquelle il avait demandé au champ intérieur de resserrer ses rangs. De toute façon, a dit Durocher, en laissant exhaler un long soupir de soulagement : "Ces Dodgers seront toujours les mêmes : dangereux jusqu'à la dernière balle."

PITTSBURGH DÉFAIT 6-2

Un record d'équipe de 200 circuits pour les Braves

ATLANTA — Hank Aaron a cogné deux circuits, Mack Jones en a canonné un et le lanceur de relève Clay Carroll a fait de l'excellente besogne au monticule hier après-midi alors que les Braves d'Atlanta ont défait les Pirates de Pittsburg au compte de 6 à 2.

Les Pirates ont ainsi raté leur chance de s'approcher à une demie partie des Dodgers, les meneurs actuellement dans la lutte au championnat de la ligue Nationale. Les Pirates demeurent donc à 1½ partie de la tête.

Aaron a mis fin à un beau duel que se livraient Dick Kelley et Tommie Sisk au monticule, à la quatrième manche, en claquant son 41e circuit de la saison. Sisk a par la suite accordé un but sur balles à Rico Carty et Jones, le frappeur suivant, a frappé son 21e circuit dans les estrades du champ droit. Aaron ajoutait un autre circuit à sa fiche au cours de l'après-midi, ce qui permettait aux Braves d'établir un record de 200 circuits, cette saison.

Pittsburgh	000 0001 010—2 8 0	
Atlanta	000 300 03x—6 11 1	

Sisk, O'Dell (5), McBean (8), Face (8) et Pagliaroni; Kelley, Carroll (8) et Carty.
G-Kelley (7-4) P-Sisk (10-4)
Circuits :
Pittsburgh - Clemente (28)
Atlanta - Aaron 2 (42), Jones (21)

Houston gagne par un simple

HOUSTON — Un simple de Bob Aspromonte à la sixième manche a donné une victoire de 5 à 4 aux Astros de Houston sur les Giants de San Franrisco, hier après-midi dans la ligue Nationale.

En dépit de la défaite, les Giants demeurent à quatre parties derrière les meneurs du circuit, les Dodgers de Los Angeles qui ont également perdu 2 à 1 contre les Cubs de Chicago, hier.

Willie McCovey avait égalisé les chances 4 à 4 dans le match avec son 34e circuit cette saison, mais les Astros sont revenus plus forts dans la deuxième partie de la sixième manche ajoutant au pointage pour triompher finalement.

San Francisco	020 002 000—4 10 2	
Houston	120 011 00x—5 9 0	

Bolin, Hoeft (5), McDaniel (6), Henry (7), Linzy (7) et Haller; Dierker, Latman (7) et Heath.
G-Dierker (10-7) P-Hoeft (1-4)
Circuit :
San Francisco - McCovey (34)

18 SOUS LA NORMALE

Blancas établit un record à 216

EVERETT, Washington — Homero Blancas a joué de malchance au cours de sa dernière ronde en récoltant trois hogies aux quatre derniers trous, mais a tout de même enlevé les honneurs du tournoi de Seattle avec un total de 266, devançant Jackie Cupit par un coup. Il a joué une ronde finale de 70, soit un coup sous la normale.

Blancas a affiché une tenue phénoménale en jouant 18 coups sous la normale, également le record de Art Wall dans la classique d'Insurance City plus tôt cette année, établissant un record de parcours. Jackie Cupit a terminé un coup derrière Blancas, à 217.

A la suite de sa victoire, Blancas a encaissé la somme de $6,600.00.

Terry Evanshen fait match nul

CALGARY. — Les Stampeders de Calgary n'ont pu faire mieux qu'un match nul 18 à 18 contre les Eskimos d'Edmonton, samedi soir devant plus de 19,000 de leurs partisans. Alors qu'il restait seulement huit secondes à jouer dans le match, le quart-arrière Jerry Keeling a atteint Terry Evanshen (un ancien des Alouettes) avec une passe de touché dans les buts des Eskimos. Larry Robinson a réussi le converti, égalant le compte final.

QUILLES

Boyer joue 248

Maurice Boyer a été couronné champion de l'Heure des Quilles lors de ce programme télévisé du réseau de Radio-Canada. Il a gagné la troisième partie de l'après-midi en réussissant un compte de 248.

Au cours de cette ronde, Maurice Boyer jouant en champion de calibre international a terminé en maitre en récoltant huit abats consécutifs.

Dans les premières parties de l'après-midi, Dave Doolittle avait gagné sa rencontre contre George Ehret 202 contre 169, mais avait ensuite perdu contre Claude Daccord par 191 à 206. Ce dernier n'a pu faire mieux que de terminer avec une marque de 141 contre le 248 de Maurice Boyer.

Anquetil éblouit ses détracteurs

PARIS — Le Normand Jacques Anquetil disputait hier le grand prix des Nations (Auffargis-Paris, 72 kilomètres contre la montre) pour la neuvième fois. Et pour la neuvième fois il a dominé tous ses rivaux engagé un peu contre son gré dans cette épreuve qu'il a marqué à jamais de son empreinte, il a relevé le gant et gagné une sorte de défi. Battu trois fois cette année (deux par Poulidor et une fois par Adorni) contre la montre, spécialité qu'il domine depuis une dizaine de saisons, Anquetil a voulu prouver à tous ceux qui voulaient l'enterrer un peu trop tôt au rang des vieilles gloires, qu'il fallait encore compter avec lui dans les épreuves où seule la force physique des concurrents entre en jeu. Et Jacques Anquetil mit les choses au point en 1 h. 38' 17", temps qu'il lui fallut pour franchir les 72 kms d'un parcours accidenté.

feu vert

Jean-Paul Cofsky

En sirotant le p'tit café du matin au forum

Avec les huit ou neuf pouces de neige qui sont tombés samedi dans le parc des Laurentides, il n'y a qu'un sujet possible de chronique ce matin, le hockey. D'ailleurs monsieur Blake lui-même a commencé d'en parler et quand on veut discuter paisiblement avec ce gentleman des glaces, il vaut beaucoup mieux choisir un sujet de conversation qui lui plait. Or donc, nous disions qu'il était grandement temps de chausser nos patins et d'aller lui faire la causette.

A l'heure où vous lirez probablement ces lignes, j'aurai ingurgité une couple de tasses de café au restaurant du forum — vous savez, là où ils vous secouent le portemonnaie de .15 sous pour un breuvage infect, — et j'aurai pris mon courage à deux mains pour aller aborder Toe et ses cohortes.

Autant il parait que ce fut plaisant vendredi, à l'heure des photographes et des autographes, autant je me doute que le vénérable Vieil Ours des glaces sera des moins amène ce matin, son gagne-pain étant en jeu.

Gare aux importuns ; regardez, mais ne dérangez pas !

Ma politique sera toute simple ce matin ; j'aurai l'air d'un badaud inoffensif, lettres de créance en mains toutefois pour percer la muraille du son et traverser l'enceinte du forum sans être menacé d'expulsion manu militari. En deux mots, après m'être introduit dans cette enceinte sacrée, je dirai à quelques placiers ou préposés à l'entretien de la bâtisse : "Pensez-vous qu'on va avoir un bon club, c't'année ?" puis sans attendre la réponse de qui que ce soit, j'irai modestement m'installer dans les meilleurs sièges possible (mais au fait, les rouges ou les bleus ? attention aux couleurs teintées de politique) et d'un air détaché, je regarderai le spectacle.

Car avec le Vieil Ours des Glaces, "Mossieur Blake", il y a toujours spectacle. Que ceux qui ne me croient pas demandent aux plus vieux si Toe, à l'occasion, ne sait pas s'élever aux plus hautes sphères de la mise en scène. Moi, j'y crois, à Toe. Trois coups lents . . . lever de rideau !

Rangers : match nul 4 à 4 Boston : Bobby Orr compte

Les Rangers de New York ont annulé 4-4 avec les Knights d'Omaha, leur filiale dans la ligue Centrale, tandis que les Bruins de Boston triomphaient d'Oklahoma, de la LCP, 6-4 lors de joutes hors-concours samedi soir.

Les Rangers ont dû revenir de l'arrière alors que Orland Kurtenbach, é c h a n g é aux Leafs de Toronto, a dirigé l'offensive des Knights avec deux buts. Max Metinek et Bryan Campbell ont complété leur total.

Les vétérans Phil Goyette, Rod Gilbert, Harry Howell et Vic Hadfield ont compté les buts des Rangers, ce dernier égalant le score à 5:53 du dernier engagement.

L'arbitre a imposé 13 punitions, dont des mauvaises conduites à Arnie Brown, des Rangers, et Bob Jones, des Knights.

Les Bruins l'ont emporté grâce à une poussée de trois points dans la dernière période.

Ron Stewart et Murray Oliver ont compté à deux reprises chacun au profit des Bruins, dont les autres compteurs ont été Bobby Orr, Ed Westfall, Wayne Connelly et Bob Leiter ont réussi les buts des vaincus alors que l'arbitre imposait neuf punitions, dont cinq aux Blazers.

La saison du turf se termine par l'attribution de trophées aux propriétaires Warren et Thompson

Les préposés à l'entretien de la piste s'affaireront aujourd'hui et dans les prochains jours à enlever pas moins de 10 pouces de terre sur toute la surface du nouveau tracé. Il s'agit de préparer la piste pour la reprise du trot et amble dont les programmes prendront l'affiche dès vendredi soir, 30 septembre, à l'hippodrome du boulevard Décarie.

Le sixième meeting de turf a pris fin hier après-midi et les dirigeants sont enchantés de l'encouragement du public. On sait que d'importantes transformations avaient été apportées cette année. On a inauguré une nouvelle tribune populaire, un nouveau tracé de 5-8 de mille. Il ne fait aucun doute que le jockey Al Coy a été la vedette du meeting alors qu'il a remporté 79 victoires, ce qui représentait pour lui un nouveau record de victoires. Il en avait gagné 78 l'an dernier. Le programme d'hier, le dernier, comportait ses surprises.

Le double de $873.90, formé de la combinaison "10-1", représentait le plus imposant montant pour ce pari au meeting.

Dans la course principale, Warriors Day, monté par Jesse Parsons, a battu le favori Brief Attire. Ce dernier qui aurait pu représenter la 80e victoire de Coy, a faibli dans la ligne droite après avoir bataillé ferme avec Win Again dans les trois premiers quarts de la course.

Warriors Day, au contraire, s'est tenu loin des meneurs, mais il a semblé très à l'aise dans la ligne droite, venant l'emporter assez facilement devant Shining Wings. Le favori Brief Attire a dû se contenter de la troisième place.

Les courses sous harnais commencent vendredi et elles se poursuivront jusqu'à la mi-décembre.

La nouvelle association des chroniqueurs et commentateurs de courses a remis, samedi soir, des trophées aux propriétaires des chevaux choisis les meilleurs dans leur catégorie. Le président Robert Chicoine a présenté les trophées aux entraineurs George Warren, de rGand Galop, et Ron Thompson, de He's Her Man. Grand Galop a été un choix unanime des journalistes dans la catégorie "Handicap" et He's Her Man a été élu dans la classe "à réclamer".

Grand Galop a fini troisième à He's A Smoothie et Flaming Triumph dans la course principale de la piste Woodbine, samedi.

* * *

Al Coy a établi un nouveau record de victoires, terminant avec 79 vainqueurs en 42 jours. L'an dernier, Coy avait gagné 78 courses en 42 jours. Coy a écopé d'une suspension de cinq jours cette année et il a perdu 4 autres jours en se rendant à Détroit.

* * *

Le jockey Ron Eastman a été suspendu pour 10 jours pour avoir malmené sa monture, samedi, dans la sixième course. Great Council a fini deuxième, mais a été placé troisième, derrière le vainqueur Moss Park et Resolve. La suspension de Ron Eastman commencera demain et elle sera respectée par toutes les autres pistes du turf du continent.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 · 288-2152

Lisez et faites lire "Le Devoir"

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme.
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

Un autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE $1000



M. Jean-Pierre Beaulieu (à droite), 4302, rue Saint-Urbain, app. A, Montréal, P.Q., reçoit de M. Pierre Mailloux, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000. W-177

pour plaire à ceux qui ont du flair ! Peter Jackson
KING SIZE



EATON lance
l'élégance racée
pour l'homme de goût,
pour l'homme de classe,
à sa nouvelle
BOUTIQUE Adam

La nouvelle BOUTIQUE ADAM a ses critères d'élégance et n'offre que des vêtements de grande classe. Les plus grands noms de la couture mondiale, de Paris, Londres, Rome, se sont mis au service de la mode masculine pour vous offrir des vêtements de coupe toute nouvelle, osée, d'un raffinement sans égal, dignes de votre prestige. Ils souligneront avec bonheur la hauteur de votre situation.

Vous trouverez un choix magnifique de complets, de paletots, de chandails, de pantalons, tous de très grande allure. Le même soin a été apporté dans la chemiserie et les accessoires.

De plus, dans cette boutique toute de repos et de détente, un personnel des plus qualifiés se mettra à votre entière disposition pour vous donner une complète satisfaction.

Vous êtes un homme de goût, Monsieur! Venez visiter notre nouvelle boutique au service et à la pointe de l'élégance masculine, LA BOUTIQUE ADAM, chez EATON, au deuxième étage.

EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H 30 A 6 H | OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS EN VILLE JUS-QU'A 9 H | A POINTE-CLAIRE JUS-QU'A 10 H | MAGASIN-ENTREPOT JUS-QU'A 9 H | COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES DES 8 H 842-9211